L'éditeur-propriétaire de ce petit ouvrage avertit que, conformément aux lois, il en a fait déposer deux exemplaires à la bibliothèque impériale.

FLA

W

EXPR

LE

Ouvrage d
commet
lant la l
la désig
pre, ai
les faute

PA

CHEZ J. TA
RUE DES

FLANDRICISMES,
WALLONISMES
ET
EXPRESSIONS IMPROPRES
DANS
LE LANGAGE FRANÇAIS.

Ouvrage dans lequel l'on indique les fautes que commettent fréquemment les Belges en parlant la langue française ou en l'écrivant ; avec la désignation du mot ou de l'expression propre, ainsi que celle des règles qui font éviter les fautes contre la syntaxe.

PAR UN ANCIEN PROFESSEUR.

En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux.
BOILEAU.

A BRUXELLES,
CHEZ J. TARTE, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE DE DROIT,
RUE DES SABLES OU DES CAPUCINES, N.° 1043.

M. DCCC. VI.

D

Le tit
nonce
me dis
du moi
le serait
langue
utilité
clarté q
sur sa
sable p
çais.

Mais
le nom
omettre
ont co
recueil

La l
sans co

PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR.

Le titre de ce petit ouvrage en annonce assez l'importance, et semble me dispenser d'une préface. Celle-ci du moins ne sera pas très-longue : elle le serait, si je voulais ici préconiser la langue française, et m'étendre sur son utilité généralement reconnue, sur sa clarté que personne ne lui conteste et sur sa nécessité aujourd'hui indispensable pour les Belges devenus Français.

Mais, sans vanter une langue dont le nom seul vaut un éloge, je ne puis omettre quelques observations, qui ont concouru à faire entreprendre ce recueil si intéressant par son objet.

La langue française, la première, sans contredit, des langues analogues,

c'est-à-dire, de celles dont la syntaxe est soumise à l'ordre analytique, avait déjà mérité et obtenu, avant la révolution, le suffrage de toutes les cours étrangères : elles parlaient français presqu'aussi élégamment que celle de Versailles.

Chez un grand nombre de nations étrangères, et plus particulièrement chez les peuples voisins de la France, elle était enseignée comme faisant partie de l'éducation des enfans bien nés. Une portion de la Belgique n'avait pas d'autre langue : c'était celle des provinces wallonnes, composées du Hainaut, du Tournaisis, du Namurrois, du Brabant-Wallon, de la principauté de Liége, d'une partie du Limbourg et du Luxembourg. Dans toutes ces provinces, la classe non lettrée de la société ne parlait pas une langue proprement dite. Son langage, presque toujours en opposition avec le français, tant dans la prononciation, que dans les terminaisons et même dans la contexture des mots, n'était qu'un patois gros-

sier, variant de province à province, et quelquefois dans la même province.

Qui le croirait? la partie flamande était à cet égard plus heureuse : ses habitans ont un idiome dérivé de l'allemand, dont leur langue est un dialecte. S'il y a quelque différence dans la prononciation des peuples qui habitent les contrées de la Flandre et du Brabant-Flamand, du moins les terminaisons et la syntaxe sont les mêmes : les uns et les autres peuvent se flatter d'avoir une langue.

Là, comme dans le Pays Wallon, l'étude de la langue française était comprise dans l'instruction des enfans des personnes aisées, sous le gouvernement autrichien. Cette langue était celle des sociétés polies, et on la parlait avec grâce à la cour des gouverneurs généraux des Pays-Bas.

Quant aux Allemands de la rive gauche du Rhin, il entrait aussi chez eux dans la belle éducation, de posséder la langue des Français; mais leur attache-

ment à leur idiome, assez généralement reconnu pour une langue-mère, y rendait la langue française d'un usage moins étendu.

Telle était, relativement à la communication des pensées, la position des peuples des treize départemens réunis, lorsqu'ils furent incorporés à la France. Dans toutes les provinces, la langue française était connue, mais d'un petit nombre de personnes seulement : nulle part elle n'était la langue nationale. Le patois, le flamand et l'allemand se partageaient la grande majorité des habitans.

On conçoit facilement que ceux-là même à qui cette langue adoptive était familière, ne la parlaient pas, à l'exception de quelques individus, avec la même pureté que dans l'ancienne France; car d'abord, la prononciation devait se ressentir du mélange des idiomes. D'ailleurs, des usages illégitimes dans les terminaisons, dans les tours de phrases et dans la signification pro-

pre des termes, devaient fréquemment s'introduire dans le langage de ceux qui, dès leur enfance, avaient entendu parler soit un patois, soit une langue transpositive, dont le génie est si différent. La corruption de langage ne pouvait manquer d'être le résultat d'un tel état de choses. Ajoutons la nécessité de parler habituellement une autre langue, ou un jargon avec le peuple, l'éloignement des modèles, le peu de communication avec les auteurs qui ont perfectionné la langue; enfin un goût faible pour la littérature. Le peuple belge, si renommé dans les arts de la peinture et du dessin, ainsi que dans la science administrative et dans la législation, avait toujours montré peu de penchant pour les agrémens de l'esprit et pour les grâces du style : dans les Belges, je ne comprends pas ici les Liégeois qui ont toujours beaucoup aimé la littérature française et possédé, dans tous les temps, des écrivains élégans et corrects.

***

Plus d'un motif doit déterminer aujourd'hui plus que jamais les ci-devant Belges à désirer de parler la langue française dans toute sa pureté, et de la rendre populaire. Le sort de ce pays est irrévocablement lié à celui de la France, dont il est partie intégrante. La législation, l'administration y sont une : la langue doit l'être aussi. Les nouveaux Français (1) sont appelés à exercer des em-

(1) M.r Daniels, ancien avocat à Cologne, a été nommé, en l'an XIII, l'un des substituts de M.r le procureur général à la cour de cassation, et, quant à l'érudition et à la profondeur de connaissances, il remplit ces éminentes fonctions au tribunal suprême avec une grande distinction, de l'aveu de tout le monde.

Depuis l'an VIII, où la loi constitutive des préfectures a été rendue, c'est-à-dire, dans une période de six années, cinq Belges ou Liégeois ont été appelés à la place importante de préfet; ce sont : M.rs Beyts, Fabri, Deconinck-Outrive, Boucqueau fils, et Belderbusch; quatre d'entr'eux ont eu des départemens de l'intérieur à administrer : précédemment, un autre Belge, M.r Lambrechts, aujourd'hui sénateur, avait été ministre de la justice.

plois dans la capitale et dans les chef-lieux des départemens de l'empire, même ceux qui exigent le plus le talent de la parole. Chaque jour nos négocians, nos fabricans, la plupart si éclairés dans leur honorable profession, ont des vues à présenter au gouvernement pour la perfection de quelque branche d'industrie, ou ils peuvent être intéressés à réclamer contre l'établissement de quelque droit en matière de douanes : nos administrateurs, nos juges sont tenus de prononcer leurs décisions motivées et de correspondre avec le gouvernement (2) dans la langue nationale, c'est dans

(2) On se rappele, qu'en l'an II, un rapport fut fait à la convention nationale, pour universaliser la langue française, et que, le 16 prairial, cette assemblée rendit un décret, par lequel elle chargeait son comité d'instruction publique de lui présenter des moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau. Maintenant que les vues ne sont plus aussi exagérées, il demeure vrai que l'esprit bien prononcé de la législation tend à rendre cette langue familière à tous les habitans des contrées réunies à la France : c'est ainsi que tous les

cette langue que les contrats et même les testamens sont nécessairement rédigés, que nos avocats exercent le droit sacré de réclamer l'appui des lois pour leurs concitoyens. Combien les agriculteurs aisés, les artistes de la Belgique n'ont-ils pas besoin aussi de se pénétrer de l'esprit de la langue française, soit pour communiquer avec les sociétés savantes répandues sur toute la

---

documens, non traduits en français, sont rejetés des tribunaux, en vertu d'un arrêté de l'an IV, ayant force de loi, et que, dans le cours de la présente année, la cour d'appel de Bruxelles a annullé deux enquêtes, rédigées en flamand; ce qui occasionna aux parties litigantes des frais et inconvéniens considérables; c'est ainsi encore que, malgré que le code civil ait environné d'une foule de sages précautions les actes de volonté dernière, le gouvernement a décidé qu'ils devaient être rédigés en langue française, lors même que le testateur ignorait cette langue : toutes les réclamations élevées dans les départemens réunis pour faire rapporter cette disposition ont été inutiles, et en autorisant la traduction à mi-marge en flamand, en allemand et en italien, le grand-juge a eu soin d'ajouter que la rédaction française serait seule authentique.

surface de l'empire français, soit pour solliciter près le gouvernement les encouragemens que leur position peut rendre nécessaires.

Si, des objets d'utilité publique, l'on descend aux motifs de pur agrément, nous observons que les gens du monde doivent désirer de se soustraire au ridicule que les Français pointilleux ne manquent pas de lancer sur ceux qui offensent leur langue d'une manière quelconque. Les communications fréquentes entre les anciens et les nouveaux Français, en même-temps qu'elles ont facilité à ces derniers les moyens de parler et d'écrire avec correction, leur ont imposé l'obligation de se surveiller davantage sur cet objet.

Encore un autre avantage, qui assurément ne doit pas être compté pour rien; c'est que la connaissance exacte de la langue française met à portée de profiter des chefs-d'œuvres en tout genre, qui sont éclos, éclosent et éclorront encore de tant de plumes, ca-

pables d'élever la littérature française au dessus de celle de toutes les autres nations.

J'ai donc pensé, que l'on atteindrait un grand but d'utilité publique pour toutes les classes de la société en ce pays, si l'on réunissait dans un ouvrage, à portée de tout le monde, les fautes contre la langue française, procédant d'usages irréguliers, que commettent les Flamands et les Wallons. Ces usages ont leur source dans l'esprit de leur langue maternelle, ou du patois wallon, transporté mal à propos dans le langage français.

Ce recueil ne sera pas inutile non plus aux étrangers, qui cultivent la langue française : ils y apprendront facilement la raison qui lui fait rejeter telle ou telle expression, d'après son génie, timide à la vérité, mais excessivement ami de l'ordre, de la clarté, de la justesse et de la pureté, tant des termes, que des tours de phrase : il en est de même des jeunes gens qui, n'ayant

point encore d'habitudes enracinées, se garderont facilement de locutions vicieuses en lisant et relisant cet opuscule, qui sera pour eux le complément de la grammaire.

Le P. Bouhours (deuxième entretien d'Ariste et d'Eugène) caractérise la langue française, qu'il regarde comme fille de la langue latine.

« La langue française est une prude, « mais une prude, qui, toute sage et « toute modeste qu'elle est, n'a rien « de rude ni de farouche. »

En effet, malgré ses nombreuses anomalies, il n'est peut-être pas de langue qui approche autant de la précision géométrique.

On me demandera sans doute pourquoi, né Belge et élevé dans la Belgique, je relève les fautes de mes concitoyens, fautes dont je ne suis pas exempt moi-même : je réponds que ce n'est point ici un ouvrage d'amour-propre; que, malgré que j'aie observé beaucoup de fautes d'après ma propre expérience et d'après les autres, je me suis senti in-

capable de les rassembler dans un corps d'ouvrage, et sur-tout d'indiquer, pour chaque flandricisme ou wallonisme, l'expression correcte qui devait le remplacer. Les occupations de mon état ne me permettaient pas d'ailleurs de me livrer à ce travail : j'ai donc prié un homme de lettres connu, né dans l'ancienne France, et qui vit parmi nous depuis long-temps, de s'en charger, et je pense n'avoir pas démérité en cela de mes concitoyens, puisque la meilleure manière de les aimer est de leur être utile.

C'est particulièrement la génération naissante qui mettra le plus de soin dans sa diction; il est facile de lui inculquer l'esprit de la langue française, parce que ni l'empire de l'habitude, ni l'opiniâtreté ne mettront d'obstacle à son instruction; ainsi, les jeunes gens parviendront à orner leur langage de cette douceur et de cette urbanité qui caractérisaient la langue des Athéniens.

FLANDRICISMES,
- WALLONISMES
ET
EXPRESSIONS IMPROPRES
DANS
LE LANGAGE FRANÇAIS.

ARTICLE PREMIER.

Venir de, *Aller à*, suivis d'un nom de personne.

Il n'y a point de doute, que *venir de*, *aller à* ne puissent être suivis d'un nom de chose. Ainsi l'on dira bien : *je viens de Paris*; — *la plupart des guerres viennent de l'ambition, de l'avarice, ou de la vengeance*; — *je vais à Rome, à la messe, à la campagne, etc.*

Mais *venir de*, *aller à* ne peuvent guère être suivis d'un nom de personne, et c'est un vrai flandricisme, que de dire, par exemple, *je viens de M.r le curé*; — *nous allons au juge de paix, etc.* Pour parler purement il faut dire : *je viens de chez M.r le curé, nous allons chez le juge de paix, etc.*

Cependant lorsque *venir de* signifie tirer son *origine de*, il peut alors être également suivi d'un

nom de personne. Ainsi l'on peut dire : *tous les hommes viennent d'Adam; — tous les biens, dont nous jouissons, viennent de Dieu, etc.*

On peut cependant encore, mais bien rarement, mettre un nom de personne après *aller à*, comme dans cette phrase, par exemple, *les pécheurs impénitens iront à tous les diables*, ou dans cette imprécation, *va-t-en au diable.*

Remarquez encore : 1.° que *venir à* peut être suivi d'un verbe, lorsqu'on veut exprimer un futur, comme quand on dit *s'il vient à mourir*, au lieu de : *s'il meurt ;*

2.° Que *venir de* peut également être suivi d'un verbe, lorsque l'on veut énoncer qu'une chose est arrivée, il n'y a qu'un moment. *Il vient d'arriver un grand malheur*, signifie, *un grand malheur est arrivé, il n'y a qu'un moment. — Je viens de dîner* veut dire : *il n'y a pas long-temps que j'ai dîné.*

Cette dernière remarque me rappelle un autre flandricisme, dont je vais parler.

Art. II.

Premièrement, dans le sens de *Tout-à-l'heure; Il n'y a pas long-temps, etc.*, dans le sens d'*Auparavant.*

L'idiome flamand adopte cette façon de s'exprimer, *il arrive premièrement*, dans le sens de: *il est arrivé tout-à-l'heure, il vient d'arriver, il ne fait que d'arriver*. Ainsi un Belge, selon

l'idiome de sa langue, dirait : *je dînais premièrement, lorsque vous arrivâtes.* Mais un Français dira : *je venais de dîner, lorsque vous arrivâtes.*

Au lieu de : *il part premièrement*, il faut : *il vient de partir*, ou *il ne fait que de partir.*

Il ne faut pas confondre *il ne fait que de* avec *il ne fait que.* Le sens de la première expression est, que la chose s'est faite il n'y a qu'un moment, au lieu que la seconde veut dire, que la chose se fait continuellement. Ainsi, *il ne fait que de chanter*, signifie qu'il vient de chanter, ou qu'il a chanté il n'y a qu'un instant ; et *il ne fait que chanter*, fait entendre qu'il chante sans cesse.

L'adverbe *premièrement* est encore un vrai flandricisme en certaines phrases ; dans celles-ci, par exemple : *Caïn a premièrement rougi la terre du sang humain ; — j'ai dansé premièrement avec cette dame.* Il faut dire *Caïn a rougi le premier la terre, etc.*, ou *Caïn est le premier qui ait rougi, etc.; — j'ai dansé le premier avec, etc.*, ou *je suis le premier qui ai dansé, etc.*, ou *c'est moi qui ai dansé le premier, etc.*

Le même adverbe pris dans le sens d'*auparavant* est encore une faute assez commune. Un Belge dira, par exemple, conformément à l'idiome de sa langue, *pour braver un danger, il faut premièrement consulter ses forces*, au lieu de dire : *il faut auparavant consulter, etc.*

Premièrement est un adverbe ordinal, qui ne s'emploie jamais seul. Il exige toujours après lui un ou plus d'un corrélatif, comme *secondement*, etc. En voici des exemples : *pour réussir dans*

une entreprise, il faut premièrement une prudente lenteur dans la délibération; secondement, une prudente activité dans l'exécution. — Un orateur, qui veut faire un discours, doit, premièrement, trouver des raisons propres à persuader; secondement, les arranger dans un ordre méthodique; troisièmement, les orner des charmes de l'élocution; quatrièmement, prononcer le tout d'une manière convenable.

Art. III.

Heure, pour *Lieue.*

Le mot *heure* signifie, comme tout le monde sait, une certaine mesure du temps, et le mot *lieue* désigne une certaine distance d'un lieu à un autre: il paraît donc que ces deux mots ne devraient pas se confondre. Malgré cela, il est très-ordinaire d'entendre dire, par exemple, *il y a huit heures de Bruxelles à Anvers; — nous avons fait cinq heures de chemin;* au lieu de: *il y a huit lieues de, etc.; — nous avons fait cinq lieues, etc.*

On peut bien dire *les quatre lieues de Bruxelles à Louvain, sont longues:* mais je ne crois pas qu'on puisse dire, *les quatre heures, etc., sont longues.* On dira bien encore, *ces quatre lieues, je les ai faites en quatre heures.*

Cependant, ne soyons pas trop sévères. J'ai entendu, en France, plusieurs personnes de distinction, et même d'estimables littérateurs, employer indifféremment *heure* pour *lieue.*

Dans les *Lettres historiques et galantes*, par M.me de C.***, recueil assez purement écrit, imprimé en 1733, on lit (t. 1, p. 241), *leur maison n'est qu'à une heure et demie de Nîmes.* Cette expression peut donc être adoptée, du moins dans le style épistolaire et dans la conversation.

D'ailleurs pourquoi ne pourrait-on pas dire une *heure* pour une *lieue*? Ne dit-on pas *une journée* pour les lieues qu'on peut faire en un jour? Philippe II demandait au comte d'Egmont (que le duc d'Albe fit décapiter à Bruxelles, le 5 juin 1568) combien il y avait de journées de Bruxelles à Paris : sire, lui répondit-il, si par journées vous entendez le chemin qu'une armée peut faire en un jour, il y en a tant; mais si par journées vous entendez des batailles, il y a plus de trente journées de Bruxelles à Paris.

Art. IV.

Plus que, pour *Plus de*, *etc.*

Plus est, en Français, le signe du comparatif, et, en ce sens, il est ordinairement suivi d'un *que*; comme quand on dit : *la science est plus précieuse que la richesse, et la vertu l'est plus que la science.*

Mais quand *plus* est adverbe de quantité, il est presque toujours suivi de *de*, comme quand on dit, *elle a plus de cinquante ans; — il a plus de douze mille francs de rente*, et ce serait un

vrai flandricisme, que de dire, *elle a plus que cinquante ans; il a plus que douze mille francs de rente.*

Ainsi, il faut dire, *cette guerre a fait périr plus de cent mille hommes*, et non pas, *plus que, etc.*

C'est encore un flandricisme, que de dire, par exemple, *plus que je la vois, plus que je l'aime.* Il faut dire, *plus je la vois, plus, etc.* — Au lieu de, *plus qu'on est riche, plus qu'on veut l'être*, dites, *plus on est riche, plus on, etc.*

Art. V.

Finir à, suivi d'un infinitif.

Finir à, suivi d'un infinitif, n'est nullement français : c'est un vrai flandricisme.

Ainsi il ne faut pas dire : *quand j'eus fini à dîner, je partis pour la campagne*; mais *quand j'eus fini de dîner, je, etc.*

Art. VI.

Être fâché à quelqu'un, ou *Sur quelqu'un*, pour *Être fâché contre quelqu'un.*

On ne dit point en français, *être fâché à quelqu'un, ni sur quelqu'un.* Il faut : *être fâché contre quelqu'un.* On dira donc : *je suis fâché contre vous*, et non pas, *je suis fâché à vous, ni sur vous.*

Art. VII.

Que, après *quel*, *quelle*, dans un sens exclamatif.

Ce *que* après *quel*, *quelle*, dans une exclamation, est encore un des flandricismes les plus communs. On dit, selon l'idiome flamand, *quel beau temps qu'il fait!* Il faut dire tout simplement : *quel beau temps il fait!* sans ajouter *que*.

Art VIII.

Avoir quelque chose contre de faire telle ou telle chose, pour *Avoir de la répugnance à la faire.*

Il n'est pas rare d'entendre dire, par exemple, d'après l'idiome flamand, *c'est la seule chose que j'aie contre de me marier*. Pour parler purement, voici comme il faudrait énoncer cette pensée : *c'est la seule répugnance que j'aie à me marier*, ou, et mieux, *c'est la seule raison de ma répugnance à me marier.*

Art. IX.

Dépendre à, pour *Dépendre de.*

Cela ne dépend qu'à vous, dit-on dans l'idiome belgique. On doit dire, *cela ne dépend que de vous.* — *Il ne dépend que de vous d'être heureux*; et non pas, *il ne dépend qu'à vous, etc.*

Art. X.

D'avantage, pour *Davantage*, et *Davantage*, pour *Plus*.

Bien des gens écrivent *d'avantage* pour *davantage* : c'est une faute grossière ; on écrit *d'avantage* avec une apostrophe, quand il est génitif du substantif *avantage*, comme dans cette phrase: *il y a souvent plus d'avantage* (d'utilité) *à se taire qu'à parler*.

Davantage sans apostrophe, signifie la même chose que *plus* ; l'exemple suivant fera encore mieux sentir la différence de ces deux mots : *il n'y a guère d'avantage ou d'avantages à dépriser le mérite d'autrui : s'il peut être quelquefois utile d'en dire du mal, il l'est toujours bien davantage d'en dire du bien.*

Plus et *davantage* sont deux comparatifs adverbes, absolument synonymes.

Mais, tout synonymes qu'ils sont, l'usage n'en doit pas être le même. Voici, à ce sujet, trois remarques essentielles.

1.° *Plus* est ordinairement suivi de *que* ; comme quand on dit, *la terre est plus grande que la lune ; — j'ai plus de fortune que vous.*

2.° *Davantage* ne peut jamais être suivi de *que* : ainsi on peut bien dire, *vous avez plus de talens que moi;* mais ce serait une faute de dire : *vous avez davantage de talens que moi.* — De même, l'on ne dit pas : *vous êtes davantage heureux que moi ;* mais *vous êtes plus heureux que moi.*

3.° Cependant on pourra bien dire : *je suis*

heureux; mais vous l'êtes davantage; — j'ai mille écus; mais vous en avez davantage, ou *vous en avez plus.*

Art. XI.

Laisser, pour *Faire.*

1.° Le verbe *laisser*, suivi immédiatement d'un infinitif, se prend toujours dans le sens de *permettre, souffrir qu'une chose se fasse*; comme dans les exemples suivans : *laissez-vous attendrir par mes larmes*, c'est-à-dire, *souffrez, permettez que mes larmes vous fléchissent. — Je l'ai laissé partir*, veut dire : *j'ai permis qu'il partît.*

2.° Le verbe *faire*, immédiatement suivi d'un infinitif signifie toujours un ordre, un commandement; comme dans ces exemples : *il fit passer le Rhin à son armée*, c'est-à-dire, *il ordonna que son armée passât le Rhin. — Je me suis fait faire un habit*, c'est-à-dire, *j'ai ordonné à mon tailleur de me faire un habit. — Mon médecin m'a fait faire une saignée*, c'est-à-dire, *mon médecin a ordonné qu'on me fît une saignée.*

Voilà en quel sens on doit employer ces deux verbes, immédiatement suivis d'un infinitif. (1)

(1) Le verbe *laisser* a encore une autre signification, quand il est suivi de *de* avec l'infinitif. Il se prend alors dans le sens de *cependant*. Par exemple, *toute laide qu'elle est, elle ne laisse pas de plaire*; c'est-à-dire : *quoiqu'elle soit laide*, ou *malgré sa laideur, elle plaît cependant. — Quelque douce que soit la volupté, elle ne laisse pas d'avoir son amertume*; c'est-à-dire, *elle a pourtant son amertume.*

Mais il n'y a rien de si ordinaire, que d'entendre des Belges dire, selon l'idiome de leur langue, *je me suis laissé faire un habit ; — je me laisserai saigner, etc.* C'est une façon de parler très-vicieuse ; autant vaudrait dire, *j'ai donné à mon tailleur la permission de me faire un habit* ; — *je donnerai à mon chirurgien la permission de me saigner.* Pour parler purement, il faut dire, *je me suis fait faire un habit ; — je me ferai faire une saignée.*

Art. XII.

Empêché, pour *Occupé.*

Le participe passif *empêché*, se dit d'une personne qui a de l'embarras ; au lieu que le participe passif *occupé* se dit d'un homme qui a de l'occupation, qui travaille à quelque ouvrage. Ces deux mots ne doivent donc pas se prendre indifféremment l'un pour l'autre.

Cependant on entend assez communément dire, par exemple, *j'ai été ce matin voir M.r... : il était empêché à rendre ses comptes* ; — *M.me... est empêchée à faire sa toilette.*

Pour parler purement il faut dire, *il était occupé à rendre ses comptes* ; — *M.me... est occupée à faire sa toilette.*

Mais l'on dira bien, *s'il me vient une visite, qu'on dise que je suis empêché*, c'est-à-dire, *que j'ai de l'empêchement, de l'embarras.* On peut aussi dire dans le même sens, *qu'on dise que je*

suis occupé, ou *que je suis occupé à faire telle ou telle chose*; mais jamais, *empêché à faire telle ou telle chose.*

Art. XIII.

Rien d'autre, pour *Pas autre chose* ou *et rien autre chose*; *Quelque chose d'autre*, pour *Autre chose* ou *Quelqu'autre chose.*

On entend souvent dire *je n'ai rien d'autre à vous dire, rien d'autre à vous donner.* Pour parler purement, dites, *je n'ai pas autre chose à vous dire, pas autre chose à vous donner.*

De même l'on ne doit pas dire, *par ma proposition, voici ce que j'entends et rien d'autre*; mais *voici ce que j'entends, et rien autre chose.*

C'est quelque chose d'autre, dit-on souvent encore, au lieu de dire, *c'est autre chose.*

Au lieu de dire : *voulez-vous quelque chose d'autre?* dites, *voulez-vous quelque autre chose*, ou simplement *autre chose?*

Art. XIV.

Faire la messe, pour *Dire la messe.*

Faire la messe est un vrai flandricisme. On dit en français, *dire la messe.*

Un pauvre homme portait cinq sous à son curé, pour lui demander une messe. Il ne trouva

que la servante, à qui il voulait laisser l'argent. *Nous ne disons pas de messes à cinq sous*, lui répondit-elle. Une Flamande aurait dit: *nous ne faisons point de messes, etc.*

Art. XV.

Bon pour, au lieu de *Bon à.*

Bon pour manger est un flandricisme; il faut dire : *bon à manger.*

La chair de ce poisson est trop coriace (2) *pour être bonne à manger*, et non pas *pour manger.*

Ce tableau est beau à voir, et non *pour voir.*

Remarquez, 1.° que, dans ces exemples, les verbes *manger* et *boire* ont une signification passive. Car *ce légume est bon à manger*, signifie *ce légume est bon à être mangé.* — *Beau à voir* veut dire : *beau à être vu.*

Remarquez, 2.° que si le verbe a une signification active, on peut, et même on doit mettre *pour.* On dira, par exemple, *cet homme est bon pour boire;* c'est-à-dire, qu'il a le talent de boire. Au contraire, on dira, *cette liqueur est bonne à boire*, c'est-à-dire, *à être bue.*

---

(2) J'ai souvent entendu dire *tiliasse* pour *coriace.* Je ne crois pas que le premier mot soit français.

Art. XVI.

Le marché des grains, pour *Le marché aux grains.*

Après le mot *marché* (lieu public où l'on vend les denrées), le nom des objets qu'on y vend, doit toujours être au datif, et non pas au génitif. C'est un vrai flandricisme que de dire : *le marché du beurre, le marché des grains, etc.*; il faut dire : *le marché au beurre, le marché aux grains, etc.*

Art. XVII.

Une fois, après un impératif.

Une fois est un adverbe numérique : *une fois, deux fois, trois fois*, etc.

Par exemple, on dira, *j'ai été une fois à Paris ; — vous avez manqué une fois, etc.*

Cependant il n'est pas toujours adverbe numérique, et l'on s'en sert, même avec grâce, dans des phrases telles que les suivantes : *quand on a une fois* (3) *bien médité les harangues de Démos-*

---

(3) C'est dans le même sens que les auteurs latins emploient souvent l'adverbe *semel.*

Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris,
a dit Horace. (Ode 3, lib. 4.)

thène et de Cicéron, l'on sait se faire une idée de la véritable éloquence; — celui qui s'est une fois bien pénétré des vérités de l'évangile, ne se laisse point séduire par les sophismes de l'impiété, etc.

Ainsi, *une fois*, pris dans le sens dont nous venons de parler, n'est nullement un flandricisme; mais il en est un, quand il est employé après un impératif; comme lorsqu'un Belge dit: *buvez une fois; — chantez une fois une petite chanson; — dites une fois à mon domestique qu'il vienne, etc.*

Il faut dire tout simplement, *buvez; — chantez une petite chanson; — dites à mon domestique, etc.*

On peut dire aussi dans la conversation familière, *dites un peu à mon domestique de venir; — chantez un peu une petite chanson, etc.*

Ce ne sera pourtant pas un flandricisme, que de dire à quelqu'un : *buvez une fois*, si l'on veut faire entendre qu'il ne doit boire qu'une seule fois, et non pas deux.

Il a encore dit ailleurs :

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diu, etc.

Catulle a dit de même :

Soles occidere et redire possunt :
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una, dormienda.

Mais ni Horace, ni Catulle, ni aucun autre auteur latin n'auraient dit : *bibe semel, dicas semel* (buvez une fois, dites une fois).

Art. XVIII.

Il va avec ceci comme avec cela, pour *Il en est de ceci comme de cela.*

On dira très-bien, *il en est de la jeunesse, comme d'une campagne; l'une et l'autre ont besoin de culture:* mais on ne pourrait pas dire, comme on le dit dans l'idiome flamand; *il va avec la jeunesse, comme avec une campagne; — il en est de la volupté, comme de l'hameçon; celui-ci trompe les poissons; celle-là, les hommes.* Ce serait parler flamand en français, que de dire: *il va avec la volupté, comme avec l'hameçon, etc.*

Art. XIX.

Aller avec, sans ajouter de régime.

Avec n'est pas adverbe; c'est une vraie préposition; il lui faut donc un régime: *avec vous, avec eux, etc.* Ce serait un flandricisme que de dire: *vous allez à la promenade; j'irai avec:* il faut dire *j'irai avec vous. — Ils partent pour Paris: allez avec;* dites *allez avec eux*, ou *accompagnez-les*, ou *soyez du voyage, de la partie.*

Art. XX.

Partir à, au lieu de: *Partir pour.*

Je pars à Paris ne vaut rien; il faut, *je pars pour Paris,*

Au lieu de : *il est parti à l'Espagne, en Espagne*, dites : *il est parti pour l'Espagne.*

Art. XXI.

Où que, pour *Où ; Pourquoi que*, au lieu de *Pourquoi.*

Où que vous voudrez ne se dit pas ; il faut : *où vous voudrez ; — j'irai par-tout où vous voudrez.*

On ne saurait expliquer pourquoi que l'aimant attire le fer ; il faut : *pourquoi l'aimant, etc.*, sans ajouter *que.*

Dieu nous a comblés de ses bienfaits ; c'est pourquoi que nous devons l'aimer : il faut simplement, *c'est pourquoi*, sans *que.*

Art. XXII.

Aussi pas pour *Non plus.*

Au lieu de : *vous n'êtes pas riche, et moi aussi pas*, dites : *ni moi non plus.*

Vous n'en savez rien, ni nous non plus ; et non point : *et nous aussi pas.*

Et moi aussi, et lui aussi, et nous aussi, etc., sont pour le sens affirmatif : *vous voulez boire, et moi aussi ; — il est gai, et moi aussi, — il sait la musique, et moi aussi, etc.* Dans le sens négatif on met, *ni moi non plus, ni lui non plus, ni nous non plus, etc. : il n'est pas content, ni moi non plus ; — vous ne savez point de nouvelles, ni nous non plus, etc.*

Art. XXIII.

Dormir, pour *Coucher*.

Le verbe *dormir* exprime cet état, cette situation, où nos sens jouissent du calme et du repos. *J'ai bien dormi cette nuit-ci; — ses inquiétudes l'empêchent de dormir.* Ce n'est que dans ce sens qu'on peut employer ce verbe.

Mais bien des gens l'emploient à la place du verbe *coucher*, et disent, par exemple, *j'ai dormi chez mon frère*, au lieu de dire : *j'ai couché chez mon frère.* Il faut dire de même, *nous avons couché ensemble*, et non pas, *nous avons dormi ensemble.*

Mais on peut dire : *je me suis couché sur l'herbe, et j'y ai bien dormi.*

Art. XXIV.

Un petit peu, pour *Un peu, bien peu, tant soit peu, fort peu.*

On ne dit pas *un petit peu;* mais on dit : *un peu ; fort peu; bien peu ; tant soit peu ; un tantinet. Donnez-moi un peu de vin*, ou *tant soit peu de vin*, et non pas *un petit peu de vin.* Cette dernière façon de parler est un flandricisme.

Elle serait plus jolie, si elle était un tantinet ou *un peu moins pâle*, et non pas *un petit peu.*

Art. XXV.

Meilleur, pour *Mieux.*

Meilleur, pour *plus bon* (qui ne se dit pas),

est un comparatif adjectif, dont personne n'ignore la signification : *ce vin-ci est meilleur que celui-là ; — cette étoffe-ci est meilleure que l'autre, etc.*

Mieux, pour *plus bien* (qui ne se dit pas non plus), est un comparatif adverbe, d'un usage très-connu : *vous chantez mieux que moi ; — il vaut mieux plaire à Dieu qu'aux hommes, etc.*

Mais bien des Flamands disent souvent *meilleur* à la place de *mieux* : *vous chantez meilleur que moi ; — je réussirai meilleur que vous, etc.*

Art. XXVI.

Pouvoir, pour *Savoir*, et *Savoir*, pour *Pouvoir*.

1.° Le verbe *pouvoir* signifie *avoir la puissance, la capacité de faire quelque chose ;* comme quand on dit, *je ne puis vous obliger ; — vous pouvez me défendre contre mes ennemis.*

Mais il est assez ordinaire d'entendre dire, *je ne sais point vous obliger*, pour *je ne puis vous obliger ;* ce qui est un vrai flandricisme.

Cependant, quand la proposition est négative, on peut se servir du conditionnel présent du verbe *savoir*, au lieu du verbe *pouvoir* ; comme dans cette chanson :

Je ne *saurais* danser ;
Ma pantoufle est trop étroite.

Ce ne serait pas la même chose de dire : *je ne*

sais point danser ; car cette phrase signifie : *je ne connais point la danse* ; ce qui présente un sens bien différent. On peut en effet savoir bien danser, sans cependant pouvoir le faire actuellement.

2.° Le verbe *savoir* signifie avoir la connaissance de quelque chose ; comme quand on dit : *il sait la musique ; — heureux celui qui sait maîtriser ses passions !*

Mais souvent l'on emploie le verbe *pouvoir* en la place du verbe *savoir*, et l'on dit, par exemple, *il ne peut ni lire, ni écrire,* au lieu de : *il ne sait ni lire, ni écrire;* ce qui est encore un vrai flandricisme.

Art. XXVII.

Sur, pour *Dans.*

Sur et *dans* sont deux prépositions, dont tout le monde connaît l'usage. *Un couvreur monté sur le toit d'une maison. — Il est bon de réfléchir sur l'instabilité des choses humaines. — Je couche dans cette chambre. — Mon argent est dans ce tiroir, etc.*

Mais bien des gens emploient la préposition *sur*, au lieu de la proposition *dans*, et disent, par exemple, *sur la rue,* pour *dans la rue ; — sur le monde*, pour *dans le monde ; — sur ma chambre*, pour *dans ma chambre, etc.* C'est une faute qu'il faut absolument éviter.

Il est encore un autre flandricisme à-peu-près semblable, qui est de dire : *sur un jour, sur un*

dimanche, *sur une fois*; au lieu d'*un jour*, *un dimanche*, *une fois*; il faut dire : *je vous irai voir un jour*, *un dimanche*, et non pas *sur un jour*, *sur un dimanche*.

Plusieurs disent encore, *il joue bien sur le violon*, pour *il joue bien du violon*. Cette façon de parler n'est nullement *française*.

Remarquez cependant, qu'on peut se servir de la préposition *sur* dans ces phrases : *je m'y rendrai sur les neuf heures*, *sur la fin ou le déclin du jour*; c'est-à-dire, *vers neuf heures* (qui vaut mieux), *vers la fin du jour*, *etc.*

Art. XXVIII.

Là il est, pour *Le voici.*

A cette question, *où est votre passe-port?* Un Flamand, selon l'idiome de sa langue, dirait : *là il est*; pour parler français, il doit dire : *le voici*, ou *le voilà*.

A cette question, *où sont vos livres*, au lieu de dire, *là ils sont*, l'on doit dire, *les voici*, ou *les voilà*.

Art. XXIX.

Dehors, ajouté inutilement après certains verbes.

Dehors est un adverbe de lieu, bien connu : *il était dedans ; il est maintenant dehors*.

Mais plusieurs le mettent bien ridiculement

après les verbes *boire*, *aller*, *tomber*, *etc.*, et disent, par exemple, *buvez dehors* (4), *buvez votre verre dehors*, *le feu va dehors*, *la bouteille est dehors*, au lieu de dire tout simplement, *buvez*, *videz votre verre*, *le feu s'éteint*, *la bouteille est vide*. Ces expressions sont de vrais flandricismes, ainsi que celle-ci, *je sais ma leçon dehors* (5), pour *je sais ma leçon par cœur*.

Il en est de même des expressions suivantes : *quelques historiens racontent qu'il tomba autrefois des pluies de sang dehors le ciel* : il ne faut point dire ici, *dehors le ciel*; mais, *il tomba du ciel des pluies de sang*.

---

(4) Je me souviens d'avoir, un jour, entendu un Anversois dire à un étranger, *buvez votre verre dehors* : celui-ci prit son verre, et alla le vider dans le jardin.

(5) Ce flandricisme, qui est aussi un germanisme, se trouve dans *l'Imitation de J.-C. Si scires totam bibliam exteriùs, etc.* (si vous saviez toute la bible dehors), y dit-on, dans le premier chapitre.

Plusieurs autres flandricismes ou germanismes de ce livre admirable démontrent d'une manière invincible, qu'il n'a pu être composé que par un Belge ou un Allemand, et détruisent l'intéressante dissertation qu'a faite à ce sujet M.r l'abbé Vallart, qui l'attribue à Jean Gersen, abbé de Verceuil, de l'ordre de S. Benoît, dans le treizième siècle.

D'autres savans prétendent que l'auteur de cet excellent ouvrage, est Jean Charlier, surnommé *Gerson*, né dans un village du diocèse de Rheims, en 1363.

Or, il me paraît évident, quoiqu'en dise ce savant dissertateur, que cet ouvrage n'est ni de l'italien *Gersen*, ni du français *Gerson*. Que je les suppose tous deux aussi peu versés dans le latin, que l'était l'auteur, quel qu'il soit, de ce livre inimitable (comme le prouvent le mot *bibliam* et d'autres expressions aussi peu latines), ils n'auront ni dit, ni pu

Art. XXX.

Long, pour *Grand.*

C'est encore un pur flandricisme que de dire : *c'est un homme long, c'est une femme longue*; il faut dire : *c'est un homme grand, c'est une femme grande.*

Remarquez que l'adjectif *grand*, ne peut ici se mettre avant le substantif. Car, un homme grand n'est pas pour cela un grand homme. En effet, quand on dit *un homme grand*, on entend la grandeur ou la hauteur de la taille, au lieu que, lorsqu'on dit : *un grand homme*, on entend l'illustration et la haute renommée ; c'est dans ce sens que l'on dit : *le grand Alexandre était petit de taille.*

Art. XXXI.

Boire du café, du thé, du chocolat, pour *Prendre du café, etc.*

On entend ordinairement des Belges dire : *je vais boire du café, du thé, du chocolat*; on doit dire : *je vais prendre du café, du thé, etc.*

---

dire : *si scires totam bibliam exteriùs*; mais ils auront dit, le premier, *si scires totam bibliam per memoriam* (*si sapesse a memoria tutta la biblia*); le second, *si scires totam bibliam per cor* (si vous saviez toute la bible par cœur).

Il est donc bien plus juste et plus naturel d'attribuer ce pieux et céleste ouvrage à Thomas à Kempis, chanoine régulier du Mont-Sainte-Agnès, né en 1380, à Kempis, village du diocèse de Cologne.

On dit aussi *prendre*; et non pas *boire une médecine*.

Mais on dit en français, comme en flamand, *boire du vin, de la bierre, de l'eau*, etc.

Art. XXXII.

Veux-je, voulons-nous boire? pour *Boirai-je, boirons-nous?*

Ce flandricisme est un de ceux que j'ai entendus le plus souvent.

On entend dire tous les jours, *veux-je vous aider?* pour *vous aiderai-je* ou *voulez-vous que je vous aide?*

On ne doit pas dire non plus, *voulons-nous faire une petite promenade?* mais *ferons-nous*, ou *voulez-vous faire avec moi une petite promenade?*

Art. XXXIII.

Vingt pieds Large, pour *large de vingt pieds, etc.*

C'est mal parler que de dire, *vingt pieds large*. Au lieu de : *cette salle est vingt pieds large, et trente pieds longue*, dites : *cette salle est large de vingt pieds, et longue de trente*, ou, par un autre tour, *elle a vingt pieds de largeur, sur trente de longueur*, ou *sa largeur est de vingt pieds, et sa longueur, de trente*; ou bien encore, *elle a vingt pieds de large, et trente de long; — cette toile a trente aunes de long, etc.*

Art. XXXIV.

Faire, pour *Rendre.*

Le verbe *faire*, selon son acception primitive, signifie l'action d'un être qui produit un effet.

Exemple, *Dieu a fait l'homme à son image, il l'a fait libre, capable de faire le bien ou le mal; — ce poète a fait un beau poëme, etc.*

Mais c'est un flandricisme d'employer le verbe *faire* à la place du verbe *rendre*, et de dire, par exemple, *la fortune fait ordinairement fiers et insensés, ceux qu'elle comble de ses faveurs;* il faut dire, *la fortune rend fiers, etc.* — Ne dites pas *la vertu nous fait estimables;* mais *la vertu nous rend estimables.*

En un mot, le verbe *faire* signifie ordinairement que l'on produit un ouvrage, et le verbe *rendre* signifie que l'on donne à un ouvrage une nouvelle modification ou manière d'être. Exemple : *cet ouvrier m'a fait une bouilloire, et il l'a rendue claire et unie comme du cristal.*

Art. XXXV.

Ne point douter ou, pour *Ne point douter que.*

C'est une faute bien grossière de dire, par exemple, *je ne doute pas ou vous gagnerez votre procès :* il faut dire, *je ne doute pas que vous ne*

ne gagniez votre procès ; — je ne doute point ou vous aimeriez la vertu, si vous la voyiez dans toute sa beauté ; dites : *je ne doute pas que vous n'aimassiez la vertu, si, etc.* Ces deux exemples suffiront.

Art. XXXVI.

Qu'est-ce que c'est pour un homme ? pour *Qui est cet homme-là ?*

Cette façon de parler est ridicule. La préposition *pour* est ici très-mal employée ; c'est du flamand tout pur. Ainsi, ne dites pas, *qu'est-ce que c'est pour un livre ?* mais dites, *quel livre est-ce là ? — Qu'est-ce que c'est pour une femme ?* dites, *qui est cette femme-là ?*

J'ai souvent entendu dire, *qu'est-ce que c'est ça pour une.....*, sans ajouter le mot *femme*. Cette façon de parler n'est pas seulement vicieuse, mais impolie, grossière et insultante.

Art. XXXVII.

Je vous aurai, pour *Je vous attraperai*, ou *Vous me le payerez.*

Je vous aurai dit-on souvent, quand on menace. C'est un flandricisme, au lieu duquel il faut dire : *vous me le payerez*, ou *je vous attraperai*. Pour *je l'aurai*, il faut dire : *il me le payera*, ou *je l'attraperai, etc.*

Art. XXXVIII.

Neuf, pour *Nouveau* et *Moderne*.

Les adjectifs *neuf, nouveau, moderne* se rendent indifféremment en flamand par un même adjectif, qui signifie *neuf*, et voilà pourquoi les Belges disent quelquefois, d'après leur idiome, *un neuf habit, une neuve maison, un neuf réglement, une neuve mode, un neuf auteur, une neuve architecture, etc.* Il faut dire en français, *un habit neuf* (6), *une maison neuve, un nouveau réglement, une nouvelle mode, un auteur moderne, une architecture moderne, etc.*

Voici quel doit être l'emploi de ces trois adjectifs.

1.° *Neuf* se dit d'une chose qui vient d'être faite et dont l'on n'a pas encore fait, ou dont l'on n'a guère fait usage. Ainsi, *un habit neuf* signifie un habit qui sort des mains du tailleur. *Une maison neuve*, marque une maison qui a été bâtie depuis peu, etc.

---

(6) Il faut ici que le substantif précède l'adjectif : ainsi, l'on ne peut pas dire : *un neuf habit, une neuve maison*; mais il faut dire : *un habit neuf, une maison neuve.* On peut dire cependant : *de neufs souliers*, ou *des souliers neufs.*

Mais l'adjectif *nouveau* peut indifféremment suivre ou précéder son substantif.

L'adjectif *moderne* suit ordinairement son substantif : au reste, il faut ici, comme en bien d'autres occasions, consulter l'oreille.

Il y a donc de la différence entre *un habit nouveau* ou *un nouvel habit*, et *un habit neuf*; entre *une maison neuve*, et *une nouvelle maison*.

Un habit nouveau veut dire, non pas un habit qui vient d'être fait, mais un habit différent de celui qu'on avait mis la veille : *j'ai mis aujourd'hui un nouvel habit ; demain j'en mettrai encore un nouveau : mais ni l'un ni l'autre ne sont neufs. — Je vais quitter ma maison qui est toute neuve, et en habiter une nouvelle, qui pourtant n'est pas neuve, etc.*

2.° L'usage de l'adjectif *nouveau* est ordinairement de le joindre aux substantifs *ordre, réglement, ordonnance, loi, etc. Je resterai ici jusqu'au nouvel ordre*, et non pas, *jusqu'à l'ordre neuf. — On a fait un nouveau réglement*, et non pas, *un réglement neuf. — On vient de publier une nouvelle ordonnance, une nouvelle loi*, et non pas, *une ordonnance neuve, une loi neuve. — Les nouvelles modes sont quelquefois bien ridicules*, et non pas, *les modes neuves, etc.*

3.° L'adjectif *moderne* se dit, par exemple, des auteurs, des tableaux, etc. : *c'est un auteur moderne ; — on a disputé, l'on dispute, et l'on disputera long-temps encore si les anciens l'emportent sur les modernes, ou les modernes sur les anciens ; — cet édifice est dans le goût moderne, etc., etc.*

Au reste, l'usage apprendra mieux que les règles, l'emploi de chacun de ces trois adjectifs.

Art. XXXIX.

Pouvoir, pour *Avoir la permission de faire quelque chose.*

Le verbe *pouvoir*, comme nous l'avons remarqué plus haut, marque la puissance ou la capacité de faire quelque chose ; comme quand on dit: *vous pouvez me rendre service*, on veut dire, *vous avez la puissance, la capacité, les moyens de, etc.*

Mais il n'est pas rare qu'on emploie le verbe *pouvoir*, pour *avoir la permission de, etc.*, et que l'on dise, par exemple, *puis-je parler? — puis-je sortir? etc.*, pour *m'est-il permis de parler? — m'est-il permis de sortir?* Cette dernière façon de parler est bonne : l'autre est un flandricisme.

Cette différence d'expression en français est fondée sur la différence physique qu'il y a entre *avoir la capacité* et *avoir la permission*. Il y a en effet bien des choses que l'on a la capacité de faire, et qu'on n'a pas la permission de faire. Mais la chose est trop claire pour demander une explication plus ample.

Art. XL.

Je suis vingt ans, pour *J'ai vingt ans* ; *Je suis peur*, pour *J'ai peur.*

Il est assez étonnant que l'on dise dans l'idiome flamand, *je suis vingt ans*. Apparemment que

le mot flamand qui veut dire *âgé* est ici sous-entendu. Quoi qu'il en soit, il faut dire : *j'ai vingt ans*, ou *je suis âgé de vingt ans*.

Il faut de même dire : *j'ai peur, j'ai froid, j'ai chaud*, et non pas : *je suis peur*; — *j'ai peur pour vous*, ou *je crains pour vous*, et non pas, *je vous crains*; car, *craindre quelqu'un* et *craindre pour quelqu'un* ne sont pas la même chose.

Art. XLI.

Vieux, pour *Ancien*, *Antique*, *Agé*.

Vieux, *ancien*, *antique*, *âgé* s'énoncent en flamand par un seul et même mot, qui signifie *vieux*.

1.° *Vieux*, qui se dit également des personnes et des choses, signifie quelqu'un qui a déjà long-temps vécu, ou de quelque chose qui a déjà duré long-temps : *un homme vieux*, *un vieux péché*, *un vieil arbre*, *un vieux chêne*, *un vieux chapeau*, *une vieille maison*, *etc.*

2.° *Ancien* se dit également des personnes et des choses : *les anciens et les modernes*; *les anciens Gaulois*; *une ancienne coutume*; *un ancien goût*, *etc.*

On ne dit pas, *un ancien homme*, mais *un homme vieux* (7).

---

(7) *Vieil homme* s'emploie pour dire : *homme corrompu par le péché*. C'est dans ce sens que nos prédicateurs disent : *il faut se dépouiller du vieil homme*, *du vieil Adam*.

3.° *Antique* pour *ancien*, s'emploie le plus souvent en poésie :

C'est un usage *antique* et sacré parmi nous. (*Rac.*, *Ath.*)

Cet adjectif se dit aussi en prose, d'un tableau, d'une médaille, etc. *C'est un tableau antique*; *c'est une médaille antique*, *etc.* On dit aussi, *c'est une antique*, et *antique* est ici substantif.

4.° *Agé* ne se dit que des personnes : *cet homme est déjà fort âgé*; — *cette femme est plus âgée que moi.*

Au lieu de : *mon frère le plus âgé, ma sœur la plus âgée,* on dit: *mon frère aîné, ma sœur aînée.*

Art. XLII.

Bientôt, pour *Presque.*

Bientôt est un adverbe de temps, qui signifie la même chose que *dans peu*, ou *dans peu de temps*, et qui marque qu'une chose ne tardera pas à se faire, comme quand on dit : *la paix se fera bientôt*, c'est-à-dire, *ne tardera pas à se faire*, ou *se fera dans peu*, ou *dans peu de temps* (8). — *Nous aurons bientôt dîné*, signifie, *nous ne tarderons pas à avoir dîné.*

(8) Quand *bientôt* est joint au prétérit ou à un des temps qui y ont rapport, je ne crois pas qu'on puisse le rendre par *dans peu* ou *dans peu de temps*; par exemple, *il a eu bientôt fini son ouvrage*, ne pourrait pas, ce me semble, se tourner par *il a eu fini son ouvrage dans peu*, ou *dans peu de temps*; il faudrait dire : *il a eu fini son ouvrage en peu de temps*, ou *il a mis peu de temps à*, *etc.*

Mais souvent, d'après l'idiome flamand, on emploie *bientôt* dans le sens de *presque*, et l'on dit, par exemple, *il est bientôt mort*, pour *il est presque mort*, ou *il touche à sa dernière heure*, ou *peu s'en faut qu'il soit mort*.

Remarquez ici, qu'au lieu de se servir de *presque*, il vaut mieux employer : *penser*, *manquer de*, *etc.*, ou bien, *peu s'en faut que*; — *peu s'en est fallu que*, *etc.* Ainsi, au lieu de : *j'ai presque été tué*, il vaut mieux dire : *j'ai pensé être tué*, ou *j'ai manqué*, *j'ai failli d'être tué*, ou *peu s'en est fallu que je ne fusse tué*.

Art. XLIII.

Une messe à chanter, pour *Une grand'messe.*

On ne dit point *une messe à chanter*, mais *une grand'messe* (9), pour exprimer une messe qu'on célèbre avec du chant et d'autres cérémonies ajoutées à celles qui sont en usage dans une messe basse. Ex. : *on a célébré une grand'messe en action de grâces*, et non pas, *une messe à chanter*.

(9) Remarquez qu'on ne pourrait pas dire : *une grande messe*, ou ce ne serait pas dans le même sens. C'est ainsi qu'on dit : *grand'mère*, *grand'salle*, *grand'place*, *etc.* *Grande mère*, *grande salle*, *grande place* ne signifieraient pas la même chose. On dit aussi : *grand'chose* dans une proposition négative : *cela ne vaut pas grand'chose*.

Art. XLIV.

Une paire, pour *Une couple*, et *vice versâ.*

Ces deux mots ne se prennent pas indifféremment l'un pour l'autre.

Quand les deux choses dont on parle, sont de même espèce et faites pour être ensemble, on se sert du substantif *paire : — une paire de gants ; — une paire de boucles ; - une paire de souliers, etc*

Mais quand les deux choses, quoique de même espèce, ne sont pas absolument faites pour être ensemble, on se sert du substantif *couple* (10) : *une couple d'œufs ; — une couple de pigeons, de poulets, etc.*

Art. XLV.

Long-temps, pour *Depuis long-temps, dès long-temps, il y a long-temps que.*

Long-temps est un adverbe de temps, qui marque la longue durée d'une chose ou d'une ac-

(10) *Couple* (substantif masculin) se dit presque toujours des personnes qui ont entre elles une liaison particulière : *un couple d'amis, d'amans ; d'époux ; — voilà un couple bien assorti.* On dit aussi, *un couple de chevaux*, quand ces chevaux sont destinés au même attelage.

tion : *il a vécu long-temps ; — cela ne durera pas long-temps ; — il a long-temps étudié, etc.*

C'est un vrai flandricisme, et une faute grossière en français, d'employer l'adverbe *long-temps* dans le sens de *depuis long-temps, dès long-temps, il y a long-temps que*, et de dire, par exemple, *il demeure long-temps à Bruxelles*, au lieu de : *il y a long-temps qu'il demeure à Bruxelles, etc.*

On dira bien au passé, *je vous ai attendu long-temps*, et cela voudra dire : *mon action de vous attendre a beaucoup duré* ; mais on ne pourrait pas dire : *je vous attends long-temps* ; il faudra dire : *il y a long-temps que je vous attends*, ou *je vous attends dès long-temps, depuis long-temps.*

On dira encore : *cet habit m'a duré long-temps*, ou *cet habit me dure depuis long-temps*, ou *il y a long-temps que cet habit me dure.*

On dit souvent : *je suis ici long-temps* ; il faut dire : *je suis ici depuis long-temps, dès long-temps*, ou *il y a long-temps que je suis ici.*

Art. XLVI.

Une croix, pour *Le signe de la croix.*

Une croix signifie l'instrument de notre rédemption : *J.-C. est mort sur la croix.*

Faites une croix, dit-on souvent aux enfans ; il faut dire : *faites le signe de la croix.*

Art. XLVII.

Rester, pour *Devenir*.

Il est assez ordinaire de se servir, dans un sens interrogatif, du verbe *rester* pour le verbe *devenir*. C'est un flandricisme qu'il faut éviter. Ainsi, au lieu de dire, comme disent plusieurs, *où sont restés nos beaux jours?* dites : *que sont devenus nos beaux jours?*

Ne dites pas : *où resterait la société, si l'on n'y punissait les citoyens méchans et nuisibles?* mais dites : *que deviendrait la société, si l'on n'y, etc.*

Art. XLVIII.

Aller en haut, pour *Monter*; *Aller en bas*, pour *descendre*.

Aller en haut et *aller en bas* sont deux flandricismes, auxquels il faut substituer : *monter* et *descendre* (11).

Ne dites donc pas : *il faut que j'aille en haut dans ma chambre*; ni, *il faut que j'aille en bas*

(11) C'est une faute plus grossière encore de dire : *monter en haut, descendre en bas.* Ce pléonasme est aussi ridicule que les suivans : *de l'écarlate rouge; des cadavres morts; ils se sont dit des injures réciproques de part et d'autre; ils se sont entr'égorgés les uns les autres; une bûche de bois, etc.*

dans ma cave; mais, *il faut que je monte dans ma chambre*; *il faut que je descende dans ma cave*.

Remarquez ici, que *monter* et *descendre* sont quelquefois verbes actifs; comme quand on dit: *montez ce panier; descendez cette table, etc.*

Art. XLIX.

Vîtement, pour *Vîte.*

Vîtement et *vîte* sont deux adverbes qui, l'un et l'autre, signifient : *avec vîtesse, promptement*; mais *vîte* vaut mieux que *vîtement*; celui-ci n'est plus guère en usage : *partez et revenez vîte*, et non pas : *revenez vîtement.*

Vîte est aussi un adjectif; il est maintenant peu usité; il signifie : *prompt, rapide, véloce, etc.* (12).

Art. L.

Vous êtes bien obligé, pour *Je vous suis bien obligé.*

Il est bien étonnant qu'un tel flandricisme, qui est si ridicule en français, n'ait pas paru tel à ceux qui s'en servent. Il faut dire : *je vous suis bien* ou *fort obligé*, ou *je vous remercie*, ou *je vous rends grâces, etc.*

---

(12) Si *véloce* n'est pas *français*, il a autant droit de l'être, que bien d'autres mots nouveaux, qui ont, sans peine, obtenu leur passe-port.

Art. LI.

Marier, pour *Se marier*.

Il n'y a rien de plus ordinaire, que d'entendre dire, par exemple : *il a marié une femme riche ; — elle a marié un riche Anversois*. Pour parler purement, il faut dire : *il a épousé une femme riche ; elle a épousé un riche Anversois*.

Marier est un verbe actif qui signifie *unir un homme et une femme par le mariage*. Ainsi, dire : *j'ai marié M.elle ...*, veut dire, *j'ai joint, j'ai uni cette demoiselle par le mariage* ; or, joindre, unir une demoiselle par le mariage, n'est pas pour cela se marier avec elle ou l'épouser. C'est le curé qui confère le sacrement de mariage, et, par conséquent, c'est lui qui marie l'homme et la femme.

Rabelais, curé de Meudon,
Mariant à Lucas, Jacqueline Bridon, etc.

Mais, ni l'homme ne marie la femme, ni la femme ne marie l'homme.

On peut dire aussi : *se marier avec*, pour *épouser ; il s'est marié avec une aimable femme*. Mais le verbe *épouser* vaut mieux.

Se marier s'emploie presque toujours absolument, et sans ajouter la préposition *avec* ; exemple : *il vaut mieux*, dit S. Paul, *se marier que de brûler*.

Maleville a dit :

Pour mettre ton esprit en paix,
Résous-toi d'imiter ton père,
Tu ne te *mariras* jamais.

Art. LII.

Promener, pour *Se promener.*

Promener est un verbe actif qui doit toujours être suivi de son régime : *cette dame promène son enfant au parc. — Je promène par-tout mes inquiétudes.*

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire : *je vais promener ; — il est allé promener*, pour *je vais me promener ; — il est allé se promener.*

Se promener est un verbe réfléchi : *je me promène, tu te promènes, etc.*

Art. LIII.

Il pleut comme, pour *Il paraît qu'il pleut, etc.*

S'il y a une expression barbare et ridicule, c'est bien celle-là.

Au lieu de : *il pleut comme*, dites, *il pleut donc*, ou *il paraît qu'il pleut*, ou *il semble qu'il pleuve.*

Ne dites pas non plus, comme bien des gens, *vous êtes comme malade* ; mais dites : *vous êtes donc malade*, ou *il semble que vous soyez malade*, ou *quoi! vous êtes malade!*

Art. LIV.

Je suis un Français, pour *Je suis Français.*

On dit bien *c'est un Français, un Espagnol*,

mais on ne dit pas : *je suis un Français ; — il est un Espagnol* ; il faut dire : *je suis Français* ; — *il est Espagnol.*

Art. LV.

Mais, pour *Seulement.*

Mais pris pour *seulement* est un flandricisme qu'on a coutume d'employer dans des phrases du même genre que les suivantes : *il a mais peu de revenus ; — il nous a montré mais une petite partie de sa bibliothèque.*

Il faut dire : *il a seulement peu de revenus*, ou, et mieux, *il n'a que peu de revenus ; — il nous a montré seulement une petite partie de sa bibliothèque*, ou, et mieux, *il ne nous a montré qu'une petite partie de sa bibliothèque.*

Art. LVI.

Se rappeler de, pour *Se souvenir de.*

Je ne sais si ceci est un flandricisme, mais je sais bien que *se rappeler* suivi de *de*, n'est point français, si ce *de* marque le génitif : c'est une faute contre la grammaire, un vrai solécisme. Cette faute est une des plus communes, elle est en usage même chez des Français, chez des personnes qui se piquent le plus de parler purement, et rien de si commun que d'entendre dire, *je ne m'en rappelle pas*, au lieu de : *je ne m'en souviens pas.*

Voici sur quoi s'appuie ma critique : on dit bien *se souvenir de quelque chose ;* mais on ne dit pas : *se rappeler de quelque chose ;* on dit : *se rappeler quelque chose.*

Rappeler est un verbe actif qui régit un accusatif : *se rappeler le souvenir d'une anecdote,* veut dire : *rappeler une anecdote à soi.* Il est donc évident qu'il serait absurde de dire : *je me rappelle de cette anecdote ;* il faut : *cette anecdote ;* le *de* est de trop.

On dira : *c'est ce dont je me souviens,* et non pas, *c'est ce dont je me rappelle,* mais *c'est ce que je me rappelle.*

Je me rappelle mon enfance, et non pas, *de mon enfance* ; ou bien, *je me souviens de mon enfance.*

La chose est trop claire pour avoir besoin de plus d'explication.

Art. LVII.

Prêter, pour *Emprunter*, et *vice versâ.*

Bien des gens confondent ces deux verbes. Voici, en deux mots, l'usage de chacun en français. Les exemples suivans suffiront pour empêcher de les confondre : *j'ai prêté de l'argent à mon ami, pour payer ses dettes, et j'en ai emprunté à mon frère, pour payer les miennes ; — on nous a prêté main forte pour arrêter des voleurs ; — la langue française a emprunté presque tous ses mots du grec et du latin.*

Art. LVIII.

Ici, pour *Ci*.

Ici est un adverbe de lieu, qui veut dire : *dans ce lieu*; — *nous sommes bien ici.*

Ci est un petit mot, qui ne signifie rien par lui-même, et qui se met, précédé d'un trait-d'union (-), après un mot, pour marquer que la chose est près de nous; comme quand on dit : *cette étoffe-ci vaut mieux que l'autre; — ce monde-ci n'est qu'une vallée de misère, etc.*

Mais c'est une faute grossière et assez commune, que de dire : *cet homme ici, cette femme ici, etc.*

Le corrélatif de *ci* est *là*, qui se met également après un mot, pour désigner un objet plus éloigné de nous : *celui-ci est un coquin; celui-là est un honnête homme; — je préfère ce vin-ci à ce vin-là.*

Art. LIX.

Rendre un plaisir, pour *Faire un plaisir*.

On ne dit : pas *faire un service à un ami*, mais *rendre un service à, etc.*

On ne dit pas non plus *rendre un plaisir à un ami*, mais *faire un plaisir à, etc.*

Ainsi dites : *je vous rendrai tous les services qui dépendront de moi; — faites-moi le plaisir de me prêter cent louis.*

Art. LX.

Volontiers, pour *volontairement*, et *vice versâ*.

La signification de ces deux adverbes suffira pour apprendre à ne pas les prendre indifféremment l'un pour l'autre.

Volontiers est un adverbe qui signifie la même chose que *de bon cœur, avec plaisir*; comme quand on dit : *je vous rendrai volontiers ce service*; c'est-à-dire, *je vous rendrai de bon cœur, avec plaisir ce service*; — *je boirai volontiers* (c'est-à-dire *avec plaisir*) *un verre de vin*. *Volontiers* est le contraire de *malgré moi, malgré vous, etc.*

Volontairement veut dire : *de propos délibéré, le sachant et le voulant*; comme quand on vous demande : *avez vous commis ce péché volontairement* ?

Art. LXI.

Mettre plusieurs choses sur un, pour *Mettre plusieurs choses les unes sur les autres*.

L'idiome flamand veut qu'on dise : *il a mis ces pierres sur un*; l'idiome français veut qu'on dise : *il a mis ces pierres les unes sur les autres*.

Au lieu de dire, selon le même idiome, *tout est sous un*; dites : *tout est sens dessus dessous, etc.*

Art. LXII.

Aussi, *si*, *autant*, *tant*, employés indifféremment l'un pour l'autre.

Aussi, *si*, *autant*, *tant* ne doivent pas s'employer indifféremment l'un pour l'autre.

Voyons l'usage de chacun.

Aussi et *si*, adverbes de comparaison, se mettent avant les adjectifs, les adverbes et les verbes passifs.

Aussi est employé dans les phrases affirmatives. Exemples : *un ouvrage, pour nous intéresser, doit être aussi agréable qu'utile; — il est aussi regretté, qu'il était aimé* (dans cette phrase, *autant* vaudrait mieux qu'*aussi*); — *cet ouvrier travaille aussi élégamment que solidement.*

Si est en usage dans les propositions négatives ou interrogatives. Exemples : *il n'est pas si glorieux de vaincre les ennemis, qu'il l'est de se vaincre soi-même*; — *Quinaut n'est plus si méprisé qu'il l'était autrefois* (ici je préférerais *tant* à *si*); — *la mort est-elle donc si à craindre* ou *tant à craindre ?*

Si, signifiant *tellement*, s'emploie dans les phrases affirmatives. Exemples : *la vertu est si belle, disait Platon, que, si* (13) *on la voyait par les yeux du corps, elle gagnerait tous les*

(13) Remarquez ici, que le premier *si* signifie *tellement*, et que le second est conditionnel.

cœurs ; — il se comporte si sagement, qu'il n'y a personne qui ne l'estime.

Autant, adverbe de comparaison s'emploie dans les phrases affirmatives, et ne se joint qu'aux substantifs et aux verbes. Exemples : *il faut autant de courage et de grandeur d'ame, pour ne pas s'enivrer d'orgueil dans la prospérité, que pour ne pas se laisser abattre dans les revers ; — je méprise autant le vice, que j'estime la vertu.*

Tant, dans le sens d'*autant*, s'emploie dans les phrases négatives ou interrogatives. Exemples : *je n'ai pas tant de fortune que vous ; — croyez-vous qu'il y ait tant de gloire à se venger, qu'à pardonner?*

Tant, dans le sens de *tellement*, s'emploie dans les phrases affirmatives. Exemple : *elle a tant dansé, qu'elle en a gagné une fluxion de poitrine.*

Art. LXIII.

L'imparfait de l'indicatif, pour le prétérit.

L'imparfait et le prétérit de l'indicatif ne sont, dans la langue flamande, qu'un même temps. Voilà pourquoi des flamands, peu versés dans la langue française, emploient toujours l'imparfait pour le prétérit, et disent, par exemple : *hier je jouais*, pour *hier je jouai*.

Pour ne point les confondre, il suffira de savoir l'usage de l'un et de l'autre.

L'imparfait marque qu'une chose, qui n'existe plus, existait dans le même temps qu'une autre, qui est également passée.

Exemple : *je dansais, lorsque vous buviez.* Dans cette phrase je fais entendre que mon action de danser, n'est plus; mais je la marque comme présente relativement à votre action de boire, qui est également passée, de sorte que les deux actions existaient ou se faisaient dans le même temps.

Le prétérit s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps tout-à-fait passé, et dont il ne reste plus rien.

Exemples : *hier, avant-hier, la semaine dernière je jouai, dansai et m'amusai bien*, et non pas *je jouais, dansais et m'amusais bien*; mais on peut dire : *hier je jouais, dansais et m'amusais bien, pendant que vous dormiez.*

Dans une comédie de Duryer, intitulée *Cléomédon*, une princesse raconte la naissance de son amour, en ces deux beaux vers :

Et, comme un jeune cœur est bientôt enflammé,
Il me vit, il m'aima; je le vis, je l'aimai.

Art. LXIV.

Ne pas signifier beaucoup, pour *ne pas valoir grand'chose.*

Cela ne signifie pas beaucoup, dit-on selon l'idiome flamand : il faut dire en français, *cela*

ne vaut pas grand'chose, ou *est de peu de valeur*, ou *est peu intéressant, etc.*

Il y en a qui disent : *cela ne signifie pas grand'chose*. Cette expression ne me paraît pas moins impropre que la première.

On dit cependant en style familier, *cela ne dit rien*, pour signifier, *cela ne produit pas un bon effet*.

Art. LXV.

Le conditionel présent ou le conditionel passé, avant la particule conditionnelle *Si*.

C'est plutôt un latinisme (14) qu'un flandricisme de mettre après *si*, le conditionnel présent, ou le conditionnel passé, et nous ne parlons ici de cette faute, que parce que c'est celle où l'on tombe le plus souvent. En effet, l'on entend dire tous les jours : *si je pourrais, etc.; — si je serais; — si je viendrais; — si nous aurions voulu; — s'il aurait réussi; — s'ils voudraient, etc., etc.*

Ne dites donc pas, *si les hommes vivraient plus*

---

(14) Les latins, après *si*, au lieu de l'imparfait ou le plusque-parfait de l'indicatif, mettent l'imparfait ou le plusque-parfait du subjonctif, et, dans leur langue, ces deux temps se confondent avec les deux conditionnels. C'est là, je crois, l'origine de cette faute contre la langue française, qui adopte deux temps conditionnels, et les distingue de l'imparfait et du plusque-parfait du subjonctif.

sobrement, ils vivraient plus long-temps, mais, *si les hommes vivaient plus sobrement, ils vivraient, etc.; — s'ils seraient venus, ils se seraient bien amusés*, mais, *s'ils étaient venus, ils se seraient, etc.; — s'il suivrait, s'il aurait suivi les conseils qu'on lui donne, il serait plus heureux*, mais, *s'il suivait, s'il avait suivi, etc.*

Voici deux remarques intéressantes :

1.° Quand la phrase a plus d'un membre et qu'il faut répéter le *si*, au lieu de le répéter, on peut lui substituer *que*, et ce *que* demande, au lieu de l'imparfait de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif; et, au lieu du plusque-parfait de l'indicatif, le plusque-parfait du subjonctif.

Exemples : *s'il faisait beau, et que je fusse de loisir, j'irais me promener*, et non pas : *et si j'étais de loisir*. Ce n'est cependant pas une faute; mais c'est moins élégant.

Si cette maison m'avait plu, et que j'eusse eu de l'argent, je l'aurais achetée, et non pas, *et si j'avais eu, etc.*, ou du moins cela ne serait pas si élégant.

2.° Lorsque *si* est employé dans un sens dubitatif, c'est-à-dire, lorsqu'il exprime un doute et une incertitude, on peut employer les deux conditionnels.

Exemples : *quand bien même elle serait riche*, ou *fût-elle riche, je ne sais* ou *je doute si je voudrais l'épouser.*

Je doute s'il aurait réussi, même en suivant la route que vous lui aviez tracée.

Art. LXVI.

Le condit. présent ou passé, pour l'imparfait ou plusque-parfait du subj.

C'est encore une des fautes les plus communes, de dire, par exemple, *je voudrais que vous viendriez*; — *il serait à souhaiter que vous changeriez de conduite*; — *je serais charmé qu'on me permettrait de sortir*; — *il faudrait que ce château m'appartiendrait*; — *je serais fâché que vous feriez des sottises, etc., etc.*

Il faut dire : *je voudrais que vous vinssiez*; — *il serait à souhaiter que vous changeassiez de conduite*; — *je serais charmé qu'on me permît, etc.*; — *il faudrait que ce château m'appartînt*; — *je serais fâché que vous fissiez des sottises, etc., etc.*

Cette faute est encore un vrai latinisme, et l'origine en est la même que celle que j'ai indiquée dans la note de l'article précédent.

Art. LXVII.

Je ne puis pas contre, pour *Ce n'est pas ma faute.*

Il n'est pas rare d'entendre dire, pour s'excuser, *je ne puis, je ne pouvais pas, je n'ai pas pu contre*, au lieu de dire, *ce n'est pas, ce n'était pas, ce n'a pas été ma faute.*

On peut dire aussi, *je n'en puis pas*; *je n'en pouvais pas, etc.*; — *si vous êtes dans le malheur, je n'en puis pas*, ou *ce n'est pas ma faute*; — *si je n'ai pas profité de vos avis, vous n'en pouvez pas*, ou *ce n'est pas votre faute.*

Je n'y puis rien ne signifie pas la même chose. Cette phrase veut dire: *cela n'est pas en mon pouvoir*; — *cela ne dépend pas de moi.*

Art. LXVIII.

Tomber en impuissance, pour *tomber en défaillance.*

Cette faute n'est pas bien commune. J'ai pourtant entendu dire plus d'une fois, *il est tombé en impuissance*; il fallait dire: *il est tombé en défaillance*, ou *en pamoison*; — *à peine lui eut-on appris cette nouvelle, qu'il tomba en défaillance*; et non pas, *en impuissance*; ce qui présente un sens bien différent. On aurait pu dire aussi, *il s'est évanoui*, ou *il est tombé en faiblesse.*

Art. LXIX.

Avoir l'eau, pour *Être hydropique.*

Il a l'eau, ai-je souvent entendu dire. D'abord je ne comprenais pas le sens de cette phrase; on aurait dû dire, *il est hydropique*, ou *sa maladie est une hydropisie*, et non pas, *il a l'eau.*

Art.

Art. LXX.

Ruses, pour *Disputes*, *Querelles*.

Le substantif *ruse* veut dire la même chose que *finesse*, *fourberie*, *talent de tromper*; comme quand on dit, *on s'élève souvent aux honneurs plus par la ruse que par le mérite*.

Mais le mot *ruses* (au pluriel) s'emploie bien fréquemment pour *disputes*, *rixes*, *querelles*.

N'allez pas là, dit-on, *il y a des ruses* : on doit dire, *n'allez pas là, il y a des querelles*, ou *des disputes*, *etc.*

J'ai souvent entendu dire : *ruses* pour *chagrins*, *embarras, peines et tracasseries de ménage, etc.* : *cet homme a eu bien des ruses*; il fallait dire : *cet homme a eu bien des peines, bien des chagrins, bien des déboires, etc.*

Art. LXXI.

S'accoucher, pour *Accoucher*.

Accoucher est neutre ou actif.

Il est neutre par rapport à la femme qui met un enfant au monde : *elle est près d'accoucher*; — *elle est accouchée d'un garçon*; — *cette femme accouche toujours avant le terme*.

Il est actif par rapport à la sage-femme ou à l'accoucheur qui aide la femme dans son enfantement : *c'est M.r... qui l'a accouchée*; — *ce chirurgien est habile dans l'art d'accoucher*.

Mais, pour qu'on pût dire, *elle s'est accouchée*, il faudrait qu'elle eût exercé sur elle-même les fonctions d'un accoucheur : or, ce n'est pas là ce qu'on veut dire. On veut seulement dire qu'elle a mis un enfant au monde.

Il y a des pays où les femmes s'aident elles-mêmes, sans secours étranger, dans leur enfantement, et ce n'est que dans ce cas qu'on peut dire : *cette femme s'est accouchée elle-même.*

Art. LXXII.

Néyé ou *Nié*, pour *Noyé*.

On a trouvé une femme niée dans le rivage, ai-je souvent entendu dire ; il fallait dire : *noyée*, participe passif du verbe *noyer*.

Nié est le participe passif du verbe *nier*, qui signifie *dire que non*. C'est le contraire du verbe *affirmer* : *il a nié ce que j'ai affirmé* ; — *ce qui est affirmé par l'un, est nié par l'autre.*

Il y en a qui, pour *noyé*, disent *néyé* ; ce mot n'est pas français.

Art. LXXIII.

Drôle (*substantif*), pour *Drôle* (*adjectif*).

Drôle, substantif, est un mot injurieux. *Vous êtes un drôle* ; — *c'est un drôle*, veulent dire, *vous êtes un coquin, un mauvais sujet* ; — *c'est un coquin, un mauvais sujet.*

Mais *drôle*, adjectif, signifie *plaisant*: ainsi ce n'est pas insulter un homme, que de dire: *il est drôle*; — *c'est un drôle de corps*.

Bien des gens se trompent dans l'usage de ce mot. Ce que je viens d'en dire suffira pour faire éviter cete erreur.

Art. LXXIV.

Être à son dernier liard, pour *Être pauvre, n'avoir pas le sou.*

J'ai souvent entendu dire: *je suis à mon dernier liard*, et même quelquefois, *dans mon dernier liard*: il fallait dire: *je n'ai plus le sou*; — *je suis pauvre, réduit à rien.*

Art. LXXV.

Je suis allé, pour *J'ai été.*

C'est encore là une des fautes les plus ordinaires.

On ne peut dire: *je suis allé*, que dans des phrases semblables à celle-ci: *si l'on vient pour me parler, dites que je suis allé à la messe.*

Mais je ne puis pas dire: *je suis allé à la messe*; car, *je suis allé à la messe*, fait entendre que je n'en suis pas encore revenu: or, si je n'en suis pas revenu, je ne puis le dire; cela est si vrai, que, si quelqu'un venait me parler dans l'église, je ne pourrais que lui dire, *je suis venu à la messe*, et non pas, *je suis allé à la messe.*

Mais, revenu de la messe, je puis dire : *j'ai été à la messe.*

On ne peut pas non plus dire, à la seconde personne, *vous êtes allé à la messe;* mais on le dit très-bien à la troisième personne : *il est allé à la messe*; — *ils sont allés à la messe*, et cette expression fait entendre qu'il n'en est pas revenu, qu'ils n'en sont pas revenus.

S'il en était revenu, s'ils en étaient revenus, on dirait : *il a été, ils ont été à la messe.*

Il a été à Paris signifie qu'il a fait le voyage de Paris, et qu'il en est revenu.

Il est allé à Paris donne à entendre qu'il n'en est pas encore revenu.

Art. LXXVI.

Saisi, pour *Effrayé.*

Saisi n'est pas synonyme d'*effrayé*, et c'est à tort qu'on l'emploie dans ce sens. Ainsi, *il est saisi* ne signifie pas, *il est effrayé* ; pour le signifier, il doit être suivi de : *de frayeur.* On dit aussi : *saisi d'étonnement, de crainte, d'effroi, de la goutte, d'une douleur subite, etc.*

Saisi est le participe passif du verbe *saisir*, et signifie la même chose que *pris* : *le voleur est saisi*, ou *on a saisi le voleur*, ou *on s'est saisi du voleur.*

Mais bien des gens disent simplement : *j'ai été saisi*, pour *j'ai été effrayé; j'ai été saisi d'une peur subite.....* C'est une grosse faute, qu'il faut absolument éviter.

Art. LXXVII.

Dégourdi, pour *Déniaisé.*

Dégourdi, le contraire d'*engourdi*, est le participe passif du verbe *dégourdir*, qui signifie *ôter l'engourdissement : mes mains étaient engourdies par le froid; elles sont maintenant dégourdies ; — j'étais tout engourdi ; ce café m'a dégourdi.*

Mais il est assez ordinaire, même en France, d'entendre dire : *ce jeune homme, depuis son retour de Paris, est bien dégourdi;* et ceux qui se servent de cette expression veulent dire, qu'*il est bien déniaisé;* qu'*il n'est plus simple comme auparavant,* et qu'*il a acquis de l'expérience dans les manières.* Ce terme, pris dans ce sens, me paraît impropre.

Art. LXXVIII.

Il est douze heures, pour *Il est midi, il est minuit.*

Il n'est pas de bon usage de dire, comme on dit en flamand, *il est douze heures* ; il faut dire : *il est midi; — il est minuit.*

Art. LXXIX.

Reguéri, pour *Guéri.*

J'entends souvent dire *reguéri*, pour *guéri : cet homme est reguéri; ce médecin m'a reguéri;*

il faut dire : *cet homme est guéri; — ce médecin m'a guéri.* Si l'on peut dire *reguéri*, ce ne peut être que dans le cas, où, étant retombé malade, on aurait été guéri pour la seconde fois.

Art. LXXX.

Alors, pour *Ensuite.*

Alors est un adverbe de temps, qui veut dire la même chose que *dans ce temps-là, à cette époque, etc.*; comme quand on dit : *il était autrefois bien riche; alors il se voyait entouré de flatteurs et de faux amis; — dans ce temps-là,* ou *alors nous étions heureux.*

Mais bien des gens emploient *alors*, pour *ensuite, après, puis, après cela, etc.*, et disent par exemple : *nous dînâmes, alors nous prîmes le café, alors nous dansâmes, etc.*; il faut dire : *nous dînâmes, ensuite nous prîmes, etc.; — nous avons été à la messe, puis, nous sommes venus déjeûner, ensuite nous sommes partis, etc.*

Art. LXXXI.

Prendre mauvais, pour *Prendre en mauvaise part*, ou *Trouver mauvais*; et *prendre bon*, pour *Prendre en bonne part*, ou *trouver bon.*

Pour *s'offenser de quelque chose*, on dit également bien, *prendre en mauvaise part*, ou *trou-*

ver mauvais : mais on ne dit pas *prendre mauvais*.

On ne dit pas non plus *prendre bon*, pour *prendre en bonne part*, *trouver bon*.

Ainsi, c'est mal parler que de dire : *ne prenez pas mauvais que je prenne la liberté de vous faire voir vos torts*; il faut dire : *ne trouvez pas mauvais que je prenne la liberté de vous faire voir vos torts*.

Prendre en mauvaise part, se dit mieux avant un substantif qu'avant un verbe; ainsi on dira bien : *ne prenez pas mon badinage en mauvaise part*. Mais je ne crois pas qu'on dise également bien : *ne prenez pas en mauvaise part, que je vous parle de la sorte*. J'aimerais mieux, *ne trouvez pas mauvais que, etc.*

Je ne crois pas qu'on puisse dire : *prendre de bonne, de mauvaise part*; cependant je l'ai entendu dire à des personnes qui se piquent de parler purement.

On ne dira donc pas non plus *prendrez-vous bon que je vous fasse une observation ?* Il faut dire : *trouvez-vous bon que, etc.*, ou *me permettrez-vous de, etc.*

Prendre en bonne part se dit mieux avant un substantif, qu'avant un verbe. Je n'oserais pas dire : *j'ai pris en bonne part que vous m'ayez donné cet avis*; je dirais plutôt : *je prends votre avis en bonne part*.

Tout au contraire : *trouver mauvais*, *trouver bon* se disent mieux avant un verbe qu'avant un substantif. Ainsi je dirais : *je trouve bon*,

je ne trouve pas mauvais que vous me critiquiez. Mais je ne dirais pas : *je trouve bonne, je trouve mauvaise votre critique*, ou du moins ce ne serait pas le même sens ; car *je trouve votre critique bonne, je trouve votre critique mauvaise* veulent dire : *je crois que votre critique est bonne, je crois que votre critique est mauvaise*, ou *votre critique me semble bonne, etc.* ; c'est dans ce même sens qu'on dit tous les jours, en parlant d'une femme : *je la trouve charmante*; c'est-à-dire : *elle me paraît*, ou *me semble charmante*. C'est ainsi qu'on dit : *je trouve cet musique bien mauvaise*. Mais cela ne veut point dire : *je prends cette musique en mauvaise part.*

Art. LXXXII.

Beaucoup de peuple, pour *Beaucoup de monde.*

Il y avait beaucoup de peuple au bal, dit-on quelquefois ; on doit dire, *il y avait beaucoup de monde, etc.*

S'il fait beau, il y aura beaucoup de monde à la promenade ; et non pas, *il y aura beaucoup de peuple.*

Art. LXXXIII.

C'est beau temps, pour *Il fait beau temps*, ou *Il fait beau.*

On peut bien dire : *c'est un beau temps, voi-*

là un beau temps ; mais *c'est beau temps* n'est pas conforme à l'idiome français ; il faut dire : *il fait beau temps*, ou simplement, et mieux : *il fait beau.*

Art. LXXXIV.

Traiter, donner un traitement, pour *Donner un repas, donner à manger.*

Traiter est un verbe actif, qui a un grand nombre de significations. Nous ne les parcourrons pas ; cela n'entre pas dans notre plan. Nous nous contenterons d'observer ici, qu'il doit toujours avoir un régime, quand il signifie *régaler : il nous a bien traités ou régalés ; — il régale ou traite bien ses amis.* Ainsi, il ne faut pas dire ; *votre frère traite aujourd'hui ;* mais on dira bien : *votre frère donne un répas aujourd'hui ; il donne aujourd'hui à dîner.*

On ne dit pas non plus : *il donne aujourd'hui un traitement.* Mais on pourrait absolument dire : *nous sommes contents du traitement qu'il nous a fait.* Cependant j'aimerais mieux le mot *accueil : on nous a fait un bon, un mauvais accueil.*

[redacted] LXXXV.

Vous en avez de l'honneur, ou, encore pis, *Vous en avez de l'honneur en bas.*

On peut dire sans doute : *vous avez fait une*

belle action, vous en recueillez, ou *vous en avez recueilli de l'honneur*, ou *elle vous fait*, ou *vous a fait beaucoup d'honneur;* mais il ne faut pas dire : *vous en avez de l'honneur.*

On dira bien encore : *il y a de l'honneur* (c'est-à-dire *de la gloire*) *à pardonner à ses ennemis*, ou *il est glorieux de, etc.*; mais on ne peut pas dire : *il y a de l'honneur de pardonner, etc.*

Vous en avez de l'honneur en bas, est aussi absurde que ridicule.

Art. LXXXVI.

Pire, pour *Pis*.

Pire est le comparatif de l'adjectif *mauvais, méchant*, et signifie par conséquent : *plus méchant, plus mauvais : il n'y a rien de pire que la langue*, disait Ésope.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un *pire*.
(*Boileau.*)

Pis est le comparatif de l'adverbe *mal*, et par conséquent signifie *plus mal : sa maladie va de mal en pis*; — *c'est un fourbe, pour ne rien dire de pis*; — *tant pis*. Ainsi, il ne faut pas prendre ces deux comparatifs indifféremment l'un pour l'autre. Cette faute est très-commune.

Remarques : 1.° le comparatif adjectif *pire* se prend quelquefois comme substantif, *dans la guerre, on a tantôt du bon, tantôt du pire, etc.*

2.° Le comparatif adverbe *pis* se prend aussi

quelquefois comme substantif : *le pis qui puisse m'arriver, ce sera de perdre mon argent ; — au pis aller, etc.*

Art. LXXXVII.

Plus meilleur, pour *Meilleur.*

Qui le croirait? j'ai, plus d'une fois, entendu *plus meilleur*, pour *meilleur.* Ce mot est un comparatif par lui-même ; il est donc inutile et même ridicule d'y ajouter *plus* : il signifie la même chose, que *plus bon*, qui ne se dit pas : *ce vin est meilleur que l'autre ; — il n'y a point de meilleur remède des injures, que l'oubli.*

Art. LXXXVIII.

Un chacun, pour *Chacun.*

C'est une des fautes les plus communes ; il faut dire : *chacun*, et non pas, *un chacun : chacun cherche son intérêt ; — vous êtes estimé de chacun ; — chacun est entraîné par son penchant, etc.*

Art. LXXXIX.

Les adjectifs qui expriment la couleur, placés avant leur substantif.

En flamand on met les adjectifs de couleur avant leur substantif : *un verd habit ; une blanche muraille, etc.*

En français c'est tout le contraire ; les adjectifs qui marquent la couleur, doivent toujours suivre leur substantif ; *un habit verd* ; *une muraille blanche ; du vin rouge* ; *du vin blanc, etc.*

Exemples : *j'ai acheté un foudre de vin blanc*, et non pas : *de blanc vin* ; — *je me suis fait faire un manteau rouge*, et non pas *un rouge manteau, etc.*

Cependant on dit : *rue des Blancs-Manteaux* (rue de Paris) ; mais cette exception est fondée sur un caprice d'usage.

On dit encore : *un rouge-bord*, pour *un verre rempli de vin jusqu'aux bords*. Mais ces deux mots, qu'on doit joindre par un trait-d'union, ne présentent à l'esprit qu'une seule et même idée, celle d'un verre plein de vin.

Art. XC.

Ne savoir rien de cela, pour *Être insensible à cela, n'en souffrir aucun dommage.*

Venons aux exemples.

On dit dans l'idiome flamand : *il boirait quatre bouteilles de vin, et il ne saurait rien de ça* ou *de cela* ; il faut dire : *il boirait, etc., sans cependant s'enivrer.*

Il perdrait son meilleur ami, et il ne saurait rien de cela ; dites : *il perdrait, etc., et il serait insensible à cette perte*, ou *il n'en serait pas affligé*, ou *sans en être affligé.*

Je

Je ne sais rien de cela, peut pourtant se dire ; mais ce n'est que dans le sens suivant : *je ne sais rien de ce dont vous me parlez.*

Art. XCI.

Un petit peu, au lieu *D'un peu.*

Selon l'idiome flamand, on dit : *un petit peu : donnez-moi un petit peu de vin* ; il faut dire : *donnez-moi un peu de vin, fort peu de vin* ; — *donnez-m'en* (15) *un peu, bien peu.*

Art. XCII.

Parler quelqu'un, pour *Parler à quelqu'un.*

Je l'ai parlé, entends-je dire très-souvent; il faut dire : *je lui ai parlé;* — au lieu de : *je les parle;* il faut : *je leur parle* ; car le verbe *parler* n'est pas verbe actif : c'est un verbe *neutre*. Or, pour qu'on pût dire : *je le parle, je la parle, je les parle, etc.*, comme on dit : *je le connais, je la connais, je les connais, etc.*, il faudrait que le verbe *parler* fût actif.

Art. XCIII.

Davantage de, pour *Davantage.*

Nous avons remarqué (Art. X) qu'après *da-*

(15) J'ai souvent entendu dire, *donnez-moi-z-en*. C'est une des fautes les plus ridicules qu'on puisse faire. Dites, *donnez-m'en*.

vantage on ne peut jamais mettre *que*. Nous ajoutons ici, qu'après ce mot, on ne peut pas non plus mettre *de*. Ainsi ce serait une faute, que de dire : *vous avez davantage d'argent que moi*; il faut dire : *vous avez plus d'argent que moi*; — *je bois davantage de vin que d'eau*; dites : *je bois plus de vin, etc.*

Art. XCIV.

Enfant de sucre, pour *Enfant-gâté.*

On dit dans l'idiome flamand : *enfant de sucre*, pour *un enfant qui fait tout ce qu'il veut, et que son père et sa mère n'osent point contredire.*

Cette idée s'exprime en français par *enfant-gâté*; ainsi l'on pourrait dire à une demoiselle d'un rare mérite : *vous êtes l'enfant-gâté de la nature*; — *un enfant-gâté est ordinairement indocile, incapable de progrès.*

Art. XCV.

Nous sommes à trois, à quatre, etc., pour *Nous sommes trois, quatre, etc.*

Nous étions à trois, etc., dit-on souvent. Le génie de la langue française veut que l'on dise : *nous étions trois, etc.*

Iris s'est rendue à ma foi :.....
Qu'eût elle fait pour sa défense?
Nous n'étions que nous *trois*; elle, l'Amour et moi;
L'Amour était d'intelligence. (*Chapelain.*)

Bien des Flamands et des Wallons auraient dit : *nous n'étions qu'à nous trois.*

Art. XCVI.

C'est à vous à qui, etc., pour *C'est à vous que, etc.*

On ne peut pas dire : *c'est à moi, à vous, à lui, etc., à qui, etc.*; il faut dire : *c'est à moi, à vous, etc., que, etc.*

C'est à moi qu'il appartient de parler, et non pas, *c'est à moi à qui il appartient, etc.* On peut dire : *c'est moi à qui il appartient, etc.*

Boileau, dans une de ses épîtres, a fait la même faute, en disant :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

Pour parler purement, il aurait dû dire : *c'est à vous, mon esprit, que je veux parler*, ou *c'est vous, mon esprit, à qui je veux, etc.*; — *c'est à vous que je suis redevable de mon bonheur*, et non pas, *c'est à vous à qui je suis, etc.* On peut également dire : *c'est vous à qui je suis, etc.*

Art. XCVII.

En campagne, pour *A la campagne.*

On ne doit se servir d'*en campagne*, que quand on parle du campement des troupes, du mouvement d'une armée qui va combattre l'ennemi; c'est ainsi qu'on dit : *les troupes sont près d'en-*

trer en campagne ; — les deux armées sont en campagne , etc. ; ainsi quand on dit : *je vais en campagne* , c'est comme si l'on disait : *je vais à l'armée.*

Mais bien des gens disent : *je vais en campagne*, pour dire je quitte la ville et je vais aux champs. Dans ce sens , il faut dire : *je vais à la campagne.*

Art. XCVIII.

Goûter , pour *Être agréable, plaire, être du goût de quelqu'un , etc.*

Cela vous goûte-t-il ? Ce vin vous goûte-t-il ? entends-je dire tous les jours. A cette question l'on pourrait répondre : *ce n'est pas ce vin qui me goûte ; mais c'est moi qui goûte ce vin* ; il faut dire : *ce vin est-il de votre goût ?* ou *le trouvez-vous bon ? etc.*

Goûter est un verbe actif, qui doit avoir une personne et non pas une chose pour nominatif ; exemples : *goûtons sagement les douceurs de la vie ;* c'est-à-dire : *jouissons , etc.* ; — *je goûte votre conseil* ; c'est-à-dire : *je l'approuve* ; — *il sait bien goûter le vin* ; c'est-à-dire : *c'est un fin gourmet* (16) , *qui sait bien en juger , etc. , etc.*

---

(16) Plusieurs personnes disent *gourmeur*. Ce terme n'est pas français. (*Voyez* l'Art. CV).

Art. XCIX.

Prenez garde de ne pas tomber, pour *Prenez garde de tomber.*

Prenez garde de ne pas tomber, veut dire : *tâchez*, ou *faites en sorte de tomber*. C'est comme si l'on disait : *je désire que vous tombiez*. Or ce n'est pas là ce que l'on veut dire ; quand on parle ainsi l'on veut dire tout le contraire.

En deux mots, si je veux dire : *je désire que vous tombiez* ; je dirai : *prenez garde de ne pas tomber* ; mais si je désire que vous ne tombiez pas ; je dirai : *prenez garde de tomber*.

Art. C.

Revenir et retourner, pris indifféremment l'un pour l'autre.

Dans la langue française il y a une différence entre ces deux verbes ; on la comprendra par quelques exemples.

Je vais sortir, et je ne tarderai pas à revenir ; — j'ai été passer six mois à Paris, j'y retournerai dans peu. On dit donc *revenir dans l'endroit où l'on est, et retourner dans l'endroit d'où l'on vient : je vous laisse partir, à condition que vous reviendrez ; — vous venez de la Hollande : retournez-y.*

Art. CI.

Être quitte d'une chose, pour dire: *Avoir perdu cette chose.*

Être quitte de..... ne se dit que d'une chose que l'on est bien aise de ne plus avoir : *je suis quitte de la fièvre*, c'est-à-dire, *je suis délivré de la fièvre.*

Mais quand on regrette la chose, on ne peut pas dire qu'on en est quitte. Bien des gens disent, par exemple, *j'ai été quitte de ma montre;* il faut dire : *j'ai perdu*, ou *l'on ma volé ma montre.*

On est quitte ou délivré d'un mal, et non pas d'un bien.

Art. CII.

Le prétérit simple, pour *le prét. indéfini*, et *vice versâ.*

Bien des gens, tant en français qu'en flamand, confondent les deux prétérits de l'indicatif, et disent indifféremment : *j'eus* et *j'ai eu* ; *je fus* et *j'ai été* ; *j'aimai* et *j'ai aimé*, *etc.*, *etc.*

Il faut cependant, en français, admettre une différence entre l'un et l'autre.

Voici à ce sujet des règles à observer.

Règle I.

Le prétérit simple, qui répond assez bien à l'aoriste des Grecs, ne peut jamais s'employer,

que quand la chose, dont on parle, a existé, ou a été faite dans un temps tout-à-fait passé, et dont il ne reste absolument plus rien; ainsi il faut dire : *hier je dînai chez M.r...; — nous eûmes avant-hier une charmante société; — la semaine dernière, nous joudmes et nous perdîmes, etc.*, et non pas, *hier j'ai dîné, etc.; — avant-hier nous avons eu, etc.; — la semaine dernière nous avons joué et perdu, etc.*

En voici encore un exemple dans ce joli triolet.

Le premier jour du mois de mai,
Fut le plus heureux de ma vie :
Le beau dessein que je *formai*
Le premier jour du mois de mai !
Je vous *vis* et je vous *aimai*.
Si ce dessein vous *plut*, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Règle II.

Quand le temps, où s'est faite la chose dont on parle, n'est pas déterminé, il faut absolument se servir du prétérit indéfini. Ainsi, l'on dira : *j'ai aimé la musique; — nous avons réussi dans notre entreprise; — combien de fois ai-je juré de ne la revoir jamais! cependant, malgré tous mes sermens, je n'ai pu m'empêcher de la revoir* (17); parce que dans ces exemples on ne détermine pas le temps où la chose est arrivée.

---

(17) *Juravi quoties rediturum ad limina nunquam!*
Cum bene juravi, pes tamen ipse redit. (Cat.)

RÈGLE III.

Quand le temps, où s'est faite la chose dont on parle, n'est pas encore tout-à-fait écoulé, il faut absolument employer le prétérit indéfini ; il faudra dire, par exemple, *j'ai déjeûné ce matin avec M.r.....; — nous avons dansé cette semaine-ci; — on a vu, cette année-ci, des choses bien surprenantes, etc.*; parce que ce matin fait partie d'un jour qui n'est pas encore passé; parce que cette semaine ne l'est pas non plus; parce que cette année-ci existe encore, etc.

Ce serait donc une faute bien grossière, que de dire, par exemple, *nous finîmes aujourd'hui nos affaires; — il dîna cette semaine-ci avec nous; — ils perdirent, cette année-ci, un procès considérable*, il faut dire : *nous avons fini, etc.; — il a dîné, etc.; — ils ont perdu, etc.*

REMARQUE.

Cependant, il faut convenir que, si c'est une faute grossière que d'employer le prétérit simple pour un temps non encore passé, ce n'en est qu'une bien légère que de se servir du prétérit indéfini pour un temps dont il ne reste plus rien. Ainsi, quoiqu'on ne puisse pas dire : *nous fûmes aujourd'hui à la campagne; — vous dansâtes cette semaine*, l'on peut cependant, sans commettre une grosse faute, dire, *nous avons été hier à la campagne*; — *vous avez dansé la semaine dernière, etc.*

Mais il vaut mieux ne faire usage de ces deux temps, que d'après les notions que nous venons d'en donner.

Art. CIII.

Lasse, pour *Las*.

Lasse est le féminin de l'adjectif *las*, qui veut dire la même chose que *fatigué*. Ainsi, un homme doit dire : *je suis las;* et une femme, *je suis lasse.*

Mais rien d'aussi commun, que d'entendre un homme fatigué, dire : *je suis lasse;* c'est, je crois, la faute où l'on tombe le plus souvent, et il n'y en a point, selon moi, de plus grossière. C'est un vrai solécisme (18), et il est même aussi absurde et aussi ridicule, que celui-ci : *cette homme est grande, belle, savante, etc.* Voici quelques exemples de cet adjectif mis au masculin.

Maynard a dit :

> *Las* d'espérer et de me plaindre
> Des Muses, des grands et du sort,
> C'est ici que j'attends la mort,
> Sans la désirer ni la craindre.

On lit, dans je ne sais quel opéra, les vers suivans :

> Le soir, bien fatigué, bien *las*,
> En revenant de la plaine,
> Je reposerai dans tes bras,
> Et j'oublirai toute ma peine.

---

(18) On donne ce nom à toute faute contraire à une règle de la grammaire.

Art. CIV.

Mousseur, pour *Mousseux*.

Du champagne mousseur disent bien des gens; ils doivent dire : *du champagne mousseux*.

Cet adjectif fait au féminin *mousseuse*; il ne se dit que des liqueurs : *cette liqueur est bien mousseuse*.

Moussu (au féminin *moussue*) signifie *couvert d'une espèce de petite herbe, qu'on appelle mousse*; comme quand on dit : *cet arbre est moussu; — cette rivière est moussue*, c'est-à-dire, *couverte de mousse*.

Art. CV.

Gourmeur, pour *Gourmet*.

Gourmet est un nom substantif, qui se dit d'un homme connaisseur en vin, qui sait le goûter, c'est-à-dire, l'apprécier et juger de sa qualité : *c'est un fin gourmet; — je ne me pique pas d'être assez bon gourmet pour juger d'un vin*.

Mais bien des personnes, au lieu de *gourmet*, disent *gourmeur* : *c'est un bon gourmeur*. Vous ne trouverez ce mot dans aucun bon dictionnaire (19).

---

(19) Il y a des gens qui disent aussi : *gourmer le vin : il sait bien gourmer le vin;* on doit dire : *il sait bien goûter le vin*. Le verbe *gourmer* est français : mais il ne se prend point dans ce sens-là ; il signifie *donner à quelqu'un des coups de poing*.

Art. CVI.

Les agers, ou *Agets d'une maison*, pour *Les êtres d'une maison.*

Cette expression, qui n'est nullement française, est presque universellement adoptée, pour signifier *les appartemens d'une maison, leur relation les uns avec les autres, leur situation, etc.* On dit, par exemple, à quelqu'un qui entre, le soir, sans lumière, dans une maison, *prenez garde de tomber;* il répond : *ne craignez rien, je sais les agers de la maison;* il doit dire : *je sais*, ou *je connais les êtres de la maison.* Quelques-uns *écrivent* les *attres*.

Art. CVII.

Horlogeur, pour *Horloger.*

Plus d'un dit *horlogeur*, pour désigner un mécanicien, qui fait ou raccommode des horloges ; il faut dire *horloger*.

Art. CVIII.

Être logé, pour *Avoir des soldats logés dans sa maison.*

Loger (verbe actif) veut dire : *donner le logement à quelqu'un*, et *être logé* signifie *avoir*

le logement chez quelqu'un : nous sommes logés chez M.r . . .

Loger (verbe neutre) signifie aussi : *habiter quelque part : je loge*, ou *j'habite dans une belle maison : je loge chez M.r . . .*

Mais la plupart disent : *je suis logé, nous sommes logés*, pour signifier : *j'ai, nous avons des soldats logés chez moi, chez nous.* La première expression ne vaut rien dans ce sens : elle signifie même tout le contraire de ce qu'on veut dire; il faut dire : *des soldats logent*, ou *sont logés chez nous*, ou *nous logeons des soldats, etc.*

Art. CIX.

Indigession, pour *Indigestion.*

On écrit *indigestion*, et, dans ce mot, le *t* se prononce avec le son qui lui est naturel; comme on le prononce dans *question, bastion, mixtion* et dans tous les autres mots, où il est précédé d'une *s* ou d'un *x* (20).

Mais bien des gens prononcent *indigession; j'ai eu, cette nuit-ci, une indigession*; c'est une faute qu'il faut éviter.

---

(20) On sait, que dans une infinité d'autres mots, où le *t* n'est point précédé d'une *s*, ni d'un *x*, il a le son de l'*s*; comme dans *dévotion, caution, disposition, etc., etc., etc.*

Art.

Art. CX.

Frais, pour *Mouillé*, et *Fraîche*, pour *Mouillée*.

L'adjectif *frais* (au féminin *fraîche*) a plus d'une signification ; voici les principales :

1.° Il signifie : qui a de la fraîcheur : *de l'eau fraîche* ; — *les matinées sont fraîches en septembre* ; — *du vin frais*, etc. On dit aussi, *il a le teint frais*, *le visage frais* (*color vividus*).

2.° Il signifie aussi la même chose que *récent* : *du pain frais* ; — *du beurre frais* ; — *une nouvelle de fraîche mémoire*, etc.

Mais *frais* et *fraîche* n'ont jamais voulu dire *mouillé*, *mouillée*, *humide*. Cependant c'est souvent dans ce dernier sens que bien des gens ont coutume de les employer, et rien n'est plus ordinaire, que d'entendre des hommes dire : *je suis frais*, *nous sommes frais*, et des femmes dire : *je suis fraîche*, *nous sommes fraîches*.

Ainsi il faut dire : *nous avons eu tant de pluie, que nous sommes tous mouillés, que nous sommes toutes mouillées*, ou *sommes percés, percées jusqu'aux os*, quand on a reçu sur le corps une pluie abondante.

L'expression que je condamne, est d'autant plus ridicule, sur-tout dans la bouche d'une femme, qu'elle offre une idée toute différente et qu'elle peut même donner lieu à des plaisanteries.

Art. CXI.

Nous sommes aujourd'hui le deux, le trois, etc., du mois, pour *C'est aujourd'hui le deux, le trois, etc.*

Il est bien étrange, que tout le monde dise : *nous sommes aujourd'hui le deux, le trois, etc., du mois*, et que personne ne s'aperçoive de l'absurdité de cette faute. Il me paraît évident, qu'on doit dire : *c'est aujourd'hui le deux, le trois, etc., du mois.*

L'on dit aussi : *nous sommes aujourd'hui mercredi*; dites plutôt : *c'est aujourd'hui mercredi.*

Nous sommes l'an 1806, dit-on encore ; je ne doute pas qu'il ne faille dire : *nous sommes dans l'an* 1806.

Art. CXII.

Une heure sont sonnées, pour *Une heure est sonnée.*

Une heure est au singulier; donc on ne peut pas dire *sont sonnées*; car un pluriel ne s'accorde pas avec un singulier; il faudra donc dire : *une heure est sonnée*, ou *il est une heure sonnée*; mais on peut dire : *deux, trois, etc., heures sont sonnées*, ou *il est deux, trois, etc., heures sonnées.*

On ne dit pas : *douze heures sont sonnées*, mais, *il est midi sonné; il est minuit sonné, etc.* (voyez Art. LXXVIII).

Art. CXIII.

De la ripopée, pour *Du ripopé.*

Ne buvez pas de ce vin, c'est de la ripopée; dit-on souvent, pour dire : *c'est un méchant vin, un vin frelaté, falsifié*; il faut dire : *c'est du ripopé.*

Art. CXIV.

Demander excuse, pour *Faire excuse.*

Excuse est une raison par laquelle on tâche de se disculper ou de se justifier; d'apres cette définition, dire à quelqu'un *je vous demande excuse*, c'est comme si on lui disait : *je demande que vous apportiez une raison pour vous excuser.* Or ce n'est certainement pas là ce que l'on veut lui dire; il faut lui dire : *je vous fais excuse; — si vous l'avez offensé, faites lui vos excuses; — je vous prie de lui faire mes excuses.*

Art. CXV.

Justifier, pour *Justicier.*

Justifier quelqu'un signifie prouver qu'il n'a point fait de faute : *mon intention me justifie*, c'est-à-dire, *atteste mon innocence*, ou *prouve que je ne suis point coupable*; — *il s'est justifié du crime dont on l'avait accusé.*

Mais bien des gens emploient le verbe *justifier* pour le verbe *justicier*; celui-ci signifie *punir un criminel, lui faire subir son supplice*; c'est donc une faute que de dire : *on a justifié un criminel*, pour *on l'a justicié*.

Art. CXVI.

Sous-curé, pour *Vicaire*.

Ceux qui disent *sous-curé*, pour *vicaire*, peuvent alléguer, en faveur de cette expression, qu'on dit *sous-diacre*, *sous-prieur* (21) *etc.*, et que par conséquent, on doit dire aussi *sous-curé*.

Je ne condamne pas absolument ce terme: mais, malgré la raison plausible qui l'appuie, je crois qu'il vaut mieux donner le nom de *vicaire* à celui qui aide un curé dans ses fonctions pastorales. *Notre vicaire*, disait un paysan, *prêche bien mieux que notre curé; car, quand notre curé prêche, je comprends tout ce qu'il dit, au lieu que je ne comprends rien dans les sermons de notre vicaire.*

Je sais que le mot *vicaire* signifie en général celui qui fait les fonctions d'un autre, et que, d'après l'étymologie de ce mot, on devrait appeler ainsi, quiconque aide un autre dans son ministère. Mais, en France, on ne donne ce nom qu'au prêtre, que l'on nomme ici *sous-curé*.

(22) Un sous-prieur, dit assez plaisamment Erasme, est un prieur postérieur (*Erasm. peregr. religionis ergo*).

Art. CXVII.

L'auxiliaire *Avoir*, pour l'auxiliaire *Être*, dans les temps composés des verbes *venir*, *arriver*, *tomber*, *partir*, *mourir*, *etc.*, *etc.*

On entend quelquefois dire, *il a venu*, *il a tombé*, *il a parti*, *etc.*; ces verbes, dans leurs temps composés, prennent l'auxiliaire *être*, et non pas l'auxiliaire *avoir*: *elle est tombée*; — *elle est venue*; — *elle est partie*, *etc.*

Colas *est* mort de maladie;
Tu veux que je plaigne son sort:
Que diable veux-tu que j'en die (22)?
Colas vivait, Colas *est* mort.

Art. CXVIII.

Je suis couru à son secours, pour *J'ai couru*, *etc.*

Le verbe *courir* prend l'auxiliaire *avoir*, et non pas l'auxiliaire *être*; il faut donc dire: *j'ai couru*, et non pas, *je suis couru*; — *il était en danger*; *j'ai couru à son secours*. Cependant Racine a dit:

Il en était sorti, lorsque j'y *suis* couru.

(22) Pour le subjonctif présent du verbe *dire*, on disait autrefois *que je die*, *que tu dies*, *qu'il die*, *etc.*: aujourd'hui le subjonctif présent de ce verbe est *que je dise*, *que tu dises*, *qu'il dise*, *etc.*

Mais, de quelque poids que soit son autorité, elle ne saurait faire adopter une faute grammaticale.

On peut dire, dans un autre sens, *ce prédicateur est fort couru*; c'est-à-dire, *il a une grande vogue, une grande célébrité*, ou *il est fort suivi*; — *cette marchandise est fort courue*, etc.

Art. CXIX.

La légume, la cimetière, etc., pour *Le légume, le cimetière*, etc., etc.

Ces substantifs sont masculins; ainsi on doit dire: *ce légume est fort sain*, et non pas, *cette légume est fort saine*; — *ce cimetière est spacieux*, et non pas, *cette cimetière est spacieuse*.

Il faut dire de même: *le coche est parti*, et non pas, *la coche est partie*; — *ce pavé est bien mauvais*, et non pas, *cette pavée est bien mauvaise*: — *cet évantail est neuf*, et non pas, *cette évantail est neuve*; — *il y a eu un incendie affreux*, et non pas, *une incendie affreuse*; — *cet ouvrage est beau*, et non pas, *cette ouvrage est belle*; — *la loutre* (animal amphibie) *a une chair coriace*, et non, *le loutre*, etc., etc.

Art. CXX.

Je voudrais que je fusse, pour *Je voudrais être*, etc.

Je voudrais que je fusse n'est pas une faute proprement dite; ce n'est qu'une négligence de

style; car après *vouloir*, *désirer*, *craindre*, *etc.*, on met *que* avec le subjonctif, comme quand on dit : *je veux que vous soyez heureux*; — *je voudrais que les affaires changeassent*; — *je désire que vous obteniez cet emploi*; — *je désirerais que vous vous corrigeassiez*; — *je crains qu'il ne* (23) *soit dupe de sa bonne foi*; — *je craignais que votre réputation n'en souffrît, etc.*

Dans les exemples que je viens de donner, il faut absolument mettre *que*, avec le subjonctif, parce que les deux verbes ont chacun un nominatif différent. Mais c'est autre chose, quand ils ont le même nominatif : sur quoi l'on pourrait, ce me semble, établir cette seconde règle :

Lorsque les deux verbes ont chacun le même nominatif, au lieu de mettre *que* avec le subjonctif, il est élégant de mettre le second verbe à l'infinitif, quelquefois précédé de la particule *de*.

Exemples : au lieu de dire, *je crains que je ne tombe*, il vaut mieux dire : *je crains de tomber*.

Au lieu de dire : *vous êtes surpris que vous me voyiez déjà de retour*, dites : *vous êtes surpris de me voir déjà de retour*.

Au lieu de dire : *nous voudrions que nous fussions plus riches*, dites : *nous voudrions être plus riches*.

Quelqu'un, se trouvant un jour à la toilette

(23) On prétend, qu'il faut ici ajouter *ne*, et dire : *je crains qu'il ne soit, etc.* Cette négation, qui n'a pas ici une force négative, me paraît inutile. C'est une remarque que je hasarde sans prétention.

d'une belle, écrivit, sur l'étui d'un miroir qui était sur la table, les vers suivans :

En ce miroir, Eglé, toujours
Vous pourrez voir l'objet que j'aime :
Je voudrais bien, toujours de même,
Y voir l'objet de vos amours.

Je voudrais y voir vaut mieux que *je voudrais que j'y visse*, etc.

Art. CXXI.

La volte, pour *La vole*.

Faire la vole, au jeu de cartes, signifie *faire toutes les mains*. Mais bien des gens disent : *faire la volte* ; *nous avons fait volte* ou *la volte* : il faut dire : *nous avons fait la vole*.

La volte signifie *le rond qu'on fait faire à un cheval* ; comme quand on dit : *j'ai mis mon cheval sur les voltes*.

On dit aussi : *faire volte-face*, en termes de guerre, pour *se mettre du parti de l'ennemi* ; *ce régiment a fait volte-face*.

Art. CXXII.

Consommer, pour *Consumer*.

Consumer signifie *détruire* : *le temps consume tout* ; — *il a consumé tout son bien en débauches* ; — *bien des gens consument leur temps à ne rien faire, ou à faire des riens* ; — *le chagrin consume notre santé*, etc.

Consommer signifie *achever*, comme quand J.-C., mourant sur la croix, a dit: *tout est consommé*; — *cet homme est d'une vertu consommée*; — *il est consommé dans les affaires*. C'est dans ce sens que J.-C. a dit à ses disciples: *je suis avec vous, jusqu'à la consommation*, c'est-à-dire, *jusqu'à l'achèvement des siècles*.

Mais bien des gens emploient *consommer* pour *consumer*: *nous avons consommé tous nos vivres*; il faut dire: *nous avons consumé tous, etc.*; — *ils ont consommé tout leur temps*, dites: *ils ont consumé, etc.*

Cependant on dit: *consommation des vivres*: *les assiégés ont résisté jusqu'à la consommation de leurs vivres*.

Consomption signifie autre chose: *c'est une espèce de langueur qui consume insensiblement les principes de la vie*.

Art. CXXIII.

Beaucoup du, Beaucoup de la, Beaucoup des, etc., pour *Beaucoup de*.

Beaucoup du vin, peu de l'argent, assez des richesses, tant des livres, etc., etc., sont encore des fautes où l'on tombe ordinairement. Pour les éviter, il ne faut jamais perdre de vue cette règle intéressante, qu'après les adverbes ou les substantifs de quantité, on met ordinairement *de*, et non point *du, de la, des*; en voici des exemples: *j'ai bu peu de punch*, et

non pas, *peu du punch*; — *vous avez bu assez d'eau*, et non pas, *assez de l'eau*; — *il a tant de livres, qu'il ne saurait les lire tous dans sa vie*, et non pas, *des livres*.

Il a trop de vices et trop peu de vertus, et non pas: *trop des vices et trop peu des vertus*; — *j'ai vu une troupe de soldats*, et non pas, *une troupe des soldats*; — *j'ai bu une bouteille de vin*, et non pas, *une bouteille du vin*; — *j'ai acheté une aune de drap*, et non pas, *une aune du drap*.

Remarque importante: cependant si la chose dont on parle est déterminée, au lieu de *de*, il faudra mettre: *du, de la, des*; par exemple, je dois dire: *j'ai bu une bouteille du vin que vous m'avez envoyé*, et non pas, *de vin*; car, quoique *bouteille* soit un substantif de quantité, il faut ici *du*, et non pas *de*, parce que le substantif *vin* est ici défini ou déterminé, et que c'est déterminément le vin que vous m'avez envoyé, plutôt que tout autre vin.

J'ai vu une troupe des soldats du prince de...., et non pas, *une troupe de soldats*; car, quoique le substantif *troupe* soit un substantif de quantité, cependant *soldats* est ici pris déterminément, puisque ce sont les soldats du prince de....., plutôt que d'autres soldats.

Je dirai de même: *j'ai mangé une douzaine des abricots que vous m'avez donnés*, et non pas, *une douzaine d'abricots*, parce que ce sont déterminément les abricots que vous m'avez donnés. Si je ne déterminais pas les abricots, je dirais, suivant la règle générale: *j'ai mangé une douzaine d'abricots*.

Art. CXXIV.

Frayeux, pour *Coûteux.*

Bien des gens croient que *frayeux* est synonime de coûteux; *frayeux* ne se dit pas : *de tels plaisirs sont bien coûteux!* et non pas *frayeux.*

Art. CXXV.

Passer sa parole, pour *Donner sa parole.*

On dit très-certainement *donner sa parole : je ne m'en dédirai pas ; j'ai donné ma parole*, et non pas : *j'ai passé ma parole.*

On dit cependant : *passer une contrat avec quelqu'un : j'ai passé un contrat avec vous ; — un contrat passé par-devant notaire, etc.*

On dit aussi : *engager sa parole : il m'a engagé sa parole ;* mais je ne crois pas qu'on dise : *passer sa parole.*

Art. CXXVI.

Tel ou *telle que*, pour *Quelque*, ou *Quel que.*

Le poète Rousseau a dit :

Quelqu'élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.

Il aurait fait une faute, s'il avait dit : *tels élevés qu'ils soient*. Ne dites pas : *les honneurs, tels qu'ils soient, ne rassasient jamais un cœur ambitieux*; mais dites : *les honneurs, quels qu'ils soient, etc.*

Le principal usage de *tel, telle que*, est de l'employer dans les comparaisons, et, employé ainsi, il veut après lui l'indicatif : *les hommes ne sont pas toujours tels qu'ils paraissent*; — *le monde est à-peu-près tel qu'il a toujours été, etc.*

Tel, telle . . . que, signifie aussi quelquefois à-peu-près la même chose que *si grand*, et alors il veut également l'indicatif; comme quand on dit : *telle est l'inconstance de la fortune, que c'est une folie, que de compter sur ses faveurs*; — *tel est le sort de l'avare, qu'il est lui-même l'artisan de son malheur*.

Art. CXXVII.

Le singulier, pour le *Pluriel*, et vice versâ.

Il y a quelques substantifs qui sont essentiellement au pluriel, et n'ont point de singulier; en voici quelques-uns : *ténèbres, ancêtres, mœurs, pleurs, brossailles, armoiries, ciseaux, etc., etc.* C'est sur-tout ce dernier que bien des gens mettent au singulier, et rien n'est plus ordinaire, que d'entendre dire : *prêtez-moi votre ciseau*; il faut dire *vos ciseaux*.

Ciseau ne peut être mis au singulier, que quand il signifie cet instrument de fer, tranchant, dont se servent les menuisiers, etc.

Quelque

Quelques autres substantifs n'ont point de pluriel; ceux-ci, par exemple : *l'or, l'argent, l'airain, le plomb, la faim, la soif, le courroux, le sommeil, la gloire, l'avent, etc., etc.* Ce dernier mot, qui signifie le temps, où l'église célèbre l'attente de la venue du Sauveur, est très-souvent employé au pluriel, et bien des personnes disent : *nous voici dans le temps des avents; — il fait ordinairement beaucoup de vent dans le temps des avents*; il faut dire *le temps de l'avent*. Les autres notions relatives à cet article, se trouvent dans la plupart des grammaires.

Art. CXXVIII.

Prier, pour *Souhaiter*.

Je vous prie le bon jour, dit-on assez souvent; il faut dire : *je vous souhaite le bon jour*.

Le verbe *prier* veut avoir une personne pour régime : *je prie Dieu; — je vous prie de me rendre ce service, etc.*

On dit aussi, *prier quelqu'un d'une chose* : *je vous prie d'une seule chose*, disait Diogène à Alexandre, *qui est de vous retirer de mon soleil*.

Cette faute est aussi un latinisme; car le verbe qui, en latin, signifie *prier*, signifie aussi *souhaiter*.

Art. CXXIX.

Il me fait de la peine que....., pour *Je suis fâché que.....*

Bien des gens disent, par exemple, *il me fait*

de la peine que vous soyez malade, il faut dire : *je suis fâché que vous soyez malade*, ou *je suis fâché de vous voir malade*, ou *votre maladie me fait de la peine*, *etc.*

Art. CXXX.

Boire jusqu'au cou, pour *Boire tout son soul.*

Il a bu jusqu'au cou, dit-on de quelqu'un qui a bu jusqu'à satiété, ou qui s'est enivré ; il faut dire : *il a bu tout son soul*, ou *il est ivre*, *etc.*

Art. CXXXI.

Savez, ajouté après certaines phrases.

Rien de plus ridicule que ce *savez*, que bien des gens mettent à la queue de certaines phrases. Ils ne disent presque rien sans l'employer. Par exemple, s'ils rencontrent un homme qui jouit d'une bonne santé, ils lui diront : *vous avez bonne mine, savez*. C'est une phrase que j'ai entendue, et même que l'on m'a adressée mille fois.

On dit encore très-souvent, *ne manquez pas de venir, savez*. Je ne sais comment de semblables expressions se sont introduites dans le langage.

Il en est un autre, non moins ridicule, qui est *je dis*, que l'on emploie encore plus souvent. Nous allons en parler dans l'article suivant.

Art. CXXXII.

Je dis, inséré et répété plusieurs fois dans la conversation.

Ce *je dis*, qui, placé et répété si mal à propos, est un vrai supplice pour les oreilles, retentit malheureusement tous les jours dans presque toutes les bouches, et je pose en fait, qu'il n'est guère de conversation où il ne tienne, pour ainsi dire, le premier rang; c'est ce qui arrive, surtout, quand on rapporte ce qu'on a dit à quelqu'un. En voici un exemple :

Je suppose quelqu'un qui se plaint qu'on n'ait pas suivi son conseil. Voici à-peu-près comme il s'exprimera, en mettant *je dis* presqu'après chaque mot : *j'ai rencontré notre homme; eh bien! je dis, vous voilà, je dis; si vous aviez, je dis, suivi mon conseil, je dis, vous ne seriez pas, je dis, dans l'embarras, où vous êtes, je dis; cependant, je dis, il y a encore du remède, je dis; il faudra, je dis, vous y prendre d'une autre manière, je dis, etc., etc., etc.*; ce diable de *je dis* ne sera pas près de finir; il se prolongera jusqu'à la fin de la conversation : il faut convenir que cette éternelle répétition est bien assommante.

Si du moins au lieu de dire *je dis*, l'on disait *dis-je*, à la bonne-heure : encore ne faudrait-il pas le répéter à chaque instant. Quand on rapporte ses propres paroles, il est permis d'ajouter à propos *dis-je*; par exemple : *vous vous trompez, lui dis-je; revenez de votre erreur, etc.*

Art. CXXXIII.

Quelquefois, pour *Peut-être.*

Ces deux adverbes ont chacun un sens bien différent. *Quelquefois* est un adverbe de temps, qui signifie *un certain nombre de fois ;* comme quand on dit : *il arrive quelquefois qu'on prend le mensonge pour la vérité ; — je me promène ici quelquefois, etc., etc.*

Peut-être est un adverbe, qui marque la possibilité d'une chose ; comme si je dis : *j'irai peut-être ce soir au spectacle ; — on sera peut-être inquiet sur votre santé, etc.*

Mais *quelquefois* ne peut jamais s'employer dans le sens de *peut-être*, et dire, *il est quelquefois malade*, ne veut pas dire la même chose qu'*il est peut-être malade* ; quand on dit : *il est quelquefois malade*, on veut dire qu'il est malade de temps en temps, et quand on dit : *il est peut-être malade*, cela veut dire : *il peut se faire*, ou *il est possible qu'il soit malade.*

Art. CXXXIV.

Je vous saurai à dire, pour *Je vous dirai*, ou *Je pourrai vous dire.*

Je vous saurai à dire est une façon de parler qui n'est pas française ; dites : *je pourrai* ou *je saurai vous dire*, ou *je vous dirai*, ou *je serai à portée, à même de vous dire.*

Art. CXXXV.

Sûr, pour *Sûrement.*

Sûr et *sûrement* sont de la même famille ; mais le premier ne peut jamais être pris pour le second. *Sûr* est un adjectif qui veut dire *certain, assuré ; indubitable* ; comme quand on dit : *cela est sûr* ; — *cette nouvelle est sûre* ; mais on ne doit jamais dire, comme bien des gens, *je vous payerai sûr* ; — *je m'y rendrai sûr, à l'heure marquée* ; dites : *je vous payerai sûrement* ; — *je m'y rendrai sûrement, etc. Sûrement* est un adverbe qui signifie la même chose que *certainement.*

Art. CXXXVI.

Cela ne vient pas à huit jours, pour *Huit jours de plus ou de moins n'y font rien*, ou *Ne font rien à l'affaire.*

Je vous satisferai vers la fin de ce mois ou au commencement de l'autre, dit, par exemple, un débiteur à son créancier ; celui-ci lui répond : *oh ! cela ne vient pas à huit jours* : cette expression n'est pas française ; il doit dire : *huit jours de plus ou de moins n'y font rien*, ou *ne font rien à l'affaire.*

Art. CXXXVII.

Un même régime donné à deux verbes, qui régissent chacun un cas différent.

C'est une dame que j'ai vue et parlée, dit-on assez communément; il faut dire : *c'est une dame que j'ai vue et à qui j'ai parlé*; car *voir* est un verbe actif, puisqu'on dit *voir quelqu'un*; au contraire, *parler* est un verbe neutre, puisqu'on dit *parler à quelqu'un*.

De même, au lieu de dire : *je l'ai vue et parlée*; il faut dire : *je l'ai vue et lui ai parlé*.

Ce serait également une faute que de dire, comme plusieurs, *il a violé et manqué à sa foi*; il faut : *il a violé sa foi et y a manqué*. La raison en est que *violer* est un verbe actif, et qu'on dit *violer sa foi*; au lieu que *manquer* est un verbe neutre, et qu'on ne dit pas *manquer sa foi*, mais *manquer à sa foi*.

Art. CXXXVIII.

Avant, pour *Devant* et *vice versâ*.

Avant marque une priorité de temps; comme quand on dit : *je me leverai avant le jour*, c'est-à-dire, *mon lever précédera celui du jour*; — *nous dînerons avant de partir*, c'est-à-dire, *notre dîner précédera notre départ*.

Devant marque une priorité d'ordre; comme quand je dis : *vous marcherez devant moi*, ou *je marcherai derrière vous*.

Si je disais *vous marcherez avant moi*, ce serait ici une priorité de temps ; car ce serait comme si je disais *vous marcherez avant que je marche*.

Ne dites pas, *je partirai devant vous*, mais, *je partirai avant vous*, à moins que vous ne vouliez dire : *je partirai en votre présence* ; car *devant* signifie aussi quelquefois *en présence de*, comme quand on dit : *il nous faudra tôt ou tard paraître devant Dieu*.

Ne dites pas non plus, *j'aurai dîné devant qu'il soit de retour* ; mais, *avant qu'il soit de retour*.

Art. CXXXIX.

Davantage, pour *Le plus*.

On dit souvent, par exemple, *de toutes ces étoffes, voici celle qui me plaît davantage* ; il faut dire : *celle qui me plaît le plus* ; — *celle qui me plaît le moins*. Au sujet de *plus* et *davantage*, voyez l'art. X.

Art. CXL.

Du bon vin, pour *De bon vin*, *etc.*

Voilà du bon vin, de l'excellent vin ; — *j'ai cueilli des jolies fleurs* ; — *j'ai vu des superbes tableaux* ; — *il est arrivé des grands malheurs*, *etc.* Voilà autant de fautes qu'on entend faire tous les jours ; il faut dire : *de bon vin, d'excel-*

lent vin, de belles fleurs, de superbes tableaux; de grands malheurs, etc.

Cette observation suffira; car notre but n'est pas de donner ici des notions détaillées sur les articles et les autres points importans de la grammaire française.

Art. CXLI.

Prêt, pour *Près*.

Prêt veut dire *disposé* à faire quelque chose.

Près est une préposition, qui annonce qu'une chose va arriver dans l'instant; il ne faut donc pas confondre ces deux mots.

Après l'adjectif *prêt* il faut *à*; après la préposition *près* il faut *de*: *il est prêt à partir*; — *il est près de partir*. La première phrase énonce qu'il a tout arrangé pour son départ, et la seconde, qu'il va partir à l'instant. Ces deux exemples paraissent suffire pour faire connaître l'usage de ces deux mots. Ajoutons les exemples suivans:

Il est prêt à mourir signifie qu'il est préparé, disposé à mourir, qu'il s'est confessé, etc.

Il est près de mourir signifie qu'il touche à sa dernière heure.

Ce sont deux mots que bien des gens confondent.

Art. CXLII.

C'est ce que je me plains, pour *C'est dont je me plains*.

Pour que l'on pût dire, *c'est ce que je me plains, c'est ce que je parle*, il faudrait que l'on

dit : *se plaindre quelque chose, parler quelque chose* : or, c'est ce que l'on ne peut pas dire ; on dit : *se plaindre de quelque chose, parler de quelque chose*. Il faut donc dire : *c'est ce dont je me plains* ; — *c'est ce dont je parle* ; — *c'est ce dont il s'agit* ; — *c'est ce dont il est question, etc.*

Art. CXLIII.

Auparavant, pour *Avant*.

Auparavant est un adverbe qui n'a jamais de régime. On peut bien dire : *j'étais arrivé long-temps auparavant* ; mais l'on ne peut pas dire : *j'étais arrivé auparavant les autres* ; il faut dire : *j'étais arrivé avant les autres*.

On lit dans une élégie :

J'étais sur ces gazons bien long-temps *avant* vous.

Auparavant ne peut pas non plus être suivi de *que* ; ainsi, c'est mal parler, que de dire : *nous partîmes auparavant qu'il fît jour* ; il faut dire : *avant qu'il fît jour* ; — *il faut penser avant de parler*, et non pas, *auparavant que de parler*. (*Voyez* l'art. CXXXVIII.)

Art. CXLIV.

L'un et l'autre avec le singulier.

Malgré plus d'une autorité respectable, d'après laquelle on peut, après *l'un et l'autre*, mettre un singulier, j'ose croire qu'il faut un pluriel,

et que, par conséquent, il faut dire, par exemple, *l'un et l'autre sont bons*, plutôt que *l'un et l'autre est bon*. Car enfin *l'un* et *l'autre* sont deux singuliers : or, selon l'axiome grammatical, deux singuliers équivalent à un pluriel.

Je crois, qu'avec *ni l'un, ni l'autre*, il faut aussi le pluriel : *ni l'un, ni l'autre ne me plaisent*, et non pas, *ni l'un, ni l'autre ne me plaît*.

Art. CXLV.

Un quelqu'un, pour *Quelqu'un*.

Un quelqu'un ne se dit plus, ou plutôt, se dit encore trop souvent, et ne doit plus se dire : *quelqu'un est venu m'insulter*, et non pas, *un quelqu'un*. *Un quelqu'un* est aussi ridicule *qu'un chacun*. (*Voyez* l'art. LXXXVIII.)

Art. CXLVI.

Excellent, précédé de *très* ou de *plus*.

L'adjectif *excellent* équivaut à un superlatif; il exprime le suprême dégré de bonté : *ce vin est excellent*, c'est-à-dire, *ce vin est très-bon*.

Ainsi j'ose croire qu'on ne peut pas dire : *ce vin est très-excellent*; — *ce vin-ci est plus excellent que l'autre*, car c'est comme si l'on disait : *ce vin est très très-bon*; — *ce vin est plus très-bon que l'autre*; ce qui serait aussi absurde que ridicule.

Je ne crois pas non plus, qu'on puisse dire :

ce vin est le plus excellent de tous; mais on dira bien : *ce vin est le meilleur de tous*. En un mot, *excellent*, *extrême*, *infini*, *innombrable*, *etc.*, sont de vrais superlatifs, et par conséquent ne sont susceptibles ni de plus ni de moins.... Une chose ne saurait être plus infinie, plus innombrable, etc., qu'une autre.

Art. CXLVII.

Pouvoir peut-être, pour *Pouvoir* (tout simplement).

Pouvoir peut-être est un vrai *pléonasme* (24), car *peut-être* est implicitement renfermé dans le verbe *pouvoir*.

C'est donc une faute bien ridicule, que de dire, par exemple, comme bien des gens : *il pourra peut-être se faire qu'on vous trompe* : dans cette phrase, l'adverbe *peut-être* est de trop. Veut-on employer *peut-être*, que l'on dise : *peut-être vous trompera-t-on*.

Je pourrai peut-être vous aller voir demain; dites : *peut-être vous irai-je voir demain*.

Il ne faut pas dire non plus : *il est impossible qu'on puisse long-temps cacher l'amour où il est, et le feindre où il n'est pas*. Dès qu'on dit *il est impossible*, le verbe *pouvoir* est inutile et superflu; dites : *on ne saurait long-temps cacher*, ou *il est impossible de cacher, etc.*

---

(24) En grammaire on appelle *pléonasme* tout terme superflu, qui ne dit que ce qui a déjà été dit; comme quand on dit : *un cadavre inanimé, etc., etc., etc.* (*Voyez* note 11, page 34.)

Art. CXLVIII.

Cueillé, pour *Cueilli*.

Cueillé, mis pour le participe passif du verbe *cueillir*, n'est pas français. Ce participe est *cueilli*; *j'ai cueilli une rose*, et non pas *j'ai cueillé*, comme disent bien des gens.

Plusieurs disent aussi *cueiller*, pour *cueillir* : *je vais cueiller des pommes*; il faut, *cueillir*.

Art. CXLIX.

J'ai mal à mes dents, à mon pied, etc., pour *aux dents, au pied, etc.*

Cette façon de parler est des plus vicieuses : c'est un vrai pléonasme. Car, puisqu'on ne peut avoir mal aux dents, au pied d'un autre, il est inutile d'ajouter ici les pronoms possessifs *mes*, *mon*; il faut dire tout simplement : *j'ai mal aux dents, au pied, etc.*

On dira bien, *j'ai cassé ma jambe*; car je puis également casser une autre jambe que la mienne. Mais il serait ridicule de dire : *je me suis cassé ma jambe*; il faut dire : *je me suis cassé la jambe*. Le pronom possessif *ma* devient inutile.

Art.

Art. CL.

Rassercir, pour *Rentraire*, et *Rassercissure*, pour *Rentraiture*.

On ne dit ni *rassercir*, ni *rassercissure*; mais *rentraire* et *rentraiture*.

Cependant presque tout le monde se sert du mot *rassercir*, pour signifier l'action de coudre deux morceaux de mousseline, ou d'une autre étoffe, bord à bord, sans qu'il y paraisse, et l'on entend tous les jours dire : *mon mouchoir est déchiré, il faut le rassercir*; — *voilà une rassercissure qui est mal faite*.

On doit dire : *il faut rentraire ce mouchoir*; — *voilà une rentraiture mal faite*.

Quoique *rassercir* paraisse venir du verbe latin *resarcire*, qui veut dire *réparer*, *raccommoder*, cependant cette étymologie apparente ne saurait le faire adopter. Ceux qui se piquent de parler purement, diront *rentraire*, *rentraiture*, et laisseront aux lingères et aux couturières leur *rassercir* et leur *rassercissure*.

Art. CLI.

Demander après quelqu'un, pour *Demander quelqu'un*

Après qui demandez-vous? a-t-on coutume de dire. Pour parler purement, dites : *qui de-*

mandez-vous? au lieu de : *j'ai demandé après vous ;* il faut dire : *je vous ai demandé.*

De même l'on dira : *personne n'est-il venu me demander dans mon absence?* et non pas, *demander après moi.*

On ne dit pas non plus : *attendre après quelqu'un.* C'est une faute dont nous allons parler.

Art. CLII.

Attendre après quelqu'un, pour *Attendre quelqu'un.*

Rien encore de si commun, que d'entendre dire : *j'ai long-temps attendu après vous ;* il faut dire : *je vous ai long-temps attendu.*

Au lieu de, *ne faites pas attendre après vous,* on doit dire : *ne vous faites pas attendre.*

Art. CLIII.

Aspirer après quelque chose, pour *Aspirer à quelque chose.*

On ne dit pas *aspirer après, etc. ;* mais *aspirer à, etc. ;* ainsi ne dites pas, *il aspire après les honneurs ;* mais, *il aspire aux honneurs.*

Mais on dit *soupirer après quelque chose.* Ainsi l'on peut dire : *il soupire après les honneurs ; — je soupire après le bonheur de vous plaire.*

Art. CLIV.

Y a-t-il quelque chose de votre service, pour *à votre service?*

Un ouvrier, ayant fini son ouvrage, au lieu de dire, à celui qui l'a employé, *j'ai fini; payez-moi*, lui dit : *n'y a-t-il plus rien de votre service?* pour parler correctement il doit dire : *n'y a-t-il plus rien à votre service?*

Art. CLV.

Aimer de faire quelque chose, pour *Aimer à faire, etc.*

On ne dit pas *aimer de faire, etc.*; mais *aimer à faire.* Ainsi ne dites pas, comme bien des gens, *j'aime de me promener*; mais *j'aime à me promener.*

Il y a quelques verbes après lesquels on peut indifféremment mettre *de* ou *à*; tels sont les verbes *forcer, obliger, contraindre, etc.*; ainsi l'on peut dire : *je l'ai forcé de partir*, ou *à partir*; — *on l'a obligé de se taire*, ou *à se taire, etc.*; mais après *aimer*, on met *à*, et non point *de.*

Art. CLVI.

Inviter de, pour *Inviter à.*

Le verbe *inviter* demande également après lui *à* et non point *de. Je l'ai invité à dîner*; et non

point, *de dîner*; — *la sagesse nous invite à jouir modérément des plaisirs de la vie*; et non point, *de jouir*.

Art. CLVII.

Je n'ai plus rien profité, pour *Je n'ai plus ni mangé ni bu*

Cette façon de parler est assez singulière. Voici, par exemple, l'occasion où on l'emploie le plus fréquemment : un homme, qui n'aurait ni bu ni mangé à une table où il serait venu après avoir bien bu et bien mangé ailleurs, dira : *j'étais déjà plein comme un œuf : aussi n'ai-je plus rien profité*. Passe encore, s'il disait : *je n'ai plus profité de rien*. Mais *je n'ai plus rien profité* est une des fautes les plus grossières qu'on puisse faire; il doit dire, en ce cas : *je n'ai tâté de rien*, ou *je n'ai rien pris*, ou *je n'ai ni bu ni mangé rien*, ou *quoi que ce fût* (25).

Art. CLVIII.

Il n'y a point de danger, pour *il n'y a pas de différence.*

Il n'y a point de danger veut dire : *il n'y a aucun péril; — on ne court aucun risque*; com-

(25) Plusieurs diraient ici *quoique ce soit*; il faut *quoique ce fût*, parce que les premiers verbes sont au prétérit. Pour dire *quoique ce soit*, il faut avoir dit auparavant, *je ne bois et ne mange*, etc.

me quand on dit : *il n'y a point de danger de* ou *à se fier à un honnête homme, connu pour tel; — il n'y a point de danger à voyager, la nuit, dans ce pays-ci, etc.*

Mais c'est une faute des plus grossières, que de dire, par exemple, comme tant de personnes, *prenez cette étoffe-ci, ou celle-là; il n'y a point de danger*; au lieu de dire : *il n'y a pas de différence; l'une vaut l'autre, etc.*

ART. CLIX.

Mérites (au pluriel), pour ***Mérite*** (au singulier).

On dit en flamand, comme en latin (26), *cet homme a beaucoup de mérites* (au pluriel); mais en français il faut dire : *cet homme a beaucoup de mérite* (au singulier); *il a un mérite distingué*, et non pas, *des mérites distingués; — s'enorgueillir d'une noblesse héréditaire, c'est fonder son mérite sur celui de ses ancêtres*, et non pas, *fonder ses mérites sur ceux de ses ancêtres; — son mérite est au-dessus de tout éloge*, et non pas, *ses mérites sont, etc.*

Cependant *mérites* se dit au pluriel dans un

---

(26) *Insignis meritis.*

Insignem pietate virum ac meritis

a dit Virgile.

sens théologique, comme quand on dit : *nous ne serons sauvés qu'en vertu des mérites de J.-C.*

On dit aussi en terme de théologie, *nos mérites* et nos *démérites*, c'est-à-dire, ce en vertu de quoi nos bonnes actions méritent d'être récompensées, et nos mauvaises actions, d'être punies. *Dieu nous jugera selon nos mérites et nos démérites;* de là on dit : *une œuvre méritoire : l'aumône faite, en état de grâce, par un motif surnaturel et pour J.-C., est une œuvre méritoire.* Je ne crois pas qu'on dise *déméritoire*, comme on dit en latin de théologie, *demeritorius*. Cependant, puisque *méritoire* est reçu, pourquoi *déméritoire* n'aurait-il pas droit de l'être ? Je ne vois pas pourquoi il serait ridicule de dire, par exemple, *s'enorgueillir d'une bonne œuvre, suffit pour l'empêcher d'être méritoire, et cet orgueil est déméritoire par lui-même.*

Art. CLX.

Faible, pour *Fade*.

Faible est ordinairement le contraire de *fort, robuste. Cet homme est d'un faible tempérament; — je me sens faible*, c'est-à-dire, *les forces me manquent.*

On dit aussi, au figuré, *cette expression est faible*; c'est-à-dire, *n'a aucune énergie, etc.*

Fade signifie *insipide, sans goût; cette viande est bien fade.*

Mais *faible* est mal employé dans le sens de

fade, et l'on ne doit pas dire, par exemple, *le goût de ce melon est faible*, mais *le goût de ce melon est fade*.

On dit aussi *une plaisanterie fade*; mais on ne dirait pas, *une plaisanterie faible*.

Art. CLXI.

Voir pâle, pour *Être pâle*.

Voir pâle est un vrai flandricisme : on dit en français *être pâle : elle a donc été malade; car elle est bien pâle*, et non pas, *car elle voit bien pâle; — après une débauche, on est ordinairement pâle*, et non pas, *on voit pâle*.

Art. CLXII.

C'est fini avec moi, avec lui, etc., pour *C'est fait de moi, de lui, etc.*

C'est fini avec moi, avec lui, etc., est un vrai flandricisme; il faut dire : *c'est fait de moi, de lui, etc.*

C'est fait de vous, si vous vous exposez à un si grand danger, et non pas, *c'est fini avec vous si, etc.*

Ne dites pas, *c'est fini, je vais partir*; mais *c'en est fait, je vais partir*.

Ah! *c'en est fait*, je me marie.

et n'on pas, *ah! c'est fini, je, etc.*

Art. CLXIII.

Comparaître, pour *Comparer.*

Ces deux verbes ont une signification bien différente, et cependant bien des gens emploient le premier dans le sens du second, et disent, par exemple, *ce vin-ci n'est pas à comparaître à celui-là* : ils doivent dire *comparer.*

Comparaître signifie *se présenter*; comme quand on dit : *comparaître en justice; — assigner quelqu'un à comparaître; — jour assigné pour comparaître; — nous devrons un jour comparaître devant le juge suprême.*

Comparer signifie *faire comparaison d'une chose avec une autre*; comme si je dis : *on compare la jeunesse à une tendre fleur qui passe bien vîte*; ainsi, pour dire : *les jouissances du corps ne valent pas celles de l'ame*, je pourrai dire : *les jouissances du corps ne sont pas à comparer à celles de l'ame*; mais je ne dirai pas, *à comparaître, etc.*

Art. CLXIV.

Jouer dans la tête (en parlant d'idées, de chimères, de ce qu'on appelle *faire des châteaux en Espagne*), pour *Passer par la tête.*

Ce sont, dit-on selon l'idiome flamand, *de*

vaines idées qui vous jouent dans la tête; dites en bon français : *ce sont de vaines idées qui vous passent par la tête*, ou *que vous roulez dans votre tête, dans votre esprit, etc.*

Au lieu de : *renoncez aux chimères qui jouent dans votre tête*, dites : *renoncez aux chimères qui vous passent par la tête*, ou *renoncez aux chimères dont vous vous repaissez.*

Art. CLXV.

Sur le peu de temps que, etc., au lieu de : *Pour le peu de temps que, etc.*

C'est un vrai flandricisme que de dire, par exemple, *sur le peu de temps qu'il a étudié, il a fait des progrès bien rapides*; il faut dire : *pour le peu de temps qu'il a étudié, il a fait, etc.*

Art. CLXVI.

Sur trois heures, pour *En trois heures.*

Cet article a quelque rapport avec le précédant. Ne dites, pas par exemple, *j'ai fait ce chemin sur trois heures*; mais *j'ai fait ce chemin en trois heures*, ou *je n'ai mis que trois heures à faire ce chemin, à faire cet ouvrage.* — *Quand des vers sont bien faits, peu importe en combien de temps ils l'ont été : mais s'ils sont mal faits, on n'en rend pas les défauts excusables, en disant qu'ils ont été faits en peu de temps.* Ce serait une faute que de dire . . . . : *peu importe sur combien de temps . . . ., sur peu de temps.*

Art. CLXVII.

Connaisseur de, pour *Connaisseur en.*

Dites c'est un connaisseur *en musique, en tableaux, en littérature, etc.*, et non pas, *c'est un connaisseur de musique, de tableaux, etc.*

Comment trouvez-vous cette dame, disait-on à quelqu'un, en lui montrant une dame extrémement fardée : *je ne me connais pas en peinture*, ou *je ne suis pas connaisseur-en peinture*, répondit-il. C'eût été un flandricisme, s'il avait dit : *je ne suis pas connaisseur de peinture.*

Les plus habiles connaisseurs en quelque art ou quelque science que ce soit, ne sont pas toujours infaillibles dans leurs jugemens, et non pas, *de quelque art*, ou *de quelque science, etc.*

Art. CLXVIII.

Être à votre goût, pour *Être de votre goût.*

Cela est-il à votre goût, dit-on communément, il faut dire : *cela est-il de votre goût ? — cela est de mon goût*, et non pas, *cela est à mon goût.* (*Voyez* l'art. XCVIII.)

Art. CLXIX.

Que veut-on dire ? pour *Qu'y faire ?*

Que veut-on dire ? la chose est ainsi, dit-on

en flamand. Dites : *qu'y faire? la chose est ainsi*, ou *le mal est sans remède*.

Elle n'est plus, que veut-on dire? dites : *elle n'est plus, qu'y faire? c'est un mal sans remède; il faut se résigner à la volonté de Dieu*, etc.

Art. CLXX.

Réler, pour *Bruiner*.

Bien des gens disent : *il a rélé cette nuit*; ils doivent dire : *il a bruiné cette nuit*, c'est-à-dire, *il est tombé de la gelée blanche*, ou *de la bruine*.

Art. CLXXI.

Engelé, pour *Gelé*.

Rien de si ordinaire que d'entendre dire : *je suis engelé*. Cette expression n'est pas française; il faut dire : *je suis gelé*.

Au lieu de dire : *le canal est engelé*, dites : *le canal est gelé*.

Art. CLXXII.

Quitter, pour *Oter*, *effacer*.

On entend dire tous les jours : *c'est une tache qu'on ne saurait quitter*; il faut dire : *qu'on ne saurait ôter*, ou *effacer*.

Cette pierre est bonne pour quitter les taches

d'huile, de graisse, etc.; dites : *pour ôter*, ou *effacer les taches, etc.*

Cet article amène naturellement celui qui suit.

Art. CLXXIII.

Quitter son habit, pour *Oter* ou *défaire* ou *mettre bas son habit.*

Ne dites pas : *je vais quitter mon habit pour être plus leste*; mais *je vais ôter mon habit*, ou *mettre bas mon habit*, ou *me débarrasser de mon habit pour, etc.*

Ils ont mis bas leurs habits, pour se battre, et non pas, *ils ont quitté leurs habits.*

Mais on dira bien : *il a quitté l'habit monacal, il a quitté le froc*, pour dire, *il a renoncé au froc*, ou *il a jeté*, comme on dit ordinairement, *le froc aux orties.*

On ne doit pas dire non plus : *quittez vos souliers, vos bas, etc.*; mais *ôtez vos, etc.*

Art. CLXXIV.

Je ne sais que faire avec cela, pour *Je ne sais que faire de cela.*

Je ne sais que faire avec ce vieux meuble, dira-t-on, d'après l'idiome belgique; mais en bon français on dira *. je ne sais que faire de ce vieux meuble*; — *je me suis défait de ce violon*; *je ne savais qu'en faire*, et non pas, comme bien des gens diraient, *je ne saurais que faire avec.*

Le

La Fontaine a dit :

Un bloc de marbre était si beau,
Qu'un statuaire en fit emplette :
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il Dieu, table ou cuvette?

Un Belge, peu versé dans la langue française, aurait dit, en prose, *qu'est-ce que mon ciseau fera avec cela?* (au sujet d'*avec*, voyez l'art. XIX.)

Art. CLXXV.

Sur cela, pour *D'après cela.*

Après avoir établi quelques principes, on dit souvent : *sur cela il est aisé de conclure que, etc.*; il faut dire, *d'après cela, il est aisé de conclure que, etc.*

Dites de même, *d'après cela, je me suis déterminé à adopter cette opinion, à prendre ce parti*, et non pas, *sur cela, je me suis, etc.*

Art. CLXXVI.

Comme il parle, au lieu d'*à l'entendre.*

Voici une façon de parler flamande : *comme il parle, on dirait qu'il n'y a personne qui le vaille.* En bon français il faut dire : *à l'entendre, on dirait qu'il, etc.*

Dites de même, *à vous entendre, on serait presque tenté de croire que vous êtes un de nos plus grands seigneurs.*

On a dit d'un fanfaron :

A l'entendre parler de guerre,
Vous diriez que, comme un tonnerre,
Il détruit remparts et vallons :
Attaquez-le par aventure,
Vous verrez que, comme Mercure,
Il a des ailes aux talons.

Art. CLXXVII.

C'est aujourd'hui trois ans que, etc., pour *Il y a aujourd'hui trois ans que, etc.*

On dira, par exemple, *c'est aujourd'hui trois ans que mon père est mort;* il faut dire : *il y a aujourd'hui trois ans que mon père est mort, etc.*

Ne dites pas non plus, *ç'a été hier six ans que ce triste événement est arrivé;* mais dites, *il y a eu*, ou, et mieux, *il y eut hier six ans que, etc.*

Ne dites pas, *ce sera demain six semaines qu'il a été tué;* mais, *il y aura demain six, etc.*

Art. CLXXVIII.

Dans le soleil, pour *Au soleil.*

L'idiome flamand veut qu'on dise, par exemple, *je vais m'asseoir dans le soleil; — je me promène dans le soleil; — il est agréable de se rechauffer dans le soleil*; il faut dire en français,

je vais m'asseoir au soleil; — je me promène au soleil; — *il est agréable de se réchauffer au soleil.*

Mais on dira bien : *un auteur allemand a prétendu que l'enfer était dans le soleil*; — *les physiciens assurent qu'il y a une force attractive dans le soleil.*

Art. CLXXIX.

Songer de faire quelque chose, pour *songer à faire*, etc.

On ne dit point *songer d'une chose*, mais; *songer à une chose* (27) : on ne dit point *songer de faire*, mais, *songer à faire.*

Ainsi ne dites point : *je n'ai pas songé de la commission que vous m'aviez donnée*; mais, *je n'ai pas songé à la, etc.*

Ne dites pas non plus, *on n'a pas songé de m'avertir*; mais, *on n'a pas songé à m'avertir.*

Il s'ensuit qu'on ne dira pas non plus, *je n'en*

---

(27) Cependant lorsque *songer* signifie *rêver*, on peut et même on doit dire *songer de*, et non point *songer à*; il faut dire par conséquent, *j'ai songé ou rêvé de vous cette nuit.* Ce ne serait pas le même sens, si l'on disait *j'ai songé à vous*; car cette phrase voudrait dire *vous avez été l'objet d'une de mes pensées*; au lieu que *j'ai songé* ou *rêvé de vous*, veut dire : *je vous ai vu en songe.*

Ainsi, quand *songer* et *rêver* signifient *penser*, ils veulent après eux *à* et non point *de* : *j'ai songé à mes affaires*; — *je rêve à mon projet.*

ai pas songé (28); mais, *je n'y ai pas songé* ou *pensé*; car pour que l'on pût dire : *je n'en ai pas songé*, il faudrait que l'on dît *songer* ou *penser de quelque chose* : or c'est ce qu'on ne dit pas.

Art. CLXXX.

La demie de neuf heures, pour *Huit heures et demie.*

Cette faute n'est point commune, sur-tout à Bruxelles, et même ceux qui se piquent de bien parler le flamand, reprochent aux Bruxellois de dire en cette langue, comme dans l'idiome français, *'t is een uer en half*, au lieu de : *'t is half twee*. J'ai donc cru devoir faire remarquer ici ce flandricisme; ainsi il faut dire : *il est midi et demi*, au lieu de : *il est la demie d'une heure; — il est deux heures et demie*; au lieu de : *il est la demie de trois heures.*

Art. CLXXXI.

A l'honneur, pour *En l'honneur.*

Au lieu de : *on a élevé une statue à son honneur*; il vaut mieux dire : *on a élevé une statue en son honneur.*

---

(28) *Je n'en ai pas songé* ou *rêvé* peut cependant se dire, quand cette phrase signifie, *je n'ai pas vu cela en songe.*

Les anciens instituèrent des jeux et des fêtes en l'honneur de plus d'un grand homme (*in honorem*, en latin), et non point *à l'honneur*.

En l'honneur signifie *pour l'honneur*, *pour la gloire*, et marque mieux qu'*à l'honneur*, le but pour lequel on a élevé une statue et institué des fêtes.

ART. CLXXXII.

C'était dix heures, pour *Il était dix heures*.

C'ÉTAIT, dit-on souvent, *dix heures, lorsque nous arrivâmes*; il faut dire : *il était dix heures, lorsque, etc.*

Ne dites pas *c'était minuit précis* (29), *lorsque les voleurs entrèrent*, mais, *il était minuit précis, lorsque les, etc.*

ART. CLXXXIII.

Sur la foire, pour *à la foire*.

IL n'est pas rare d'entendre dire, par exemple, *ce sont des gants que j'ai achetés sur la foire*; il faut dire : ..... *que j'ai achetés à la foire*. (*Voyez* l'art. XXVII.)

---

(29) Bien des gens disent : *il est midi précise*, *il est minuit précise*. C'est une très-grossière faute; car *midi* et *minuit* sont du masculin. On dit très-bien, *il est deux heures précises, etc.*, et l'adjectif *précises* est ici au pluriel féminin, parce qu'il se rapporte à *heures*.

Art. CLXXXIV.

Je semble, pour *Il semble.*

Au lieu de dire : *je semble l'avoir vu autrefois*, dites : *il me semble l'avoir vu autrefois.*

Dites de même : *il me semble avoir lu, que, etc.*, et non pas, *je semble avoir lu, que, etc.*

Art. CLXXXV.

Laissez-nous aller, pour *Allons.*

Laissez-nous aller veut dire : *permettez que nous allions*, ou *permettez-nous d'aller.* Mais cette expression, employée pour l'impératif *allons*, est un vrai flandricisme ; il faut en français, dire tout simplement *allons.*

Art. CLXXXVI.

Lire hors d'un livre, pour ~~*Lire*~~ *dans un livre.*

On ne dit pas, *j'ai lu hors de ce livre, que, etc.* ; dites : *j'ai lu dans ce livre, que, etc.*

Ne dites pas, *on lit ce trait hors de Quinte-Curce* ; mais, *on lit ce trait dans, etc.*

Cet article a beaucoup de rapport avec l'article XXIX, auquel je renvoie le lecteur.

Art. CLXXXVII.

Mande, pour *Panier*.

Mande est un des termes les plus en usage; et je ne sais comment on l'a substitué au mot *panier*: ce terme-ci est français ; mais je ne crois pas que l'autre le soit (30).

Je sais bien qu'il y a en France une ville qu'on appelle *Mende*; je sais aussi, qu'on dit: *je mande, tu mandes, il mande, etc.*, du verbe *mander*; mais je ne connais pas le substantif *mande* (31), comme synonyme du substantif *panier*, quoique je l'aie entendu dire plus d'une fois dans ce dernier sens.

---

(30) Cependant on appelle *mande* un panier d'osier à deux petites anses, très-fin, garni intérieurement de toile, et dont on se sert pour transporter la terre à pipe. Mais ce mot ne signifie pas autre chose.

(31) C'est ainsi que bien d'autres mots se sont introduits, je ne sais comment, dans le langage. Il en est qui sont, pour ainsi dire, estropiés et mutilés, tant dans l'écriture que dans la prononciation; comme, par exemple, *Mathieu Salé*, pour *Mathusalem*; *boissu*, pour *bossu*; *honnêtre*, pour *honnête*; *gaudron*, pour *goudron*; *cacaphonie*, pour *cacophonie*; *émoruides*, pour *hémorroïdes*; *colaphane*, pour *colophane* ou *colophone*; *colorié*, pour *colorié*; *pain enchanté*, pour *pain à cacheter*; *métail*, pour *métal*; *ma revenge*, *votre revenge*, pour *ma revanche*, *votre revanche*, au jeu de cartes, etc.; et une grande quantité d'autres, que je ne me rappelle pas. Il en est quelques-uns pour lesquels j'ai fait de petits articles séparés (*Voyez* les articles LXVII, CV, CVII, CIX, CXXI, CXXIV, etc.). Ceux que j'aurai omis, trouveront peut-être leur place dans les dialogues qui termineront ce recueil.

Art. CLXXXVIII.

Goûter bon, pour *Être d'un bon goût.*

Cela goûte bon, dit-on dans l'idiome flamand; il faut dire : *cela est d'un bon goût.*

Art. CLXXXIX.

Je ne vous veux pas, pour *Je ne veux pas de vous.*

On dit, par exemple, d'une femme, qu'on ne veut pas épouser, *je ne la veux pas*; il faut dire : *je ne veux pas d'elle.*

Si la chose est inanimée, on dira : *je n'en veux pas*; comme dans cet exemple : *cette maison est belle, à la vérité; mais je n'en voudrais pas*, et non point, *je ne la voudrais pas*, ni *je ne voudrais pas d'elle.*

On dira cependant bien, *je ne le veux pas*; au lieu de : *je ne veux pas cela, je ne veux pas que cela se fasse; je ne le prétends pas.*

Dans le sens qui fait l'objet de cet article, on dit : *vouloir de quelqu'un, de quelque chose*, et non pas, *vouloir quelqu'un, quelque chose*; ainsi dites : *on voulait me vendre une montre; mais je n'en ai pas voulu*, et non pas : *je ne l'ai pas voulue*; — *je l'épouserais bien volontiers; mais elle ne veut pas de moi*, et non pas, comme disent bien des Flamands, *elle ne me veut pas.*

Art. CXC.

Laisser la porte sur la serrure, pour *Laisser la porte à demi-fermée.*

Quand on néglige de fermer tout-à-fait la porte, ou qu'on la ferme de sorte qu'il n'y ait qu'à la pousser tant soit peu pour l'ouvrir, on appelle cela en flamand, *laisser la porte sur la surrure*; *il a*, dit-on, *laissé la porte sur la serrure, et le voleur est entré*; dites en français : *il avait laissé la porte à demi-fermée, et, etc.*

Art. CXCI.

Tellement qu'il est malheureux! pour *Tant il est malheureux!*

Tellement il est malheureux! et autres semblables façons de parler sont des espèces de pensées graves (on les nomme épiphonèmes), qu'on emploie souvent après une narration. C'est ainsi que Virgile a dit : *tant il était difficile de fonder l'empire romain* (32)!

Ne dites pas : *il veut se donner la mort, telle-*

---

(32) *Tantæ molis erat Romanam condere gentem!* (Æneid.)

Ce vers a été très-heureusement imité par un poète moderne, qui, après avoir décrit la passion du Sauveur, ajoute cette belle pensée :

Tantæ molis erat nostram reparare salutem!

ment qu'il est malheureux ; mais, *il veut se donner la mort, tant il est malheureux !* ou, par un autre tour, *il est si malheureux, qu'il veut se donner la mort !*

Dites : *il est mort ivre, tant il avait bu !* et non pas : *il est, etc., tellement qu'il avait bu !* ou *il était si ivre, qu'il en est mort, etc.*

Art. CXCII.

Le feu brûle, pour *Le feu est allumé.*

Le feu brûle-t-il, dit-on dans l'idiome flamand, quand on veut demander *si l'on a eu soin d'allumer le feu* ? il faut dire dans ce sens : *le feu est-il allumé ?*

Voici quelques remarques que je hasarde à ce sujet :

Si *brûler* est pris dans un sens actif, il est incontestable qu'on peut dire : *le feu brûle* ; *ce feu a brûlé ma maison.*

Mais *le feu* ne peut guère être le nominatif du verbe brûler, si ce verbe est pris dans le sens du vieux mot français *ardre* (ardere).

Je ne crois pas, par exemple, qu'on puisse dire : *ce feu brûle bien* ; *ce feu brûle-t-il ?* comme on le dit en flamand. Il faut, ce me semble, dire, *ce feu est bien allumé* ; *le feu est-il bien allumé ?*

Mais on dira bien : *cette maison brûle* ; ce verbe est ici neutre, et répond au verbe latin *ardeo.*

On pourrait cependant dire, dans ce même sens : *le feu grégeois brûle dans l'eau.*

Art. CXCIII.

Subite, pour *Subitement.*

Subite est le féminin de l'adjectif *subit* : *un malheur subit* ; *une frayeur subite* ; *une mort subite.*

Ainsi on peut dire : *il est mort d'une mort subite* ; *une mort subite nous l'a enlevé.*

Mais on ne doit pas dire, comme on dit très-communément : *il est mort subite* ; il faut dire : *il est mort subitement, etc.*

Art. CXCIV.

Je l'enverrais comme ça promener, pour *Je l'enverrais promener*

Envoyer quelqu'un promener, est une façon de parler ordinaire et triviale, dont on se sert pour témoigner qu'on est très-mécontent de lui, qu'on ne veut plus avoir avec lui aucune affaire, etc. ; ainsi, soit qu'on puisse dire, par exemple : *s'il osait me parler de la sorte, je l'enverrais promener* ; mais on ne dira pas, *je l'enverrais comme ça promener.*

Pour ce qui est du verbe *promener*, voyez ce que nous en avons dit dans l'art. LII.

Mais ce *comme ça* mérite un article séparé.

Art. CXCV.

Comme ça, ajouté mal à propos

Ce *comme ça*, que bien des gens prodiguent

si ridiculement, peut aller de pair avec ce *je dis*, qui a été l'objet de l'art. CXXXII. Rien de si commun et de si désagréable en même temps, que d'entendre dire dans presque tous les récits : *il m'a dit comme ça . . . . . ; je lui ai répondu comme ça . . . . . ; il s'y est pris comme ça*, etc. Quel supplice pour les oreilles délicates !

Art. CXCVI.

Il ne peut mal, pour *Il n'y a pas de danger*, ou *il n'y a rien à craindre.*

Je dis à quelqu'un, *prenez garde de tomber* (33), et il me répond, *il ne peut mal*. Cette façon de parler est un flandricisme, qui peut-être a de la grâce en flamand; mais il est ridicule en français; il faut répondre, *il n'y a rien à craindre*, ou *il n'y a point de danger, de péril*, ou *ne craignez rien.*

De même, si je dis à quelqu'un, *pourquoi vous exposiez-vous à perdre la vie?* il me répond : *il ne pouvait mal;* il doit dire : *il n'y avait rien à craindre*, ou *je ne courais aucun risque.*

Art. CXCVII.

C'est bien étonnant, pour *Il est bien étonnant.*

Après une petite narration, l'on peut sans

(33) Bien des gens diraient *prenez garde de ne pas tomber.* (*Voyez* l'art. XCIX).

doute

doute ajouter : *c'est étonnant; c'est triste; c'est bien disgracieux, etc.*

Mais on ne peut pas, en français, commencer une phrase par *c'est triste que, etc.*; *c'est étonnant que, etc.*; il faut dire : *il est triste que, etc.*; *il est étonnant que, etc.* — *Il est triste que vous soyez la dupe de votre bon cœur*, ou *il est triste pour vous que vous soyez la, etc.* — *Il est bien étonnant qu'un homme comme vous ait donné dans un tel piége.* — *Il est nécessaire que vous étudiiez*, et non pas, *c'est nécessaire que, etc.*

Cet article a un peu de rapport avec l'art. LXXXIII, sans être pourtant le même.

Art. CXCVIII.

Être gagné, pour *Avoir gagné*.

Il n'y a personne qui ne connaisse la signification du verbe *gagner* : *gagner de l'argent*; *gagner la bataille*; *gagner une maladie*; *gagner les cœurs par des bienfaits*; *gagner quelqu'un par argent* (le corrompre), *etc., etc.* Ce verbe, dans toutes ces significations, est actif, et a, par conséquent un passif; ainsi, l'on peut dire : *l'argent est gagné*; *la bataille est gagnée*; *ce juge a été gagné par l'argent, etc.*

Mais quand quelqu'un a gagné au jeu, il ne doit pas dire : *je suis gagné*, comme on le dit très-souvent; il doit dire : *j'ai gagné*; — *quoique vous ayez mal joué, vous n'en avez pas moins gagné*, et non pas, *vous n'en êtes pas moins gagné.*

Pour qu'une personne pût dire, *je suis gagnée*, il faudrait qu'elle eût été elle-même proposée pour être le prix du vainqueur. En voici un exemple sensible : Atalante, fille de Schenée, roi de l'île de Scyros ne connaissait point d'égal à la course. Sa beauté lui attira une foule d'amans. Elle leur déclara, par ordre de son père, qu'elle ne donnerait sa main qu'à celui qui pourrait la vaincre. Tous furent vaincus. Enfin, Hyppomène se présenta au combat de la course, et, d'après le conseil de Vénus, jeta dans la carrière trois pommes d'or, qu'Atalante s'amusa à ramasser : la ruse réussit, et l'heureux Hyppomène gagna le prix qui était Atalante elle-même. Cette princesse aurait donc pu dire, *je suis gagnée*, c'est-à-dire, *je suis le prix du vainqueur*, et celui-ci aurait pu dire : *j'ai gagné Atalante, elle est mon prix, ma conquête, mon épouse*. Mais il n'aurait pu dire, sans une ridicule absurdité, *je suis gagné*.

C'est à-peu-près la même faute, que de dire : *je suis perdu*, pour *j'ai perdu*. C'est ce dont nous allons parler dans l'article suivant.

Art. CXCIX.

Être perdu, pour *Avoir perdu*.

Bien des gens disent de même, selon l'idiome flamand, *je suis perdu*; au lieu de dire : *j'ai perdu*; — *vous avez mal joué, vous êtes perdu*; il faut dire : *vous avez perdu*; — *il est inutile d'achever la partie; je vois bien que nous sommes perdus*; dites : *je vois bien que nous avons perdu.*

Je suis perdu, présente un tout autre sens ; cette phrase veut dire : *c'est fait de moi* ; comme quand un homme, plongé dans la détresse et dénué de tout espoir, dit : *je n'ai plus de ressource ; c'est fait de moi ; je suis perdu ; — tout est perdu ; — cet homme est perdu ; il ne peut pas en revenir, etc.*

Quelqu'un a fait, sur deux sœurs également aimables, le quatrain suivant :

Mon cœur entre elles suspendu
Ne se déclare pour aucune :
Mais *j'étais* un homme *perdu*,
Si je n'en eusse connu qu'une.

J'étais un homme perdu, veut dire ici, *c'était fait de ma liberté.*

Art. CC.

L'adjectif *propre* mis devant ou après son substantif.

On va vous donner une propre chemise, un propre mouchoir, etc., a-t-on coutume de dire, pour *on va vous donner une chemise propre, un mouchoir propre, etc.*

Pour éviter cette faute, il est essentiel de remarquer que,

1.° Quand l'adjectif *propre* signifie *bien lavé, bien net, bien nettoyé, etc.*, il se met après son substantif. Ainsi, il faudra dire : *apportez une assiette propre ;* c'est-à-dire, *une assiette bien nettoyée ; — voici un verre propre*, c'est-à-dire,

un verre bien rincé; — *vous avez des mains propres*, c'est-à-dire, *bien lavées, etc.*;

2.° L'adjectif *propre* signifie quelquefois, *qui appartient en propre, dont on est possesseur*, et dans ce sens, il se met ordinairement avant son substantif. Ainsi, l'on dira : *vous avez ma propre chemise*, c'est-à-dire, *la chemise qui m'appartient, la mienne et non pas celle d'un autre.* — *Ce sont là mes propres livres* veut dire, *ce sont les livres qui sont véritablement à moi; et non pas à un autre;* — *il a été blessé par son propre cheval*, c'est-à-dire, *par le cheval qui est à lui*, et non pas, *par le cheval d'un autre;* — *chacun cherche ses propres intérêts, préférablement à ceux d'autrui*; — *c'est une lettre que je lui remettrai de mes propres mains*; — *je l'ai vu de mes propres yeux, etc.*

Cependant l'usage permet de dire : *remettez-lui ce billet en mains propres*, et *propres* ne veut pas dire ici *bien nettes*; mais il se prend dans le sens de l'adjectif latin *proprius*.

Art. CCI.

Occupé de faire, pour *Occupé à faire.*

On dit *occupé à faire quelque chose*, et non point, *occupé de faire, etc.*

Ainsi, ne dites point : *il est occupé d'écrire*; mais *il est occupé à écrire.*

Les députés du sénat romain trouvèrent Cincinnatus occupé à labourer son champ; et non

pas, *de labourer*. On dit de même, *occupé à quelque chose : elle est occupée à sa toilette*, et non pas, *de sa toilette*, ou ce ne serait pas, tout-à-fait la même chose ; car dire qu'*elle est, toute la journée, occupée de sa toilette*, c'est faire entendre qu'elle ne fait que penser à sa parure.

Il est, peut-on dire encore, *continuellement occupé de ses projets, de ses idées chimériques*.

Mais quand il s'agit d'un travail, il faut, *occupé à : à quoi vous occupez-vous?* signifie *que faites-vous? — de quoi vous occupez-vous?* signifie *à quoi pensez-vous?* (*Voyez* l'art. XII.)

Art. CCII.

Savez-vous ce que vous fassiez, pour *savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez.*

Cette ellipse (34) est un peu trop forte ; toute adoptée qu'elle est ici presque généralement, elle ne passera jamais. Il faut absolument dire : *savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez?*

---

(34) L'ellipse (en terme de grammaire) consiste à retrancher un ou plusieurs mots, qui seraient pourtant nécessaires pour la plénitude de la construction. On en trouve un bel exemple dans ce beau vers de Racine.

Je l'aimais inconstant : qu'eussé-je fait fidèle !

C'est-à-dire *qu'eussé-je fait, combien ne l'aurais-je pas aimé, s'il avait été fidèle !*

savez-vous ce qu'il vous faut faire? ou *ce que vous avez à faire?*

Il y en a qui disent, dans le même sens, *savez-vous ce que vous faites?* Cette façon de parler est encore plus vicieuse que la première.

Art. CCIII.

Je n'ai rien besoin, pour *Je n'ai besoin de rien.*

On ne dit pas *avoir besoin quelque chose*; donc on ne peut pas dire, *je n'ai rien besoin*, comme on le dit très-fréquemment.

On dit *avoir besoin de quelque chose*; donc il faut dire : *je n'ai besoin de rien.*

Art. CCIV.

Sortir de boire, de dîner, etc., pour *Venir de boire, de dîner*, ou *avoir bu, dîné, etc., il n'y a qu'un moment.*

S'il y a une expression commune et presque universelle, c'est bien celle-là.

On peut dire : *je sors de table;* mais je ne crois point qu'on puisse dire *je sors de dîner.*

Je sors de boire, de danser, etc., me paraît également ridicule ; dites : *je viens de boire, de danser, etc.*, ou *il n'y a qu'un moment que j'ai bu, que j'ai dansé, etc.* (*Voyez* l'art. Ier.)

Art. CCV.

Parmi payant une telle somme, pour *moyennant le paiement d'une telle somme.*

J'ai souvent entendu cette façon de parler, que je crois être un wallonisme, et je l'ai lue dernièrement dans une affiche, qui annonçait un bal nocturne, etc., à la *Rose blanche* (faubourg de Namur), et finissait par ces mots : *la porte de Namur restera ouverte toute la nuit, parmi payant la rétribution accoutumée* : j'aurais dit, *moyennant la rétribution accoutumée.*

Art. CCVI.

N'être rien d'autre que, etc., pour *N'être autre chose que, etc.*, ou *N'être que.*

Dites par exemple : *le chaos n'était qu'une masse informe et sans énergie*, et non pas, *le chaos n'était rien d'autre qu'une, etc.*

Au lieu de : *je n'ai rien d'autre qu'un poulet à vous offrir*, dites : *je n'ai rien qu'un poulet*, ou *je n'ai rien autre chose qu'un poulet à vous offrir.*

Dites : *ce que le vulgaire croit être une étoile qui tombe*, ou *change de place, n'est rien autre chose*, ou *n'est qu'une exhalaison qui prend feu dans la moyenne région de l'air*, et non pas, *n'est rien d'autre qu'une, etc.* (*Voyez* l'art. XIII.)

Art. CCVII.

Avoir une chose dans l'œil, pour *la voir.*

Cette façon de parler n'est pas fort commune : je l'ai cependant entendu assez souvent, dans le temps que la langue française n'était pas encore bien répandue dans la Belgique ; elle est ridicule en français : il faut dire, *je vois cet objet*, et non pas, *je l'ai dans l'œil* (35).

---

(35) C'est ce que j'ai aussi plus d'une fois entendu dire en latin, *habeo in oculo*, ainsi que, *non possum contra* (*Voyez* l'art. LXVII) ; *bibe semel* (*Voyez* l'art. XVII) ; *hoc non multùm significat* (*Voyez* l'art. LXIV) ; *datur hodiè tractamentum in tuâ domo* (*Voyez* l'art. LXXXIV) ; *non reflectebam* (je n'y réfléchissais pas) ; comme si *reflectò* voulait dire *réfléchir*, dans le sens de *faire attention à, etc.* ; *inde resultat quòd, etc.* (de là il résulte, il s'ensuit que, etc.) ; comme si *resultare* signifiait *s'ensuivre que, etc.* Je sais que ce mot est très-latin : Virgile a dit, en parlant de l'écho : *vocisque offensa resultat imago* ; mais, *resultat* exprime ici la répercussion du son. On ferait un bien gros in-folio de tous les gallicismes et flandricismes que bien des gens, qui se piquent de savoir le latin et, par état, doivent le savoir, introduisent dans leur latinité.

De même, au lieu de dire *bibe, reverende pater* (buvez, mon révérend père), plusieurs disent *bibat reverentia vestra* (que votre révérence boive) ; au lieu de dire *bibe, domine*, ils disent, *bibat dominatio vestra* (que votre seigneurie boive), *etc., etc.*, et, pour comble de ridicule, ils ajoutent à *bibat* l'adverbe *semel*.

Cette dernière expression me rappelle le trait suivant :

Un seigneur qui avait mangé tout son bien, était à table avec plusieurs convives : un d'eux lui dit, conformément à ce mauvais latinisme, *monsieur, votre seigneurie ne mange point. Non*, répondit-il, *elle est mangée.*

De telles façons de s'exprimer sont, comme on le voit, aussi ridicules en latin qu'en français.

Art. CCVIII.

Porter un air, pour *Avoir un air.*

Molière a dit dans son *Tartuffe*,

Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal.

Peut-on dire, *porter un air* (36)? je dirais bien : *il a un air noble;* mais je n'oserais dire : *il porte un air noble.*

On dit bien, *il le porte haut;* pour dire : *il se donne de grands airs, des airs de grand seigneur.*

Cependant on pourrait absolument, en style familier, dire : *il porte tout l'air d'un fripon.* Mais j'aimerais mieux : *il a tout l'air d'un, etc.*

Je ne dirais pas : *il porte l'air d'avoir bu, d'avoir passé la nuit, etc.*; mais, *il a l'air d'avoir bu, etc.*

Art. CCIX.

Encore pas, pour *Pas encore.*

Dans l'idiome flamand, on dit : *encore pas;* en français il faut dire : *pas encore.*

Avez-vous été à la messe? pas encore; et non point : *encore pas.*

Au lieu de : *ils ne sont encore pas venus*; dites : *ils ne sont pas encore venus.*

---

(36) *Porter un air* est un vrai latinisme :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat. (Virg.)

Art. CCX.

L'un, pour *Un*.

L'un ne peut s'employer sans son corrélatif *l'autre*;

M.r Delamotte dit dans un de ses vaudevilles :

> Dircé ne fait point de jaloux :
> Quand *l'un* obtient un rendez-vous,
> *L'autre* en reçoit une embrassade.

En voici un autre exemple dans cette traduction d'une épigramme de Martial :

> Tu dis toujours du mal de moi ;
> Je dis toujours du bien de toi :
> Hélas ! quelle erreur est la notre !
> On ne nous croit ni *l'un* ni *l'autre* (37).

Mais on ne peut pas dire : *j'ai vu l'un de vos amis*; *j'ai parlé à l'un de vos amis*; il faut dire : *j'ai vu un de vos amis; j'ai parlé à un de, etc.*

Au lieu de, *vous avez perdu l'un de mes livres*; dites : *vous avez perdu un de, etc.*

Art. CCXI.

Prendre attention, pour *Faire attention*, ou *avoir*, ou *prêter attention*.

Prenez attention à ce que vous dites, à ce que vous faites, dit-on très-communément; on

(37) *Semper me culpas; semper te, Zoïle, laudo :*
Nemo mihi credit, Zoïle, nemo tibi.

devrait dire : *ayez*, ou *faites attention à ce que vous dites, à ce que*, etc.

Dites également : *il faut faire attention à ses propres défauts, plutôt qu'à ceux d'autrui*, et non pas, *il faut prendre*, etc.

Art. CCXII.

Cet homme n'est pas à fier, pour *Cet homme n'est pas sûr*, ou *ne mérite aucune confiance*, ou *il ne faut pas se fier à lui.*

L'énoncé de la première proposition, en elle-même, indépendamment de ce que veut dire celui qui la prononce, signifie : *il ne faut pas fier*, ou *confier cet homme*; de même que, quand je dis : *cet homme n'est pas à mépriser*, je veux dire : *il ne faut pas mépriser cet homme* : la raison en est que *fier* et *mépriser* sont deux verbes actifs.

Mais celui qui dit, *cet homme n'est pas à fier*, veut faire entendre qu'*il ne faut pas se fier à cet homme*; or ce qu'il veut dire ici, n'est certainement pas ce qu'il dit. Il confond le verbe actif *fier* avec le verbe réfléchi *se fier*, qui équivaut au verbe neutre latin *confidere*. On ne peut pas plus dire en français, *cet homme n'est pas à fier*, qu'on ne pourrait dire en latin *hic homo non fidendus est*; on doit dire en cette langue, *huic homini non est fidendum*, comme en français; *il ne faut pas se fier à cet homme.*

Art. CCXIII.

Pouvoir contre la boisson, pour *Savoir supporter la boisson*, ou *boire sans s'enivrer.*

On dit d'un homme qui sait boire sans craindre l'ivresse : *il sait supporter la boisson*, et non pas, *il peut contre la boisson*. Cette dernière façon de parler est un vrai flandricisme.

Dites : *une seule bouteille m'enivrerait; je ne saurais donc en supporter deux*, et non pas, *je ne puis pas contre deux.*

Art. CCXIV.

Brûler du café, pour *Rôtir, griller, torréfier du café.*

On ne doit pas dire : *brûler du café*; hormis qu'on ne veuille dire *le consumer par le feu*. Or, ce n'est pas là ce qu'on veut dire, quand on dit : *il faut brûler du café.*

On doit dire : *griller, rôtir du café.* Mais le verbe *torréfier* me paraît le mot propre ; du verbe latin *torrere* (38) : *je vais torréfier du café*, et non pas, *brûler du café ; — voilà du café bien torréfié*, et non pas, *bien brûlé.* On exprime par le substantif *torréfaction*, l'action de torréfier le café.

(38) . . . . . *Frugesque receptas*
Et torrere parant flammis, etc. (Virg.)

Art. CCXV.

Septante, pour *Soixante-dix*; *Huitante* ou *Octante*, pour *Quatre-vingt*; *Nonante*, pour *Quatre-vingt-dix*.

Ces expressions ne sont pas aussi ridicules qu'on se l'imagine; mais l'usage ne les adopte pas, et cela suffit pour qu'on les rejette; car l'usage est le despote des langues;

Quem penès arbitrium est et jus et norma loquendi.

(Hor.)

On dit cependant *la version des septante*, pour exprimer la traduction grecque de l'ancien testament.

Art. CCXVI.

Aussi..... comme, pour *Aussi..... que.*

Il n'est pas rare d'entendre dire, par exemple, *cette maison-ci est, pour le moins, aussi belle comme l'autre.* Pour parler purement, il faut dire : *aussi belle que l'autre.*

Cette faute est une espèce de pléonasme; car *comme* signifie à-peu-près la même chose qu'*aussi que*, et dire *ma maison est grande comme la vôtre*, c'est dire : *ma maison est aussi grande que la vôtre.*

Clément Marot a fait la même faute dans cette épigramme, qu'il a imitée de Martial (38).

Catin veut épouser Martin ;
C'est faire en très-fine femelle :
Martin ne veut pas de (39) Catin ;
Je le tiens *aussi* fin *comme* elle.

Il aurait dû dire : *aussi fin qu'elle*, ou *fin comme elle*.

Art. CCXVII.

Assez capable, pour *Capable de*.

Assez ne va pas bien avec *capable*, excepté quand cet adjectif n'est suivi de rien, et qu'il est employé pour l'adjectif *savant*; comme quand on dit, *il est assez capable*, c'est-à-dire, *assez savant*.

On ne dit point *capable pour*, mais *capable de*, etc. *Il a tant de force, qu'il est capable de tenir ou de faire tête à trois hommes*, et non point *pour tenir*, etc.

Il n'est point capable d'un si grand crime, et non point, *pour un*, etc.

Ne dites point, *nous sommes assez capables pour en venir à bout*; mais, *nous sommes capables*, ou *en état d'en venir à bout*.

---

(38) *Nubere vis Celso, nec miror, Paula, sapisti :*
Ducere te non vult Celsus ; et ipse sapit.

(39) Et non point, *ne veut pas Catin*. (*V.* l'art. CLXXXIX.)

Art. CCXVIII.

Faire bien ses embarras, pour *Faire beaucoup d'appréts.*

Ne dites point : *il a bien fait ses embarras, pour recevoir son monde ;* mais dites : *il s'est donné beaucoup de peine ; il a fait bien des appréts, pour, etc.*

Art. CCXIX.

Il s'est mis dedans, pour *Il s'est mis dans l'embarras.*

Cette expression est vicieuse et basse ; celle-ci ne vaut pas mieux : *il s'est mis dans le sac.* J'aimerais mieux *il s'est blousé ; il s'est mis dans l'embarras.*

Art. CCXX.

Comment vous va ? comment va-t-il avec vous ? pour *Comment vous portez-vous ?*

Bien des gens disent ridiculement, *comment vous va ?* et plus ridiculement encore, *comment va-t-il avec vous ?* d'autres disent : *vous portez-vous encore bien ?* Cet *encore* est ridicule.

Il est bien plus simple, plus naturel, plus con-

forme à l'idiome de la langue et au bon sens, de dire, *comment vous portez-vous*?

La façon de parler que je condamne, me paraît à-peu-près aussi ridicule que celle-ci : *votre voyage s'est-il bien porté*? au lieu de, *vous êtes-vous bien porté dans votre voyage*?

Art. CCXXI.

S'encourir, pour *S'enfuir*.

Je connais le verbe *encourir : il a encouru la haine du prince; — le pêcheur a encouru l'indignation du Seigneur, etc.*; mais le verbe *s'encourir* m'est tout-à-fait inconnu.

J'ai souvent entendu dire : *le voleur s'est encouru*, et *s'en est encouru :* j'aurais dit, *le voleur s'est enfui*, ou *s'est sauvé*, ou *s'est échappé*.

Art. CCXXII.

Le présent pour l'imparfait du subjonctif, après l'imparfait, le plusque-parfait, un des prétérits, ou un des conditionnels d'un verbe qui régit le subjonctif.

L'énoncé de ce titre sera mieux compris par les exemples suivans :

Je désirais qu'il arrive, pour *qu'il arrivât; — je craignais qu'il ne se blesse*, pour *qu'il ne se blessât*; — *j'avais tout arrangé, afin que tout soit prêt de bonne heure*, pour *afin que tout fût, etc.*; — *je serais charmé qu'il vienne me voir*,

pour *qu'il vînt me voir*; — *j'aurais été fâché que vous vous repaissiez d'un espoir chimérique*, pour *que vous vous repussiez*, *etc.*; — *je voudrais que l'on vive en paix*, pour que, *l'on vécût*, *etc.*; — *il faudrait que l'on me connaisse mieux*, *et que l'on me rende plus de justice*, pour *il faudrait que l'on me connût mieux et qu'on me rendît*, *etc.*, *etc.*

Cette faute est aussi commune, que celle que nous avons reprise dans l'article LXVI. Pour l'éviter, il faut se rappeller la règle grammaticale, qui veut, que, dans le cas, où le premier verbe régit le subjonctif, si le premier est à l'imparfait, ou au plusque-parfait, à un des prétérits, ou à un des conditionnels, le second verbe se mette à l'imparfait du subjonctif.

Nous ne saurions ici trop multiplier les exemples; 1.° parce que la faute que nous reprenons, est extrêmement commune; 2.° parce que ces exemples seront une occasion de mettre sous les yeux, les imparfaits du subjonctif des verbes les plus irréguliers.

Un poète vint, un jour, présenter à un prince de la cour une épitaphe de Molière, qu'il avait faite. Le prince lui dit: *j'aimerais mieux que ce fût lui qui m'apportât la vôtre*. C'eût été une faute, s'il avait dit: *j'aimerais mieux que ce soit lui qui m'apporte*, ou *que ce serait lui qui m'apporterait la vôtre*.

Ne dites pas: *il faudrait qu'on teigne* ou *teindrait cette étoffe*; mais, *il faudrait qu'on teignît*;

Ni, *il faudrait qu'ils se taisent* ou *se tairaient*; mais, *il faudrait qu'ils se tussent*;

Ni, *je serais fâché qu'il déchoit*, ou *décherrait de sa fortune* ; mais, *qu'il déchût, etc.* ;

Ni, *pour qu'on s'épargne*, ou *s'épargnerait bien des chagrins, il faudrait que l'on ne voie*, ou *verrait que des gens de probité* ; mais, *pour qu'on s'épargnât, etc., il faudrait que l'on ne vît, etc.* ;

Ni, *il faudrait qu'on me satisfasse*, ou *satisferait* ; mais, *il faudrait qu'on me satisfît* ;

Ni, *je serais fâché que vous disiez ou diriez mon secret* ; mais, *que vous dissiez, etc.* ;

Ni, *il faudrait que ce tailleur couse*, ou *coudrait plus solidement* ; mais, *que ce tailleur cousît* ;

Ni, *Pour que les hommes vivent*, ou *vivraient plus long-temps, il faudrait qu'ils s'abstiennent*, ou *s'abstiendraient de toute intempérance* ; mais, *pour que les hommes vécussent plus long-temps, il faudrait qu'ils s'abstinssent, etc.* ;

Ni, *je voudrais que vous mouliez*, ou *moudriez ce café, et que vous en preniez*, ou *prendriez avec nous* ; mais, *que vous moulussiez ce café et que vous en prissiez, etc.* ;

Ni, *pour que nous acquérions*, ou *acquerrions une vraie gloire, il faudrait que nous nous vainquions*, ou *vaincrions nous-même* ; mais, *acquissions, vainquissions, etc.* ;

Ni, *vous voudriez que je prévoie*, ou *prévoirais vos besoins et que j'y pourvoie*, ou *pourvoierais d'avance* ; mais, *que je prévisse, etc., que j'y pourvusse, etc.* ;

Ni, *je voudrais que vous riiez*, ou *ririez* ; mais, *que vous rissiez* ;

Ni, *il faudrait que vous fuyiez*, ou *fuiriez les mauvaises compagnies* ; mais, *que vous fuissiez ;*

Ni, *je voudrais que ce chymiste dissolve* (40), ou *dissoudrait ce corps* ; mais, *que ce chymiste décomposât, etc.* ; *dissoudre* n'a point d'imparfait du subjonctif : il faut donc prendre un verbe équivalent.

La faute que je condamne se trouve dans l'épigramme suivante :

Cloches, si les lois de l'église
Ont ordonné qu'on vous *baptise*,
Le mystère en est délicat ;
C'est de peur que le diable, à qui chacun vous donne,
Lorsque trop long-temps on vous sonne,
Ne vous prît et vous emportât.

L'auteur aurait dû dire : *ont ordonné qu'on vous baptisât.*

D'ailleurs, conséquemment à cette faute, il aurait dû dire : *ne vous prenne et vous emporte.*

De plus, je crois que dans ce dernier vers il devait répéter la négation, ou omettre le pronom *vous : ne vous prît et ne vous emportât*, ou *ne vous prît et emportât.*

Essayons de refondre cette épigramme.

Tu ne dois pas être surprise,
Cloche, si les lois de l'église
Ont voulu qu'on te baptisât :
C'est de peur que le diable, à qui chacun te donne,
Lorsque trop long-temps on te sonne,
Ne te prît et ne t'emportât.

---

(40) Je crois que Scarron a dit :

Il n'est rien que le temps n'altère et ne dissoude.

J'ai retranché ce vers : *le mystère en est délicat*, qui est tout-à-fait inutile et n'a été mis que pour avoir une rime à *emportât*.

Essayons de la (41) mettre en vers latins :

Vos baptizandas cur sancta Ecclesia ouret,
Campanæ, ratio est hæc manifesta satis :
Ne, cui vos dedimus, vestro clangore necati,
Vos rapiat dæmon, cogat et esse suas.

---

(41) Cette épigramme me rappelle cette imprécation badine contre les sonneurs :

Persécuteurs du genre humain,
Qui sonnes sans miséricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez dans votre main !

Et ces quatre vers de Boileau,

Tandis que, dans les airs, mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues,
Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivants.

Puisque nous sommes sur l'article des cloches, je crois que le lecteur me pardonnera d'égayer un peu, à leurs dépens, cette matière grammaticale, si sèche et si ennuyeuse par elle-même.

Le sermon burlesque de Cyrano, sous le nom du curé de Colignac, offre le passage suivant :

« Il vaudrait bien mieux que vous ne fissiez point (et non *fussiez* ni *feriez*), tant les enhasés (affairés, empressés) à quêter pour la grande cloche cassée. Hé, hé, mon Dieu, ne réveillons pas le chat qui dort ; elle est morte avec le baptême : laissons-la là ; nous la referons quand nous pourons. La paroisse n'est pas de si grand revenu ; il n'y a que trop de son pour si peu de farine. Mais en cas que vous vouliez faire votre devoir de chrétiens, il vous reste encore deux cloches qui vous le prêchent assez. N'entendez-vous pas qu'elles sonnent tous les jours à vos oreilles DON, DON, DON ? elles veulent dire par là, dévote assistance, que vous devez faire force DONS à votre curé. »

Art. CCXXIII.

Il n'est pas à parler, pour *On ne peut pas lui parler; il n'a pas le temps de donner audience, etc.*

Pour que l'on pût dire *il n'est pas à parler*, il faudrait que l'on dît *parler quelqu'un*, comme on dit *voir quelqu'un*; *mépriser quelqu'un*, *etc.* Or c'est ce qu'on ne peut pas dire, *parler* n'étant pas un verbe actif.

On dit bien *cet homme n'est pas à voir*, c'est-à-dire, *l'on ne peut pas le voir*, ou *il ne mérite pas qu'on le voie*; parce que *voir* est un verbe actif.

Mais on ne peut pas plus dire : *il n'est pas à parler*, qu'*il n'est pas à fier* (*Voyez* l'art. CCXII); il faut donc dire, *on ne peut pas lui parler, etc.*

Art. CCXXIV.

Le pronom *ils* avec la première personne du pluriel; comme *ils chantions, ils buvions, etc.*, pour *Ils chantaient, ils buvaient, etc.*

Je ne ferai aucune remarque sur ce wallonisme : il suffit de le citer, pour en faire sentir le ridicule : il est commun dans certains cantons de la Belgique, mais très-rare à Bruxelles. J'ai pourtant entendu une Bruxelloise s'exprimer ainsi sur

les amans d'aujourd'hui : *ils disions* toujours qu'*ils* vous *aimions*, et *ils* ne vous *aimions* pas, et quand *ils avions* fait tout ce qu'*ils voulions*, *ils* vous *laissions* là.

Cet article a quelque rapport avec le suivant.

Art. CCXXV.

C'est moi qui a gagné, pour *C'est moi qui ai gagné.*

Rien de plus ordinaire que cette faute; on entend dire tous les jours : *ce n'est pas moi qui vous a insulté; — c'est moi qui est le premier, etc.*; dites : *ce n'est pas moi qui vous ai insulté; — c'est moi qui suis le premier, etc.*

On s'empressait à faire force complimens à un prédicateur qui venait de prêcher : le bédeau qui entendait les éloges qu'on prodiguait au sermon, dit, comme pour en partager la gloire : *c'est moi qui l'a sonné*; il aurait dû dire : *c'est moi qui l'ai sonné.*

Art. CCXXVI.

Joli, pour *Beau*, et *vice versâ.*

Ces deux adjectifs ne sont pas synonymes; cependant rien de si ordinaire que de les confondre.

Joli offre l'idée de quelque chose qui plaît;

beau, présente celle de quelque chose qui inspire de l'admiration. Les *jolies* femmes sont communes ; les *belles* femmes sont rares. — Hébé est *jolie* ; Vénus est *belle*. — Cet opéra est *joli;* cette tragédie est *belle*. Dire qu'une tragédie est *jolie*, c'est dire qu'elle ne vaut rien. — Les sermons du P. Bourdaloue, de M.r Massillon sont *beaux*. Il est plus d'un prédicateur français, des sermons duquel on a pu dire, *ils sont jolis :* autant valait dire, *ils sont mauvais;* car la majesté de la parole de Dieu ne comporte pas les gentillesses affectées du style fleuri : on les a reprochées, avec raison, à l'abbé de la Tour-Dupin, qui mettait trop d'esprit (42) et trop de brillant dans ses sermons. — Les poésies légères de Voltaire sont *jolies;* ses tragédies, celles de Racine, les odes de Rousseau sont *belles*.

Qui dirait que l'ode de Rousseau à la Fortune est *jolie*, ressemblerait à celui qui, voyant la mer pour la première fois, dirait que c'est une *jolie* chose.

Art. CCXXVII.

La première personne du singulier avec la première du pluriel ; comme *je savons*, pour *je sais*, *etc.*

En voici des exemples dans ce couplet, tiré de l'opéra *Bastien et Bastienne*.

---

(42) On pouvait lui apliquer, comme à Ovide, à Sénèque, etc., ce vers de je ne sais qui :

Quand on a trop d'esprit, on n'en a pas assez.

Si *j'voulions* être un tantet (43) coquette
Et prêter l'oreille aux favoris,
J'aurions pu faire aisément emplette
Du plus galant monsieur de Paris;
Mais Bastien est l'seul qui *peut* me plaire,
Et *j'ons*, sans mystère,
Toujours répondu:
Laissez-moi, monsieur, *je sommes* trop sage;
Sachez qu'au village
J'ons de la vertu.

Sur la scène on fait parler une paysanne, comme elle parle dans son village; mais un tel langage n'est pas supportable dans la société. Au cinquième vers, il faut *puisse* et non point *peut*; cette faute va être l'objet de l'article suivant

Art. CCXXVIII.

L'indicatif pour le subjonctif.

Rien de si ordinaire, par exemple, que d'entendre dire, *je ne crois pas qu'il est en ville*; *je ne savais pas qu'il était malade*; *aviez-vous cru que je vous en voulois? pensez-vous qu'il a fini son ouvrage? etc.*, au lieu de..... *qu'il soit en ville; qu'il fût malade*; *que je vous en voulusse*; *qu'il ait fini, etc., etc.* La raison en est que, dans les deux premiers exemples, le premier verbe est joint à une négation, et que, dans les deux seconds, il interroge.

(43) *Voyez* l'art. XXIV.

Ne

Ne dites pas : *on est étonné* ou *surpris, qu'avec si peu de revenus, vous faites tant de dépenses* ; dites : *on est étonné qu'avec . . . vous fassiez, etc.*

Une belle dame, dans une mascarade, s'était habillée en jésuite : on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

On s'étonne ici que Caliste
Ait pris l'habit de moliniste :
Puisque cette jeune beauté
Ote à chacun sa liberté,
N'est-ce pas une janséniste (44) ?

C'eût été une faute de dire *a pris*. La raison en est, qu'après les verbes *s'étonner, être surpris*, on doit employer le subjonctif.

Une jeune demoiselle s'était ouvertement livrée au libertinage : son frère en eut tant de chagrin, qu'il se fit moine ; ce qui augmenta considérablement la fortune de la sœur. Une autre demoiselle, à qui on racontait la chose, s'écria de l'abondance du cœur : *si j'étais sûre que mon frère dût en faire autant*..... et en resta là sans rien ajouter. C'eût été une faute, si elle avait dit : ..... *que mon frère en ferait autant*..... La raison qu'en donnent les grammairiens, est que,

(44) On sait que les molinistes ou jésuites donnent trop à la liberté et trop peu à la grâce, qu'au contraire les jansénistes donnent trop à la grâce et trop peu à la liberté. S. Paul, qui en savait plus qu'eux tous, semble les mettre d'accord et terminer leurs ridicules et souvent funestes disputes, par ces trois mots, *gratiâ Dei mecum*, la grâce de Dieu avec moi.

quand on veut marquer un doute et une incertitude, le verbe doit être au subjonctif.

L'empereur Auguste accordait à ses ministres l'honneur de le régaler l'un après l'autre. Un d'eux le régala un jour sans beaucoup de façon. *Non putabam*, lui dit Auguste, *nos esse tam familiares* : bien des gens traduiraient ainsi cette phrase : *je ne croyais pas que nous étions si familiers*; il faut dire *que nous fussions*, parce que le premier verbe est accompagné d'une négation.

Ne dites pas : *vous êtes le seul en qui nous avons confiance; — c'était la seule personne que je voyais volontiers; — ce livre était le seul que je lisais, et est encore le seul que je lis avec plaisir, etc.*; mais, *le seul en qui nous ayons, etc.*; *la seule personne que je visse, etc.*; — *le seul que je lusse; — que je lise, etc.*; parce que l'adjectif *seul*, suivi d'un *qui* ou d'un *que* relatif, veut le subjonctif; et la raison en est peut-être, qu'étant un terme exclusif, il renferme implicitement une négation.

Ne dites pas : *c'est l'homme le plus savant et le plus modeste que je connais; — il avait la plus riche bibliothèque que l'on puisse voir, etc.*, mais, *que je connaisse.....; que l'on pût, etc.* La raison en est, qu'après un superlatif relatif, il faut le subjonctif.

Un auteur célèbre tenait, un jour, entre ses deux mains, une de celles d'une belle dame: dès qu'elle l'eut retirée, un de la compagnie lui dit : madame; *voilà le plus bel ouvrage qui soit*

sorti de ses mains. C'eût été une faute de dire *qui est sorti, etc.*

Je renvoie mon lecteur aux notions que nos grammairiens donnent sur le subjonctif : je les ai trouvées très-justes ; mais je les crois susceptibles de plus d'étendue et de clarté. Si je prévoyais que le public dût favorablement accueillir celles que je lui donnerais sur ce sujet, ainsi que sur les participes, les articles, etc., j'y travaillerais sur-le-champ.

Art. CCXXIX.

Je demeure ou *je reste* (à la fin d'une lettre) *votre, etc.*, pour *Je suis* ou *j'ai l'honneur d'être, etc.*

Il en est plus d'un qui termine une lettre par *je reste* ou *je demeure votre, etc.* Il doit la terminer par *je suis*, ou *j'ai l'honneur*, etc., et surtout en amener la fin d'une manière agréable et délicate.

Art. CCXXX.

On l'a vu venir, pour *On l'a trompé, on lui a vendu trop cher, etc.*

Quand quelqu'un dit : *j'ai acheté cela autant*, si on veut lui dire qu'il a été trompé, on lui dit : *on vous a vu venir*. Il vaut mieux lui dire tout simplement, *vous en avez payez trop cher*, ou *on vous a trompé*.

On l'a vu venir est sans doute français; mais il ne veut dire autre chose que ce que ces paroles énoncent par elles-mêmes : *il est venu ici; on l'a vu venir.*

Art. CCXXXI.

C'est pauvre, pour *C'est misérable*, ou *cela est bien misérable.*

Cela est pauvre, dit-on souvent; dites : *cela est misérable* ou *malheureux*, si l'on veut dire que cela est disgracieux, triste, déplorable; comme par exemple, quand on a entendu raconter un malheur. Mais on ne doit pas dire dans ce sens, *cela est pauvre.*

Mais, tout au contraire, je dirais *de pauvres vers; des vers pitoyables*, et non pas, *de misérables* (45) *vers*, pour exprimer *des vers bien mauvais.*

Je dirais bien, *ce sont de pauvres vers*; mais je ne dirais pas, *ces vers sont pauvres.* L'adjec-

---

(45) *Misérables* serait ici un latinisme;

Stridenti miserum stipulâ disperdere carmen. (Virg.)

Cicéron employa, dans le même sens, le mot *miserabilis*, dans la réponse qu'il fit, un jour, à un mauvais orateur qui lui demandait si son discours n'avait pas bien excité la pitié des auditeurs. *Oui*, lui répondit Cicéron, *car il n'y a personne à qui votre discours n'ait paru pitoyable.* Je ne me souviens pas de la phrase latine; mais je sais bien qu'il s'y trouve l'adjectif *miserabilis*, qui veut dire ici *pitoyable*, *mauvais; un discours pitoyable, un pauvre discours.*

tif *pauvre*, quand il s'emploie au lieu de l'adjectif *mauvais*, doit toujours être mis avant son substantif. On disait de M.r Patru et d'un autre avocat dont je ne me rappelle point le nom : *celui-ci est un pauvre avocat*, c'est-à-dire *un avocat ignorant*, et *celui-là, un avocat pauvre*, c'est-à-dire, *un avocat sans fortune*.

On se sert aussi, en conversation, du substantif pluriel *pauvretés*, au lieu du mot *fadaises : ce que dit cet homme-là, ce ne sont que des pauvretés*.

Art. CCXXXII.

Jusqu'à là, pour *Jusque-là*.

Jamais bien que *jusque* régit le datif : *j'irai jusqu'à Rome; j'ai travaillé jusqu'à cette heure; ils ont tenu table depuis midi jusqu'à minuit, etc.*

Mais on ne dit pas *jusqu'à là*; il faut, *jusque-là; allez jusque-là, et pas plus loin*.

Art. CCXXXIII.

Mettre les clefs sur le cercueil, ou *Sur le tombeau*, pour *Renoncer à une succession*.

Il a mis les clefs sur le cercueil ou *sur le tombeau* est une façon de parler, qui se dit et peut-être a de la grâce dans l'idiome flamand ; mais il faut dire en français : *il a renoncé à la succession, à l'héritage*. D'ailleurs un Français qui entendrait parler ainsi, ne saurait pas ce que l'on veut dire.

Art. CCXXXIV.

Jouer avec les cartes, pour *Jouer aux cartes.*

Dites, *nous avons joué aux cartes*, et non pas, *nous avons joué avec les cartes.*

Jouer avec des cartes pourrait cependant se dire d'un enfant à qui l'on aurait donné un jeu de cartes, pour s'amuser : *cet enfant joue ou s'amuse avec des cartes qu'on lui a données;* mais, dans le sens ordinaire, il faut dire *jouer aux cartes.* Au reste, *jouer avec les cartes* est devenu aussi rare, que la chose est devenue commune.

Art. CCXXXV.

C'est temps, pour *Il est temps.*

Ne dites pas, *c'est temps de dîner*; mais, *il est temps de dîner.*

Il était temps qu'il se corrigeât, et non pas *c'était temps*, etc. (*Voyez* l'art. CXCVII.)

Art. CCXXXVI.

Parler latin, pour *Être fêlé* (en parlant d'un vase de terre).

On frappe ordinairement avec le doigt sur un vase de terre qu'on veut acheter, et, par le son qu'il rend, il annonce lui-même sa bonté, ou son

défaut (46) : rend-il un son rauque et autre que celui qu'il doit avoir pour être bon, on dit au marchand, selon l'idiome flamand : *il ne vaut rien*; *il parle latin*; il faut dire : *il est félé*, ou *il est fendu*; mais *félé* est le mot propre.

Art. CCXXXVII.

Crapule, pour *Petit peuple, populace, gens sans éducation, lie du peuple.*

Crapule veut dire *débauche, habitude d'ivrognerie : cet homme donne*, ou *se plonge dans la crapule*; c'est-à-dire, *il se livre à la débauche, à l'ivrognerie.*

Mais on ne peut pas dire : *il fréquente la crapule*, pour, *il fréquente des gens de rien*; *il se fauſile avec la lie du peuple*, etc. Le mot *crapule* pris dans ce dernier sens, ne se dit que trop communément.

Art. CCXXXVIII.

Influence, pour *Affluence.*

Ces deux substantifs, qui ont à-peu-près la même étymologie latine, et, si j'ose ainsi m'exprimer, presque la même physionomie, sont bien

---

(46) C'est ce que Perse exprime si bien dans ces vers :

..... *Sonat vitium percussa, malignè*
Respondet viridi non cocta fidelia limo.

différens du côté de la signification : *influence* marque entr'autres cette qualité occulte, par laquelle les astres agissent, dit-on, sur les corps sublunaires ; comme quand je dis : *il y en a qui nient l'influence* (47) *de la lune sur les plantes* ; au lieu qu'*affluence* signifie *abondance* : c'est dans ce sens que Cicéron disait : *les causes me viennent avec affluence* (ad me causæ confluunt). C'est dans ce même sens qu'on dit tous les jours : *il y aura grande affluence de spectateurs* ; on dit aussi : *il vit dans l'affluence*, c'est-à-dire, *dans l'abondance*. Mais il est ridicule de dire, comme bien des gens, *il y avait grande influence de monde* ; il faut dire *affluence*.

ART. CCXXXIX.

Tartine, pour *Beurrée*.

UNE tranche de pain, sur laquelle on a étendu du beurre, s'appelle en bon français, *beurrée : voulez-vous manger une beurrée ? — vous m'avez donné une beurrée trop grasse.*

Je ne crois pas que le mot *tartine*, dont-on se sert dans la Belgique, pour exprimer la même chose, se trouve dans aucun dictionnaire. Cependant je serais d'avis qu'on le francisât ; il

(47) Boileau a dit, en parlant de celui qui aspire à la poésie,

S'il ne sent point du ciel l'influence secrète.

en vaut bien d'autres (48). Je le préférerais même à *beurrée*; il est plus doux et plus sonore. Si je voulais demander une *tartine*, je n'oserais dire : *donnez-moi une beurrée* : on ne me comprendrait pas, ou l'on me rirait au nez. Quel mal y aurait-il qu'on nous laissât notre *tartine*, et qu'on nous dispensât de dire *beurrée* (49)?

Art. CCXL.

Se mesurer contre, etc., pour *se mesurer avec, etc.*

Ne dites pas : *il n'ose point se mesurer contre moi*; mais, *se mesurer avec moi.*

---

(48) Le mot *tartine* vaut sans doute bien les vilains mots suivans : *cul-de-lampe* (terme d'architecture); *cul-de-sac*, que Voltaire avait proposé très-sérieusement, et qu'on a très-sottement refusé de remplacer par le mot *impasse*; *crachat*, terme abject, qu'on emploie pour exprimer la marque honorable d'un ordre illustre; *lavement*, terme qu'on n'oserait prononcer en honnête compagnie, et qui est aussi dégoûtant que l'épitaphe suivante :

Ci-gît, qui se plut tant à prendre,
Et qui l'avait si bien appris,
Qu'il aima mieux mourir, que rendre
Un lavement qu'il avait pris.

Il est bien étonnant qu'une langue qui ne respire que la décence et la délicatesse, ne se défasse point de ces expressions et de tant d'autres également désagréables, sur lesquelles le néologisme, si heureux depuis quelques années à créer de nouveaux mots, aurait dû dès long-temps faire main-basse.

(49) On devrait plutôt, ce me semble, faire ce nom masculin (*beuré*), et le donner à ce que nous appelons en français *lait de beurre*, et en flamand, *boter-melk*; comme on appelle *poiré* (masculin) une boisson faite de suc de poires.

Art. CCXLI.

Il est devenu rouge, pour *il a rougi.*

Dites, par exemple, *on lui a reproché son mensonge en face, et il a rougi*, ou *le rouge lui est monté au visage*; mais ne dites pas : *il est devenu rouge*. Je crois cependant qu'on pourrait dire : *il est devenu rouge comme du feu, comme de l'écarlate*; mais, *il est devenu rouge* n'a point bonne grâce.

Art. CCXLII.

C'est inconcevable, suivi d'un substantif.

En voici un exemple dans cette phrase : *c'est inconcevable les boutiques qu'il y a à la foire* (50). Cette façon de parler, qui est bonne dans l'idiome flamand, n'est nullement française; il faut dire : *vous ne sauriez croire combien il y a de boutiques à la foire*, ou *le nombre des boutiques qu'il y a à la foire, est inconcevable*, ou *vous ne sauriez vous imaginer le nombre des, etc.*

Art. CCXLIII.

Assez suffisant, pour *Suffisant.*

Assez suffisant est un vrai pléonasme; car *assez* est renfermé dans *suffisant.*

---

(50) Plusieurs diraient : *sur la foire.* (*Voyez* l'article CLXXXIII.)

Ne dites donc pas : *ce repas serait assez suffisant, pour douze convives* : le mot *suffisant* suffit; *assez* est de trop.

Il en est plus d'un qui, au lieu de prononcer *suffisant*, avec le son du *z*, prononce *suffissant*, comme s'il y avait deux *s*. C'est une prononciation des plus vicieuses.

D'autres disent *assez suffisamment : j'ai bu assez suffisamment.*

C'est comme s'ils disaient : *j'ai bu assez assez* (51); car *assez* et *suffisamment* sont absolument synonymes.

Art. CCXLIV.

En place de, ou *A la place de*, pour *au lieu de*.

Je sais que *place* et *lieu*, dans leur acception primitive, sont synonymes : *ce lieu est spacieux*,

---

(51) De telles répétitions sont bien ridicules : il est cependant des cas (mais bien rares), où elles pourraient avoir de l'énergie; comme on le voit dans ce beau vers de Voltaire sur l'abbé Trublet :

Il compilait, compilait, compilait, etc.

C'est-à-dire il entassait compilations sur compilations.

Cette façon de s'exprimer est un véritable hébraïsme. On sait que les Hébreux, au lieu du superlatif, doublent et triplent même l'adjectif; comme quand ils disent, en parlant de l'Être-Suprême, *saint, saint, saint*, c'est-à-dire, *sanctissimus, infinitè sanctus.*

C'est ainsi qu'ils disent encore, *plorans ploravit*, il a pleuré pleurant (c'est-à-dire *il a versé des torrens de larmes*); *expectans expectavi*; j'ai attendu attendant (c'est-à-dire *j'ai attendu avec la plus vive impatience*); *peccatum peccavit*, il a péché péchant (c'est-à-dire, *il a commis un très-énorme péché, etc., etc.*)

cette place est spacieuse; — *les esprits n'occupent point de lieu, ne tiennent pas de place, etc.*

Néanmoins on ne peut pas dire : *en place de*, ni *à la place de*, pour *au lieu de*. Je n'oserais pas dire, par exemple, comme on dit ici assez communément : *en place*; ou *à la place d'étudier, il ne fait que jouer*; je dirais : *au lieu d'étudier, etc.*

De même je dirais : *au lieu d'une épée, il se sert d'un bâton*, et non pas : *en place*, ni *à la place d'une épée, etc.*

Art. CCXLV.

Une atteinte pour *Une attaque d'apoplexie.*

Une atteinte d'apoplexie, a dit quelqu'un, *est un brevet de retenue de mort* (52); je crois qu'il aurait dû dire *une attaque*. Cependant je n'oserais pas condamner *une atteinte*; mais il est sûr qu'*une attaque* vaut mieux.

On dira bien, *il a été atteint de la fièvre; il a eu une atteinte de fièvre*; mais comme l'apoplexie frappe rapidement, comme un coup de foudre, le mot *attaque* convient mieux à cette terrible maladie.

---

(52) Cela revient à ce qu'a dit le célèbre Hypocrate :

Apoplexiam levem solvere, difficile; gravem, impossibile.

Art.

Art. CCXLVI.

Chacun chez eux, pour *Chacun chez lui*; *Chacune en leur maison*, pour *Chacune en sa maison*, *etc.*

Je les ai reconduites (en parlant de dames) *chacune en leur maison*, dit-on ordinairement. Il faut dire, *chacune en sa maison*; car il s'agit de la maison de chacune; or *chacune* est au singulier.

Au lieu de : *ils s'en sont retournés chacun chez eux*; dites, *chacun chez lui*, ou, et peut-être mieux, *chacun chez soi.*

Art. CCXLVII.

Je vous vendrais en latin, pour *Je sais le latin mieux que vous.*

Cette façon de parler n'est pas française, ou, si on peut l'admettre, ce n'est que dans le style badin et familier et par manière de proverbe.

Mais ce qui pourrait plutôt mériter de l'indulgence, c'est, *vous ne me vendriez pas en latin*; c'est-à-dire, *je sais assez de latin, pour comprendre ce que vous diriez dans cette langue.*

Art. CCXLVIII.

Rester, pour *Demeurer.*

Ces deux verbes sont assurément presque sy-

nonymes. Il ne faut pas cependant les confondre.

J'aimerais mieux : *il demeure dans la rue . . .*, que, *il reste*, *etc.*

Voici un exemple qui fera mieux sentir la différence qu'il y a entre ces deux verbes : *il a demeuré dans cette maison ; mais il n'a pas voulu y rester.*

Art. CCXLIX.

Dites-moi quelle différence qu'il y a, pour *quelle différence il y a*, *etc.*

Le *que* est ici inutile.

On disait, un jour, à un cavalier : *dites-moi quelle différence il y a entre une montre et M.me . . . .*; il répondit : *c'est que la montre fait connaître les heures, et que madame les fait oublier.* Il aurait fait une faute grossière, s'il avait dit : *dites-moi quelle différence qu'il y a, etc.*

Art. CCL.

C'est pourquoi que, pour *C'est pourquoi.*

Dieu nous a comblés de bienfaits ; c'est pourquoi il faut l'aimer ; et non pas : *c'est pourquoi qu'il faut l'aimer.*

C'est pourquoi que, est un flandricisme insupportable en français.

Art. CCLI.

Émoucher la chandelle, pour *Moucher*, *etc.*

Rien de plus commun, que d'entendre dire : *émouchez la chandelle*; dites : *mouchez la, etc.* *Émoucher* signifie *chasser les mouches*.

Art. CCLII.

Oui fin, pour *Ouïe fine.*

Oui est une particule affirmative, comme *non* est une particule négative.

Ouïe, substantif féminin, signifie *la faculté d'entendre : le sanglier a l'ouïe extrêmement fine ; — cet homme paraît avoir l'ouïe dure ; — j'ai l'ouïe assez bonne, etc.*

Art. CCLIII.

Translater, pour *Traduire.*

Tout le monde sait ce que signifie le verbe *traduire : traduire le grec en latin ; — les géorgiques ont été heureusement traduites par M.r l'abbé de Lille* ; et non point, *translatées.*

Ne dites pas : *il serait à souhaiter qu'on translatât Cats* (53) *en vers français;* mais dites, *traduisît.*

---

(53) Un des plus grands poètes hollandais : ses poésies, qui roulent presque toutes sur des sujets moraux, font les délices de sa nation.

On dit cependant *translation : la translation des reliques d'un saint, etc.* ; mais, *translation* ne se dit pas dans le sens de *traduction.*

Art. CCLIV.

Personne d'autre, pour *D'autre personne.*

On ne dit point, *personne d'autre.* Dites : *monsieur est seul, il n'y a que lui à la maison,* ou *il n'y a point d'autre personne que lui,* ou *il n'y a aucune autre personne que lui.*

Art. CCLV.

Faire dans telle ou telle chose, pour *Faire le commerce de telle ou telle chose.*

Ne dites pas, comme on dit très-communément, *il fait dans les toiles, dans le papier, dans le café, etc.*, mais dites : *il fait le commerce de toiles, de papier, de café, etc.*

Art. CCLVI.

Une fois pour tout, au lieu d'*Une fois pour toutes.*

Je vous le dis une fois pour tout ; entend-on

dire souvent. Il faut dire, *une fois pour toutes*; car quand on dit, *pour toutes*, c'est comme si l'on disait, *pour toutes les fois*.

Art. CCLVII.

Assoyez-vous, pour *Asseyez-vous*.

Presque tout le monde dit ici, *assoyez-vous*; il faut dire : *asseyez-vous*. Voyez la conjugaison de ce verbe dans les grammaires.

Ne dites pas : *je veux que vous vous assoyiez*, mais *que vous vous asseyiez près de moi*.

Art. CCLVIII.

Journalièrement, pour *Journellement*.

Dites : *il étudie journellement* (c'est-à-dire *chaque jour*) *quatre heures consécutives*; mais ne dites pas, *journalièrement*.

Art. CCLIX.

Loin de là, pour *Il s'en faut bien*.

Loin de là, peut certainement se dire : *je demeure loin de là; — il a été tué pas loin de là.*

Mais loin de là, dans le sens d'*il s'en faut bien*, ne me paraît pas français. Par exemple, je n'oserais pas dire : *elle n'est pas riche; loin de là*. Je dirais, *il s'en faut bien*, ou *il s'en faut de beaucoup*.

Art. CCLX.

Voyez quel désagrément je n'ai pas eu, pour *Voyez quel désagrément j'ai eu.*

On peut dire sans doute, avec une négation, *quel désagrément n'ai-je pas eu!* ou *que de désagrémens n'ai-je pas eus !*

Mais quand on dit *voyez*, je crois qu'il ne faut pas de négation; car, c'est comme si l'on disait : *voyez les désagrémens que j'ai eus.*

Ne dites pas : *voyez combien de batailles il n'a pas gagnées;* mais, ... *il a gagnées*; ou (sans dire *voyez*), *que* ou *combien de batailles n'a- t-il pas gagnées !*

Art. CCLXI.

Cela va sans parler, pour *Cela va sans dire.*

Cela va sans dire est une façon de parler, fort en usage dans le style familier, et signifie la même chose que *sans doute, oui certainement, il n'y a pas de doute, etc.*

On demandait à un moine, s'il disait tous les jours son bréviaire : *oh! cela va sans dire*, répondit-il. Il eût fait une faute, s'il eût répondu, *cela va sans parler.*

Art. CCLXII.

Brûler (à l'impersonnel), pour *Y avoir un incendie.*

On sonne le tocsin; il brûle quelque part, dit-on très-souvent, selon l'idiome flamand; il faut dire : *il y a quelque part un incendie; on sonne au feu.*

Ne dites pas, *il a brûlé cette nuit;* mais, *il y a eu un incendie, cette nuit.* Plus d'un dirait *une incendie :* ce serait une faute; ce mot est du masculin. (*Voyez* l'art. CXIX.)

Art. CCLXIII.

Jouer banqueroute, pour *Faire banqueroute.*

Ne dites pas, comme dans l'idiome flamand, *il a joué banqueroute;* mais, *il a fait banqueroute. — Croyez-vous que je veuille jouer banqueroute?* dites..... *faire banqueroute?*

Art. CCLXIV.

Sortir hors d'un lieu, pour *Sortir d'un lieu.*

On dira bien, *il est sorti de la ville;* mais non pas, *il est sorti hors de la ville.*

On dit de même, *ces choses sont hors de leur place*, ou *dérangées*; mais on ne peut pas dire : *ces choses sont dérangées hors de leur place*; car *hors de leur place* est renfermé dans le mot *dérangées*.

Dites : *je l'ai fait sortir de ma maison*, et non pas, *hors de ma maison*, ou *je l'ai mis hors de, etc.*

Art. CCLXV.

Valoir plus, au lieu de *Valoir mieux*, et *vice versâ*.

Valoir plus veut dire *coûter plus, être vendu plus cher*, et *valoir mieux* signifie *être plus utile, avoir en soi plus de bonté*. Cette différence se fera sentir dans les exemples suivans : *ce qui vaut le plus, n'est pas toujours ce qui vaut le mieux*; — *les choses frivoles valent souvent plus, et les choses solides valent toujours mieux*; — *les fines liqueurs valent plus que le vin*; *mais le vin vaut mieux*, c'est-à-dire, *est plus avantageux à la santé*.

Valoir plus ne se dit point impersonnellement; ainsi ne dites point, *il vaut plus se taire que de parler*, mais, *il vaut mieux se, etc.*

Dites de même, *il vaut mieux ne rien faire que de faire des riens*; — *il vaut mieux mourir que de pécher*; — *il vaut mieux plaire à Dieu qu'aux hommes*.

Il vaut mieux n'être pas que de vivre avili. (*Thomas.*)

Art. CCLXVI.

Amancher, pour *Emmancher*.

Il faut amancher cette lame de couteau, diraient plusieurs : ils doivent dire, *il faut emmancher*, c'est-à-dire, *lui mettre un manche*. Ceux qui disent *amancher* pour *emmancher*, diraient peut-être de même, *une manche* (d'habit, de robe), au lieu d'*un manche* (de couteau ou d'autre instrument).

La Fontaine s'est heureusement servi du mot *emmanché*, dans la fable du héron :

> Le héron au long bec, *emmanché* d'un long cou.

Art. CCLXVII.

Les accidens, pour *Le casuel d'une cure*.

Combien vaut votre cure, monsieur le curé (54)? — Six cents francs. — C'est bien peu. — Oui; mais les *accidens*. — Comment! les *accidens!* vous éprouvez donc des revers, des malheurs? — Non; mais j'ai des *accidens*, et ces *accidens* me rapportent quelquefois plus que ma cure. — Entendons-nous; ce que vous appelez

(54) Cette interrogation me rappelle le trait suivant : *combien vaut votre cure*, demandait un évêque à un curé. *Autant que votre evêché, monseigneur*, répondit le curé, *le paradis ou l'enfer*.

accidens, est donc une bonne chose. — Oh! sans doute ; ce sont les honoraires de mes baptêmes, de mes mariages, de mes enterremens, etc. — Je vous en félicite, monsieur le curé ; de tels *accidens* contribuent à faire bouillir votre sainte marmite ; pour moi, les *accidens* que j'ai eus, ont depuis long-temps diablement fait languir mon profane pot-au-feu.

Art. CCLXVIII.

Quittez ce papier de votre poche, pour *ôtez, etc.*

Il faut dire : *ôtez ce papier de votre poche*. Cet article est presque le même que le CLXXIII^e^.

Art. CCLXIX.

Appas, pour *Marche, degré d'un escalier.*

Appas signifie à-peu-près *charmes*, *attraits* ; comme quand on dit : *il faut se défier des perfides appas d'une coquette.*

Voltaire, dans la tragédie de Zaïre, a dit :

> Dis-leur, que j'ai donné la mort la plus affreuse
> A la plus digne femme, à la plus vertueuse,
> Dont, le ciel ait formé les innocens *appas*.

Appât ne signifie pas la même chose : c'est ce qu'on met dans un piège, pour y prendre les oiseaux, etc., ou ce dont on enveloppe l'hameçon,

pour attirer les poissons. La différence de ces deux mots se fera sentir dans cet exemple : *les appas d'une coquette sont un appât où je ne me laisserai jamais prendre.*

Mais les marches, les degrés d'un escalier ne sont point des *appas*. Ainsi il ne faut point imiter ceux qui disent : *prenez garde de tomber; il y a deux appas* : il faut dire, *il y a deux marches, deux degrés.*

Art. CCLXX.

Cela m'étonne fort que, etc., pour *Je suis bien étonné que, etc.*

Après quelque chose qu'on a dit, il n'y a pas de doute qu'on ne puisse ajouter, *cela m'étonne.* Mais il est sûr, très-sûr, qu'on ne peut pas dire en bon français, *cela m'étonne que, etc.* C'est du flamand tout pur.

On dira bien, par exemple, *je suis bien étonné*, ou *je m'étonne qu'un homme comme vous se soit laissé duper*; mais on ne dira pas, *cela m'étonne fort qu'un, etc.*

Quelqu'un était allé à Rome, pour y obtenir le chapeau de cardinal : il ne l'obtint pas, et, en revenant, il gagna un rhume. On dit à ce sujet : *je ne suis pas étonné qu'il ait gagné un rhume : pourquoi est-il revenu sans chapeau?* C'eût été un flandricisme de dire : *cela ne m'étonne pas qu'il ait, etc.*

Art. CCLXXI.

Gloriette, pour *Cabinet de verdure.*

Cabinet de verdure est trop long; j'aime mieux *gloriette*. Ce dernier mot a je ne sais quoi de gai, qui me plaît beaucoup. Mais il suffit qu'il vienne de la Belgique, pour que la fierté française ne l'adopte pas.

Qu'on n'aille pas dire que *gloriette* ferait penser à une petite et vaine gloire : nous avons *gloriole* pour exprimer cette idée.

Art. CCLXXII.

Vice, pour *Faute grammaticale.*

Vice est une habitude qui nous porte au mal, comme *vertu* est une habitude qui nous porte au bien.

Mais *vitium*, en latin, signifie non-seulement *vice*, mauvaise habitude, mais encore, *solécisme*, *barbarisme*, ou toute autre faute soit contre le goût, soit contre la justesse des idées, etc.; comme on le voit dans ce vers d'Horace :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Mais en français, le mot *vice* se donne bien mal à propos à une faute contre une règle grammaticale.

Art.

Art. CCLXXIII.

Béatilles mal employé pour signifier des ouvrages et des dons pieux de religieuses.

Le mot *béatilles* s'emploie pour exprimer en général les friandises et morceaux délicats qu'on met dans les tourtes, comme ris-de-veau, champignons, culs d'artichaux, etc., etc.

Mais bien des gens, par ce mot, entendent et veulent exprimer scapulaires, chapelets, signets, petits Jésus de cire, et autres ouvrages de ce genre, sortis des mains d'une religieuse.

Quelle excellente tourte on nous a servie aujourd'hui! — Qu'avait-elle donc qui la rendit si délicieuse? — Elle était d'une tendreté....., d'un suc....., et les *béatilles* dont elle était farcie! comme je m'en suis donné! — Des *béatilles!* quoi! vous avez mangé des agnus! des Jésus de cire! des....! mais cela ne se mange pas; cela se conserve et doit se conserver précieusement. — Qui vous parle de cela? je vous parle de *béatilles*, d'ailerons de volailles, de morilles, de mousserons et d'autres stimulans de gourmandise, qui entrent dans la composition des tourtes. — Vous appelez cela des *béatilles!* je croyais, moi, que *béatilles* (du mot *béat*, et au féminin *béate*, qui se dit d'un dévot, d'une dévote) ne signifiait que ces sortes d'ouvrages d'une béate ou d'une nonne, ouvrages, qui, en remplissant ses saints

loisirs, contribuent à lui faire mériter la céleste *béatitude*, au lieu que ceux qui sortent des mains d'une femme du monde, sont souvent les instrumens de sa perte; voilà sans doute l'origine du mot *béatilles*. — Votre étymologie me paraît tirée aux cheveux et amenée de loin. J'ai le même droit que vous, et il est même plus naturel de donner ce nom aux friandises que j'ai mangées, et de le faire venir de *beatus* (heureux), puisqu'elles font les délices et le bonheur de notre sensualité. — Quel nom général donnerons-nous donc aux signets, aux scapulaires, aux chapelets et autres pieux bijoux de nos béguines? — Ma foi, je n'en sais rien : consultez là-dessus quelque savant capucin.

Art. CCLXXIV.

Séché dehors, pour *Desséché*.

Séché dehors se dit dans l'idiome flamand: *ce marais est séché dehors*; il faut dire simplement,..... *est desséché*.

Dites : *ce sont des étangs dont on a* (55) *fait des potagers : ils étaient desséchés*, et non pas, *ils étaient séchés dehors*.

---

(55) Plusieurs diraient..... *dont on en a fait*, etc. (*Voyez* l'art. CCLXXXIX.)

Art. CCLXXV.

Tout à l'heure, dans le sens de *Presque.*

Comme cet enfant grandit! dit-on très-communément ; *il est tout à l'heure aussi grand que son père*. Dites, *il est presqu'aussi grand que*, etc.

On dit encore, *il est tout à l'heure mort* : il faut dire, *il est presque mort*, ou *près de mourir.*

Il est tout à l'heure midi, pourrait, ce me semble, absolument se dire ; mais j'aimerais mieux, *il est presque midi*, ou *il est près de midi*, ou *il n'est pas loin de midi.*

Art. CCLXXVI.

Empêcher à quelqu'un quelque chose, pour *Empêcher quelqu'un de faire quelque chose.*

Vous voulez faire une sottise, dit-on très-souvent ; *je vous l'empêcherai* : il faut dire, *je vous en empêcherai*, ou *je vous empêcherai de la faire.*

Art. CCLXXVII.

Différer à une chose, pour *Différer d'une chose.*

On dit *différer une chose*, ou *différer à la faire*, ou *de la faire*, quand ce verbe signifie *la remettre à un autre temps : c'est un paiement*

que je puis différer; — *il a différé son départ*; — *j'ai eu des raisons de différer à prendre* ou *de prendre ce parti.*

Mais si *différer* veut dire *être dissemblable*, il veut après lui *de*, et non point *à*.....

Ainsi, il ne faut pas dire : *ces deux choses diffèrent l'une à l'autre, en ce que, etc.*; mais,... *diffèrent l'une de l'autre, etc.*

Art. CCLXXVIII.

Ou, pour *Qui.*

Il est sans doute bien étonnant que l'on mette *ou* pour *qui*; car, de quelque côté qu'on envisage ces deux mots, ils n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Qu'on en juge par cet exemple : *il n'y a pas d'homme, ou il ne cherche ses intérêts* : dites plutôt, *qui ne cherche.*

Cela est trop clair pour avoir besoin d'une plus ample explication.

Art. CCLXXIX.

Je ne puis vous l'empêcher, pour *Je ne puis vous en empêcher.*

On dit *empêcher quelqu'un de faire quelque chose*; donc il faut dire, *je ne puis vous en empêcher*; car *en* signifie ici *de faire cela.*

On dit aussi *contraindre quelqu'un à faire quelque chose*; donc il faut dire : *je ne puis vous y contraindre*; car *y* signifie ici *à cela*, ou *à faire cela.*

Si le verbe régissait l'accusatif de la chose, on devrait dire *le* ou *la* ou *les*, selon le genre, ou le nombre de la chose dont on parle. Par exemple, on doit dire : *je ne puis vous le commander*, c'est-à-dire, *vous commander cela*; parce que le verbe *commander* régit l'accusatif de la chose que l'on commande.

Art. CCLXXX.

Se mettre assis, pour *S'asseoir.*

Plusieurs disent, *il s'est mis assis*; dites, *il s'est assis.*

Des femmes, au lieu de dire : *nous nous sommes mises assises*, doivent dire, *nous nous sommes assises.*

Art. CCXXXI.

Conseiller quelqu'un ou *à quelqu'un.*

Plusieurs se trompent par rapport à ces deux régimes.

On dit *conseiller quelqu'un*, quand on veut dire en général qu'on lui donne des conseils : *son avocat le conseille bien*, c'est-à-dire, *lui donne de bons conseils*; — *il n'est pas rare que les courtisans conseillent mal les souverains*, c'est-à-dire, *leur donnent de mauvais conseils.* Ce serait une faute de dire : *lui conseille bien*; *conseillent mal aux souverains.*

Mais si l'on spécifie l'objet du conseil que l'on donne, le verbe conseiller veut le datif, et dans ce cas on dit *conseiller à quelqu'un : la prudence conseille aux jeunes gens de fuir l'oisiveté et les mauvaises compagnies ; — je lui ai conseillé*, ou *leur ai conseillé de prendre la fuite.*

Cette phrase me rappelle l'anecdote suivante, dans le récit de laquelle je ferai entrer les deux régimes du verbe *conseiller*. Un voleur fut surpris dans la grand'chambre en coupant une bourse. La cour, selon la coutume, lui donna un avocat pour *le conseiller* et le défendre. L'avocat, l'ayant tiré à l'écart, *lui conseilla* de s'enfuir au plus vîte. Le drôle profita de l'avis, et s'enfuit par l'escalier du parquet. L'avocat retourne au barreau, et le président lui demande ce qu'il a à dire pour la défense du voleur. Messieurs, dit-il, il m'a avoué son vol ; il n'était gardé de personne : vous m'aviez nommé pour *le conseiller* ; je *lui ai conseillé* de se sauver : il s'est enfui, et il court encore.

Art. CCLXXXII.

Imposer, pour *En imposer.*

On dit sans doute, *imposer une loi, une taxe, du respect, le silence, etc.*

Mais on dit *en imposer*, quand on veut, par ce verbe, signifier la même chose que *mentir, en faire accroire, tromper.*

Il ne faut donc pas dire : *vous m'imposez ;* mais, *vous m'en imposez ; je ne vous impose pas ;* mais, *je ne vous en impose pas.*

M.r Desmarais a fait la même faute dans les vers suivans :

Mais qui dira, sans qu'*il impose*,
Qu'il peut s'empêcher de souffrir ?

Il aurait dû dire : *sans qu'il en impose.*

Art. CCLXXXIII.

Avoir souvent coutume, pour *Avoir coutume.*

Souvent est implicitement renfermé dans *avoir coutume :* donc c'est un pléonasme (56), que de l'ajouter à ce verbe.

Bien des gens ont coutume de faire cette faute, ou *la font souvent*, et non pas, *ont souvent coutume de la faire.*

Art. CCLXXXIV.

Pierre de cerise, pour *Noyau de cerise.*

La première fois que j'entendis dire *pierre de cerise*, je ne sus pas ce que cela signifiait : j'igno-

---

(56) Ce pléonasme a de la grâce en latin. Virgile a dit :

..... *quò sæpè solemus*
Pastores ovium teneros depellere fœtus.

On lit aussi dans les institutes de Justinien : *ea verò (jura) quæ ipsa sibi quæque civitas constituit, sæpe mutari solent* (tit. 2).

rais que par ce mot on entendît (57) ce qu'on entend en France par le mot *noyau*.

Il a mangé, dit-on selon l'idiome belgique, *une livre de cerises avec leurs pierres* : dites, *avec leurs noyaux*.

Art. CCLXXXV.

Romatique, pour *Humide, propre à donner des rhumatismes.*

Cette chambre est romatique, dit-on très-souvent et très-mal, pour dire qu'elle est humide et capable de donner des rhumatismes. Il faut dire : *cette chambre est humide; on y courrait le risque de gagner des rhumatismes.*

On ne pourrait pas dire : *cette chambre est rhumatismale*. Car cet adjectif ne se dit, ou que des douleurs que cause le rhumatisme, ou des humeurs qui constituent l'essence de cette maladie ; *j'éprouve souvent des douleurs rhumatismales; les humeurs rhumatismales voyagent d'une partie du corps à l'autre.*

---

(57) *Entendît* sera critiqué par ceux qui ne songeront pas que le verbe *ignorer* renferme implicitement une négation : dire *j'ignorais*, c'est dire, *je ne savais pas*; donc il faut *entendît*, et non *entendait*.

Je connais une vieille chanson qui commence par

J'ignorais qu'un amant fût traître.

Était traître eût été une faute.

Art. CCLXXXVI.

Il fait gras, au lieu d'*Il fait un air étouffant, une chaleur étouffante, une chaleur qui annonce de l'orage, etc.*

Quand l'atmosphère est chargée de vapeurs chaudes, qui paraissent présager de l'orage, plusieurs disent, *il fait gras*; pourquoi ne pas dire : *l'air est étouffant?*

Art. CCLXXXVII.

Pasquille, pour *Pasquinade.*

Ce n'est que dans ce pays-ci que j'ai entendu dire *pasquille*, pour *pasquinade.*

Il y avait et il y a encore à Rome, une vieille statue mutilée à laquelle l'on donne le nom de *Pasquin*, et l'on a coutume d'y afficher des railleries et des satires; ces railleries ou satires se nomment *pasquinades*, et non point *pasquilles.*

Art. CCLXXXVIII.

Midi précise, pour *Midi prédis.*

Nous avons parlé de cette faute dans la note 29; mais elle est si commune, qu'elle mérite d'être l'objet d'un article particulier.

Je la vis dernièrement dans une affiche, où,

certainement je ne devais pas m'attendre à la trouver (58). Il y avait . . . . . : *sortira à midi précise ;* ensuite on a ôté le mot *midi*, auquel on a substitué *onze heures et demie*, et l'on a laissé l'adjectif *précise*. D'après ce changement, le copiste aurait dû mettre *précises*, au pluriel féminin.

Ainsi, je le répète, il faut dire : *midi précis*, *minuit précis*.

Art. CCLXXXIX.

Le pronom relatif *dont* . . ., suivi du pronom *en* ; le pronom relatif *où* . . ., suivi du pronom *y*.

La faute que nous reprenons ici, se fera mieux comprendre par des exemples :

Je viens de recevoir une pièce de vin de Bordeaux, dont, si vous voulez, je vous en céderai une partie ; — le parc est un charmant séjour, où je m'y promène très-souvent ; dites : *je viens de recevoir . . . ., dont je vous céderai, etc. ; le parc est un . . ., où je me, etc.*

Dans le premier exemple, *en* est renfermé dans le mot *dont* : donc il est inutile ;

Dans le second, *y* est renfermé de même dans le mot *où* ; il est donc également superflu.

---

(58) Bien des gens diraient *l'y trouver*. Cet *y*, après le pronom relatif *où*, est tout-à-fait inutile : c'est un vrai pléonasme. Nous allons en parler dans l'article suivant.

En deux mots, si l'on dit *dont*, il ne faut pas dire *en*; et *vice versâ*; pareillement, si l'on dit *où*, il ne faut pas dire *y*, et *vice versâ*.

Veut-on dire *en* au lieu de *dont*, et *y* au lieu d'*où*; que l'on coupe les deux phrases, et que l'on dise : *je viens de recevoir une pièce de vin : si vous voulez, je vous en céderai une partie; — le parc est un charmant séjour : je m'y promène très-souvent.*

Cette faute est un hébraïsme : on en trouve un exemple dans ce verset du pseaume 18, où le roi prophète parle des merveilles de la création : *non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum.* Cet *eorum* ne devrait pas plus se mettre ici en bon latin, que le pronom *autôn* en bon grec, et que le pronom *en* en bon français.

Il serait également ridicule de dire : *ce ne sont point des paroles et des discours dont on n'en entende pas le langage;* il faut dire : *ce ne sont point des paroles ou des discours, dont le langage soit inintelligible*, ou *dont on n'entende pas le langage.*

Je ne puis résister à l'envie de mettre ici sous les yeux du lecteur, la traduction de ce verset, par le poète Rousseau :

Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage
Obscur et mystérieux :
Son admirable structure
Est la voix de la nature,
Qui se fait entendre aux yeux.

Art. CCXC.

Être hors d'enfans, pour n'*Être plus en âge d'en avoir.*

Ne dites *pas* : *Elisabeth, cousine de la S.te Vierge, était hors d'enfans, lorsqu'elle mit au monde S.t Jean-Baptiste ;* mais dites : . . . *était dans l'âge de ne plus avoir d'enfans, etc. Être stérile* n'offre pas tout-à-fait la même idée ; car une femme jeune peut être stérile.

Art. CCXCI.

Tenir sa tête droite, pour *Se porter bien, conserver sa santé.*

Un maître à danser dit très-bien à ses écoliers : *tenez votre tête*, ou, et mieux, *la tête droite.*

Mais c'est un vrai flandricisme de dire, comme on dit assez souvent, *tenez*, ou *tâchez de tenir votre tête droite*, au lieu de *portez-vous bien* ; *conservez votre santé.*

Art. CCXCII.

Vivre sur ses rentes, pour *Vivre de ses rentes.*

Dites : *cet homme est fort à son aise; il vit de ses rentes ;* mais ne dites pas, comme bien des gens, *il vit sur ses rentes;* c'est un flandricisme.

Art,

Art. CCXCIII.

Et encore, pour *Et même.*

Voici un exemple de ce flandricisme : *j'entendis hier quelqu'un, et encore un homme d'esprit, qui soutenait une telle erreur* ; on doit dire : . . . *et même un homme d'esprit, qui, etc.*

On pourrait dire cependant : . . . *encore était-ce un homme d'esprit.*

Art. CCXCIV.

Il n'est pas quatre ans mort, pour *Il n'y a pas encore quatre ans qu'il est mort.*

Cette phrase et autres semblables offrent un vrai flandricisme.

Dites : *il n'y a pas encore deux mois que je suis marié* ; et non pas : *je ne suis pas deux mois marié. Voyez* l'art. XLV.

Art. CCXCV.

La fille à Nicolas, au lieu de *La fille de Nicolas.*

Ce datif pour le génitif n'est pas conforme à l'idiome français. C'est une façon de parler rustique. Il est vrai qu'on lit dans un opéra,

C'est la fille à Simonette,

au lieu de *de Simonette* ; mais, comme je l'ai

observé dans l'article CCXXVII, une comédie, un opéra font parler les paysans, comme ils parlent dans leur village.

Art. CCXCVI.

Accompagner sur l'oreille (en parlant de musique), pour *Accompagner d'oreille.*

Cette dame a chanté ; c'est moi qui l'ai (59) *accompagnée d'oreille* ; et non pas *sur l'oreille.*

Ce menétrier n'est pas musicien ; il joue sur l'oreille, dit-on souvent, dites : *il joue d'oreille*, ou *par routine.*

Art. CCXCVII.

Il faut compter que la chose est ainsi, au lieu de *C'est comme si la chose était ainsi.*

Voici un exemple qui montrera dans quel sens bien des gens emploient ce flandricisme : *il faut compter que cette dame est morte subitement* (60), veut dire en bon français : *c'est comme si*

(59) Bien des personnes diraient : *c'est moi qui l'a accompagnée. Voyez* l'article CCXXV.

(60) *Voyez* l'art. CXCIII.

elle était morte subitement, ou *sa mort est, pour ainsi dire, une mort subite*, ou *sa mort équivaut à-peu-près à une mort subite.*

Au lieu de, *il faut compter que nous sommes sans ressource*, dites : *c'est comme si nous étions sans ressource*, ou *nous sommes, pour ainsi dire, sans ressource.*

Art. CCXCVIII.

C'est bien employé, pour *C'est bien fait; il a ce qu'il mérite; il paye sa faute, etc.*

Rien de si commun que d'entendre dire, par exemple : *il a fréquenté des lieux de débauche; il y a gagné la honteuse maladie* (61), ou, selon l'expression ordinaire, *il y a été bien poivré*; *c'est bien employé*; il faut dire : *c'est bien fait*; *il a mérité son malheur*; *il a payé son imprudence, etc.*; je dirai de même : *vous n'avez pas suivi mon conseil*; *vous êtes dupe*; *c'est bien fait*; *vous avez ce que vous méritez*; et non pas : *c'est bien employé.*

---

(61) La philanthropie semble me faire une loi de parler ici de l'admirable poème latin de Fracastor, intitulé *Syphilis, sive de morbo gallico.* La lecture de cet ouvrage, que, malgré les enthousiastes de l'antiquité, j'ose comparer aux Géorgiques, ne peut qu'inspirer aux jeunes gens l'horreur du libertinage, dont cette affreuse maladie est le fruit. Je crois qu'il y en a une traduction française.

Art. CCXCIX.

Touiller, pour *Brouiller*, ou, et mieux, *Méler des œufs*, ou *battre des œufs*.

Touiller des œufs est du wallon tout pur. Il faut ici se servir du verbe *méler*.

Ainsi ne dites pas : *cassez des œufs* (62), *et touillez-les pour faire une omelette* (63); mais,... *mélez-les*, ou *battez-les*, *pour*, *etc.*

Art. CCC.

Ne pouvoir sortir d'une chose, au lieu de *N'en pouvoir venir à bout.*

Voila une écriture dont ou *d'où je ne puis*, ou *je ne saurais sortir*, dit-on très-souvent; dites plutôt, . . . *que je ne saurais déchiffrer.*

En parlant d'un ouvrage extrêmement difficile, au lieu de dire : *vous ne sauriez en sortir*; dites plutôt : *vous ne sauriez en venir à bout.*

---

(62) Je ne puis omettre ici une faute qu'on fait souvent dans la prononciation : bien des gens prononcent *œufs* et *bœufs*, au pluriel, comme *œuf* et *bœuf* au singulier. *OEufs* et *bœufs* doivent se prononcer, sans qu'on fasse entendre l'*f*, comme s'il y avait *œux*, *bœux*.

(63) Il y en a aussi qui disent : *une omelette aux œufs* : c'est un pléonasme; on dit bien *une omelette au lard*, *etc.*; mais *une omelette aux œufs* est ridicule.

Mais l'on peut dire, dans le même sens : *c'est un labyrinthe, un dédale, d'où vous ne sauriez sortir*; parce que, *labyrinthe* et *dédale*, au propre, sont des lieux, et, au figuré, sont regardés comme tels.

L'on peut aussi dire dans un sens actif, *on l'a sorti d'une mauvaise affaire*, et, dans le sens naturel du même verbe, *il est sorti de cette affaire avec honneur*, ou *il s'est tiré de cette, etc.*

Art. CCCI.

Agréation, pour *Agrément.*

Agréation ne se dit pas : il faut, dans le sens qu'on lui donne, dire *agrément* : outre ses autres acceptions, il signifie la même chose qu'*approbation, consentement : les parens ont donné leur agrément pour ce mariage*, et non pas, comme on dit très-souvent, *leur agréation*; — *cet homme à l'agrément*, et non pas, *l'agréation de tout le monde*; — *cela s'est fait sans mon agrément, etc., etc.*

Art. CCCII.

Escarbilles, pour *Menus charbons qu'on sépare de la cendre de houille.*

Il y en a qui, ayant retiré du poële les cendres de la houille qu'ils y ont brûlée, les passent, comme par un tamis, dans une espèce de

panier plat, qu'ils appellent *un passoir* (64), dans lequel restent de menus charbons, qu'ils appellent *escarbilles*. Ce mot n'est pas français, et cependant il faut bien qu'on l'admette, puisqu'il n'y en a point d'autre, et que d'ailleurs il n'a rien de choquant et de désagréable : il a même de l'harmonie.

Art. CCCIII.

Tiliasse, pour *Coriace*.

Tiliasse est encore une des expressions les plus communes : bien des gens diront, par exemple, *voilà un beau dindon ; c'est dommage que la chair en soit un peu tiliasse ;* ils veulent dire par *tiliasse*, que la chair de ce dindon ne se broie pas bien, ne se triture pas bien sous la dent. Ils devraient dire *coriace*. Ce mot-ci est français ; celui-là ne l'est pas.

Art. CCCIV.

Les fièvres, pour *La fièvre*.

Il a les fièvres, dit-on souvent. Il les a donc toutes, l'intermittente, la continue, la tierce, la quarte, la putride, etc., etc., etc.; ce qui, je

(64) *Un passoir* n'est pas français. *Passoire* (féminin) est une ustensile, dont on se sert pour passer et tirer le jus des fruits, etc.

crois, est impossible. Ce n'est déjà que trop d'en avoir une.

Il y en a aussi qui disent *les gouttes*, au lieu de *la goutte*. Cette faute n'est pas moins ridicule que l'autre.

Art. CCCV.

Vous êtes sur moi, pour *Vous êtes sur ma robe.*

C'est l'expression dont se servent nos dames, quand leur robe se trouve sous un pied de votre chaise : elles doivent dire alors, *vous êtes sur ma robe*. L'autre façon de parler prête à des plaisanteries peu décentes.

Art. CCCVI.

Chienne chaude (65), pour *Chienne en folie.*

Cette expression n'est guère plus honnête que la précédente. Il est bien plus décent de dire, *cette chienne est en folie*.

---

(65) *Ma sœur et moi, nous sommes chaudes*, dirent un jour deux demoiselles, que l'on priait de s'approcher du feu. Elles devaient dire, *nous avons chaud*; cette expression n'aurait dit que ce qu'elles voulaient dire, au lieu que l'autre disait beaucoup plus. On ne saurait être trop scrupuleux à bannir du langage tout ce qui peut blesser la politesse et la décence. Voilà pourquoi je désirerais qu'on délivrât notre langue de tant de mots vils et abjects qui la défigurent; comme *pot-pourri*, *cul-de-sac*, *etc.*, *etc.*, *etc.* (*Voyez* la note 48.)

Art. CCCVII.

Cul de chandelle, pour *Bout de Chandelle*; *Hochecul*, pour *Hochequeue*.

Il n'y a déjà que trop d'expressions basses dans notre langue : pourquoi les multiplier? On dit *bout de chandelle*, *hochequeue* ou *haussequeue* (oiseau).

Art. CCCVIII.

Franc, pour *Hardi*, *effronté*, *présomptueux*, *impudent*.

Franc signifie *exempt*, *libre*; — *je suis franc de toute dette*; — *cette terre est franche*, c'est-à-dire, *ne doit ni cens*, *ni rente*, *etc.*

Franc signifie aussi, *vrai*, *sincère* : *cet homme est franc*, *il a le cœur sur les lèvres*; mais bien des gens emploient mal-à-propos l'adjectif *franc*, dans le sens de *hardi*, *effronté*, *etc.*, et disent par exemple, *cet acteur est franc*, pour faire entendre qu'il a de l'assurance, qu'il ne tremble pas de paraître en public. Un homme de mérite est ordinairement *franc*, sincère et modeste; au lieu qu'un charlatan est toujours menteur, effronté, présomptueux, et jamais *franc*.

Mais on peut dire : *c'est un franc charlatan*, *un franc impudent*; comme si l'on disait : *un vrai charlatan*, *etc.*

Art. CCCIX.

Volontaire, pour *Soumis*, *docile*, *de bonne volonté.*

Le mot *volontaire* veut dire précisément tout le contraire de cette signification, que bien des gens lui attribuent; car il se dit d'un libertin, d'un homme opiniâtrement attaché à ses sentimens, qui vit à sa mode, etc.

Je vous amène mon fils, dit une dame à un maître-de-pension, à qui elle va le confier. — Madame, votre confiance m'honore beaucoup; cet enfant a l'air doux, les yeux spirituels; je crois qu'il sera de bonne volonté. — Oh! oui: il est très-*volontaire*. — Tant pis, madame; mais nous ferons en sorte qu'il cesse de l'être. — Qu'il cesse de l'être! vous ne voulez donc pas qu'il soit *volontaire*. — Non certes, madame. — Vous ne lui apprendrez donc rien. — Je vous fais excuse, madame; c'est pour bien l'instruire, que je veux qu'il ne soit plus *volontaire*. — Mais un enfant indocile n'apprend rien; il faut donc qu'il soit docile et *volontaire*. — Madame, permettez-moi de vous dire que ces deux expressions sont absolument contradictoires; qui dit *enfant docile*, dit *un enfant* disposé à bien obéir à son maître; qui dit: *enfant volontaire*, dit un enfant *indocile*, *rétif*, *entêté*, *qui prétend faire ce qu'il veut*. Or un enfant de cette trempe-là ne donne guère de belles espérances. — C'est ce dont je conviens,

et je conviens en même-temps de mon ignorance : je vous suis obligée de cette petite leçon, et je m'attends que vous n'en donnerez que d'excellentes à mon fils. . . .

La signification de *volontaire* était mieux connue de ce capucin, qui, prêchant un jour, dans une célèbre ville de la Belgique, contre Voltaire (qu'il n'avait jamais lu), se démenait, tonnait contre lui, et l'invectivait sous le nom de *volontaire*, persuadé qu'on le lui avait donné, parce qu'il vivait à sa volonté, sans vouloir se soumettre à celle de l'église.

Art. CCCX.

Courteresse d'haleine, pour *Courte haleine*, *asthme*.

Courteresse d'haleine est un wallonisme ; il faut dire : *courte haleine*, ou *asthme* : *son asthme est augmenté depuis hier*, et non pas *sa courteresse d'haleine* ; — *ceux qui ont la courte haleine, souffrent pendant les grandes chaleurs*, et non pas, *ceux qui ont une courteresse d'haleine*.

Il y en a qui disent aussi, *courteresse d'argent*, au lieu de dire, *manque*, ou *disette d'argent*.

Art. CCCXI.

Osu, pour *Osé*.

Il faut avouer que cette faute-ci est d'une belle taille : toute lourde qu'elle est, elle n'en

est pas moins fréquente, et rien n'est plus ordinaire, que d'entendre dire : *il n'a pas osu me répondre; — on n'a pas osu nous attaquer*. Il est trop évident qu'on doit dire *osé*, du verbe *oser*. Il faut sans doute être bien balourd, pour ne pas sentir une faute si palpablement grossière et barbare. Elle m'a fait songer à la suivante.

Art. CCCXII.

Vison-visu, au lieu de *Vis-à-vis*.

J'ai très-souvent entendu cette expression, et je crois même l'avoir lue dans je ne sais quel ouvrage ; mais aucune autorité ne la fera adopter. Il est bien plus simple de dire : *nos deux maisons sont vis-à-vis l'une de l'autre*, et non pas, *vison-visu*.

Le son de la rime me rappelle le mot *séhu*, qui va faire le sujet de l'article suivant.

Art. CCCXIII.

Séhu ou *Seyu*, pour *Sureau*.

De toutes les expressions vicieuses ou impropres qui se sont introduites dans le langage, je ne crois pas qu'il y en ait une plus universellement répandue que celle-là.

Ne dites pas : *mon médecin m'a ordonné, en guise de thé, une infusion de fleurs de séhu; mais,..... de fleurs de sureau; — le syrop de*

sureau a la propriété d'atténuer les humeurs, et d'en accélérer la sortie, par la voie de la transpiration; et non pas, *le syrop de sehu, etc.*

Art. CCCXIV.

Drêve, pour *Avenue, allée d'arbres.*

Drêve n'est pas français ; mais tout le monde, dans ce pays-ci, s'en sert : *voilà une drêve charmante.*

Cependant quel mal y aurait-il qu'on le francisât? il n'est ni ridicule, ni dur à l'oreille ; mais nous autres Belges, avons-nous le talent et le droit d'enrichir une langue?

Art. CCCXV.

Dringuelle, pour *Petit présent, petite largesse, quelque monnaie qu'on donne aux domestiques, aux ouvriers, etc., pour boire un coup.*

Ce mot-là n'est pas plus français que le précédent; cependant malgré l'arrêt de proscription, que prononcera contre lui le tribunal du purisme, je lui prédis l'honneur d'être enfin admis parmi les mots français. Il vient évidemment du verbe flamand *drinken* (boire), et par conséquent il exprime très-bien son objet ; pourquoi la langue française rougirait-elle de nous emprunter ce mot-là, sur-tout n'en ayant pas un meilleur, ni même

un

un seul, pour rendre la même idée ? ne nous a-t-elle pas emprunté le mot *patate ?* Il vaut mieux que *pomme-de-terre*.

Les Anglais n'y font pas tant de façons : les langues de l'Europe sont comme autant de mers, où ils exercent une piraterie : celle-ci du moins est honnête, ne fait de mal à personne, et fait du bien à leur langue.

Art. CCCXVI.

Un soulé, pour *Un ivrogne.*

C'est un soulé, dit-on souvent, quand on parle d'un homme habitué à s'enivrer. Il faut dire, *c'est un ivrogne*.

Soulé est cependant français : c'est le participe passif du verbe *souler*, qui est le synonyme d'*enivrer : il s'est soulé*, ou *il s'est enivré*.

Le mot *ivrogne* amène l'article suivant.

Art. CCCXVII.

Ivrogne, pour *Aurone.*

L'aurone est une plante médicinale et aromatique, très-commune et très-connue. Bien des gens lui donnent, je ne sais pourquoi, le nom d'*ivrogne :* elle a pourtant une meilleure odeur que l'haleine d'un homme ivre.

Art. CCCXVIII.

Chaire préchoire, pour *Chaire-de-vérité*, ou simplement *chaire*.

Dites : *la chaire-de-vérité*, et non pas, *la chaire préchoire : la chaire de S.te-Gudule, à Bruxelles, est fort estimée des connaisseurs.*

Ne dites pas : *la chaire préchoire*, mais simplement *la chaire ne doit annoncer que les oracles évangéliques.*

Une dame de beaucoup d'esprit disait d'un célèbre jésuite : *il surfait en chaire* (et non pas, *en chaire préchoire*) ; *mais dans le confessionnal il donne à bon marché.*

On disait d'un certain curé, qui prêchait très-mal et mangeait très-bien : *il ne brille pas en chaire ; mais c'est un petit Bourdaloue à table ;* il eût été ridicule de dire : *il ne brille pas en chaire préchoire.*

Art. CCCXIX.

Génie, pour *Industrie*, *adresse*.

Mon perruquier est un homme de *génie*, disait l'autre jour un de nos élégans. — Un homme de *génie*! — Oui certes, il a beaucoup de *génie*, sur-tout pour les perruques. — Dites plutôt, beaucoup d'*industrie*, d'*adresse*, à la bonne-heure ; mais le qualifier d'homme de *génie* ! cela

passe les bornes. Quel nom donnerez-vous donc aux Homère, aux Virgile, aux Descartes, aux Newton, aux Racine etc. ? C'étaient là vraiment des hommes de génie, quoiqu'ils ne fissent point de perruques (66).

ART. CCCXX.

Gros, pour *Grand*.

GROOT, en flamand, signifie *grand*, et voilà pourquoi on les prend souvent l'un pour l'autre.

---

(66) A l'époque du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, à ce que je crois, un perruquier de Paris, nommé *maître André*, s'avisa de faire une tragédie sur cette terrible catastrophe. Pour donner une idée de cette pièce vraiment comique et risible, en voici quelques vers, que je me rappelle :

. . . . . *Agnès, prête-moi ton mouton :*
Celui qu'on te rendra sera beaucoup plus beau.
. . . . . .
. . . . . *Seigneur, vos chevaux ont-ils bu ?*
— Non, seigneur ; ils n'ont pas voulu boire :
Moi-même cependant, étant à l'abreuvoire,
Le fouet d'une main, et de l'autre la bride,
Je leur servais, seigneur, de gardien et de guide.

Voici comment finit la pièce : le théâtre se bouleverse, puis un acteur paraît sur les ruines, et dit :

Je me souviendrai du premier jour de mes noces.

Remarquez ici, qu'*abreuvoire* est une licence poétique qu'à la façon des grands poètes, a prise maître André. Il faut écrire *abreuvoir*, et ce mot est masculin.

Maître André aurait été, à-coup-sûr, un grand génie aux yeux de notre élégant, et comme faiseur de tragédie, et comme faiseur de perruque.

Ce seul exemple suffira pour les distinguer : *parmi ceux qui se donnent des airs importans, il y en a bien qui n'ont ni assez de corpulence pour être de gros seigneurs, ni assez de fortune pour être de grands seigneurs.*

Art. CCCXXI.

En rue, pour *Dans la rue.*

On dit bien, *en pleine rue.* On demandait à Diogène, pourquoi il mangeait *en pleine rue ;* c'est que j'ai faim *en pleine rue*, répondit-il.

J'ai, plusieurs fois, entendu dire, *en plein rue :* c'est une faute des plus grossières, puisque *rue* est du féminin.

Mais *en rue* est détestable, qu'on en juge par cette seule phrase : *madame, je vous ai vue en rue* ; il faut dire, *dans la rue.*

Art. CCCXXII.

Altéré, pour *Effrayé, alarmé.*

Oh ! je n'en puis plus : je suis toute *altérée.* — Souhaitez-vous, madame, un verre de vin ? d'orgeat ? de syrop de vinaigre ? rien ne *désaltère* mieux que cette dernière boisson. — Non, je n'ai pas soif ; mais je suis d'une *altération.....!* — Les couleurs de votre teint seraient-elles *altérées ?* votre santé le serait-elle ? — Non, ce n'est pas tout cela ; je vous dis que j'ai une *altération*, une frayeur, une alarme mortelle. — Serait-il

arrivé quelque accident à monsieur, à vos enfans? — Non; ma chienne, ma pauvre petite Thisbé... — Eh bien? qu'a-t-elle? — Hélas! hier elle entendait encore un peu, malgré la dureté accidentelle de son ouïe; aujourd'hui elle est sourde, sourde tout-à-fait : j'ai beau l'appeler, crier de toutes mes forces: *Thisbé! Thisbé!* elle ne m'entend pas. — Madame, vous pleurez la surdité de votre chienne, et moi, je ris de l'aveuglement de sa maîtresse.

Cependant *altérer* signifie aussi quelquefois *troubler;* comme quand on dit : *rien ne peut altérer la constance et la tranquillité du sage.*

ART. CCCXXIII.

Pain à cacheter, pour *Nieule.*

PAIN à cacheter est reçu; mais j'aime mieux *nieule :* il est plus court.

Pain à chanter, ou *pain enchanté*, n'est pas supportable. (*Voyez* la note 31.)

ART. CCCXXIV.

En débit, pour *En détail.*

EN débit n'est pas synonyme d'*en détail.* On dira bien : *ce marchand vendait autrefois en gros : il vend aujourd'hui en détail;* mais on ne dira pas : *il vend en débit.*

On dit *débit de marchandises : cette mar-*

chandise est de bon débit; c'est-à-dire, on la vend facilement et abondamment. *Elle est de mauvais débit*, signifie le contraire.

Art. CCCXXV.

Fameux, pour *Très-grand*, *très-gros*.

Fameux se prend en bonne, comme en mauvaise part : *un fameux conquérant; un fameux voleur; — Alexandre était un fameux guerrier; Cartouche et Mandrin, de fameux scélérats.*

Mais dire qu'un jambon, qu'un pâté sont *fameux*, cela est un peu trop fort. Autant vaudrait dire qu'ils sont *illustres*, *célèbres*, *renommés*.

Il y en d'autres qui diraient, *on nous a servi un terrible jambon.*

Si l'on donne les noms de *fameux* et de *terrible* a des choses de si peu d'importance, quelle épithète restera-t-il à donner à de grands objets?

Art. CCCXXVI.

Les poquettes, pour *La petite vérole*.

Ce mot, qui vient probablement de l'anglais *smallpocks*, ou du flamand *kinder-pokken*, n'est nullement français; il faut dire : *la petite vérole.*

Pour ce qui est de la maladie qui porte le même nom sans adjectif qui le précède, c'est une

grossièreté de la nommer en bonne compagnie. La langue française aime la décence, et, quoi qu'en dise un auteur trop célèbre, elle est chaste; elle rejette toute obscénité et tout ce qui peut faire naître une idée sale.

Mais par quelle dénomination désignera-t-on, en bonne compagnie, ce mal qui atteste si visiblement la corruption des mœurs? qu'on l'appelle la *syphilide*, ou qu'on se serve d'une périphrase honnête, par exemple : *le fruit amer du libertinage, etc.*

Art. CCCXXVII.

Manger des choux, pour *Manger du choux.*

Il est plus exact de dire : *j'ai mangé du choux;* car un chou est déjà trop pour une personne.

Art. CCCXXVIII.

Mauvais, mauvaise, pour *Fâché, fâchée.*

Quand il m'eut parlé de la sorte, disait l'autre jour une dame, *j'étais si mauvaise, que, si je ne m'étais retenue, je lui eusse arraché les yeux;* elle devait dire : *j'étais si fâchée*, ou *de si mauvaise humeur*, ou *tellement en colère, que, etc.*

Art. CCCXXIX.

Peine, pour *Souffrance du corps.*

D'où vous vient cette pâleur, cet abattement? — Hélas! j'ai tant de *peine!* — Avez-vous fait quelque perte considérable? — Non; mais il m'est survenu quelque chose qui me fait une *peine* extrême. — Enfin il faut se consoler de ses *peines :* noyez les vôtres dans le jus de la treille; . . . . mais je crois en avoir deviné la cause : votre maîtresse sans doute . . . . eh bien; c'est là le cas de boire un bon coup :

Quand on a perdu ce que l'on aime,
On ne doit recourir qu'au bon vin :
Il est vrai que le mal est extrême;
Mais aussi le remède est divin.

Votre chanson n'enchantera (67) pas ma *peine*, ne guérira pas mon panaris, qui, cette nuit, ne m'a pas permis de fermer l'œil. — C'est donc là

---

(67) Allusion à l'antique superstition de croire qu'il n'y a rien, dans cet univers, qu'on ne puisse enchanter ou fasciner par des vers magiques. Apulée, Virgile, Ovide, Tibulle, Lucain le disent formellement. Caton, dans son traité *de re rusticâ*, cite plus d'une formule d'enchantement, contre les maladies des bestiaux. L'historien Joséphe parle de la science de Salomon en ce genre. C'est à de telles vanités sur-tout qu'on pourrait appliquer ce beau vers de Perse :

O curas hominum! ô quantum est in rebus inane!

O vains soucis de l'homme! ô étrange chimère!

votre *peine* ! je ne l'aurais jamais soupçonnée. J'avais, moi, tout bonnement cru jusqu'ici, que *peine* ne se disait que de ce triste sentiment, qui avertit l'ame de son mal-être, et qu'on donnait le nom de *mal*, de *souffrance* à toute sensation plus ou moins douloureuse, résultante de quelque accident, qui blesse ou dérange l'économie organique de notre corps. Ainsi, d'après votre expression, on peut dire, que vous avez de la *peine*, ou du chagrin au doigt.

Art. CCCXXX.

Éduqué, pour *Élevé*.

Ceux qui disent encore *éduqué*, ne paraissent guère l'avoir bien été; il faut dire *élevé* : *cette demoiselle a été bien élevée*, ou *elle a reçu une bonne éducation*; — *à la manière, dont un homme parle, on voit s'il a été bien élevé, ou non*, et non pas, *éduqué*.

Art. CCCXXXI.

Rire avec quelqu'un, pour *Rire de quelqu'un*.

Rire avec quelqu'un, signifie, dans l'idiome flamand, *rire de quelqu'un, rire à ses dépens, en faire son jouet, se railler, se moquer de lui* (*aliquem ridere, ludibrio habere, etc.*)

Mais en français, *rire avec quelqu'un* (*ridere*

cum aliquo), fait entendre que nous mêlons nos ris avec les siens.

Ainsi il y a une grande différence entre *j'ai ri, badiné avec lui*, et *j'ai ri*, ou *je me suis ri de lui*.

Ne dites pas, comme je l'ai souvent entendu dire : *on rit avec toutes ces momeries*; mais, *on rit de toutes, etc.*

Rions des préceptes sauvages
Et de nos censeurs rigoureux, etc.

a dit le C. de Bernis, et non pas, *rions avec les, etc.*

Art. CCCXXXII.

Spirink, pour *Éperlan*; *Stokfiche*, pour *Merluche*.

Laissons à la langue flamande le *spirink* et le *stokfiche*; gardons *l'éperlan* et la *merluche* pour la langue française.

Art. CCCXXXIII.

Tirer la clef en bas de la serrure, pour *Tirer la clef de la serrure*.

Ayez soin de tirer la clef en bas de la serrure, dit-on souvent : il faut dire simplement, *tirer la clef de la serrure*. La première expression est un flandricisme.

Art. CCCXXXIV.

Aller, revenir sur l'eau, sur la terre, pour *Aller, revenir par eau, par terre.*

On dira par exemple : *j'ai été en voiture à Vilvorde, et j'en suis revenu par eau ;* et non pas, *sur l'eau ; — il a autant voyagé par mer que par terre,* et non pas, *sur la mer, sur la terre.*

On peut cependant dire : *ils ont eu beaucoup à souffrir tant sur mer que sur terre.*

Art. CCCXXXV.

Glou, pour *Glouton, goulu, gourmand.*

Glou vient sans doute du mot *glouton* qu'on a mutilé ; on lui donne le féminin *gloute : Namur la gloute*, dit-on ordinairement ; parce que cette ville est renommée pour les excellentes pâtisseries qu'on y aime et qu'on y fait.

Ne dites pas : *cet homme est glou*, mais *il est glouton.*

Il est bon de remarquer ici que *friand* et *gourmand* ne signifient pas tout-à-fait la même chose.

Le *friand* est celui qui aime les morceaux fins et délicats. Le *gourmand* est celui qui mange beaucoup et avec avidité. On peut être *friand*, sans être *gourmand ;* et *gourmand*, sans être *friand.* Il y en a qui sont l'un et l'autre.

Art. CCCXXXVI.

Quartier à louer, pour *Appartement*, ou *quelques chambres à louer.*

Que cherchez-vous? — *Un quartier à louer.* — Est-ce le quartier de S.te-Gudule? de S.t-Géri? etc. — Que ferai-je d'un quartier de ville? c'est un quartier de maison qu'il me faut. — Vous trouverez un appartement, une ou deux chambres à louer; mais point de quartier de maison; parce que les maisons n'ont point de quartiers. — J'ai pourtant, plus d'une fois, lu sur le devant d'une maison, QUARTIER A LOUER. — Cela n'empêche pas que ce ne soit un abus de terme. On dit *le quartier d'une ville*; *un quartier de terre*; *un quartier de pomme*; *un quartier de mouton, de fromage, etc., etc., etc.*; mais on ne doit pas dire, *le quartier d'une maison*, ou du moins, ceux qui se piquent de bien parler, ne le diront pas.

Art. CCCXXXVII.

Homme à façons, pour *Homme comme il faut.*

Un homme à façons est un façonnier, qui se rend ridicule par une affectation de politesses et de cérémonies: *j'estime les gens comme il faut: mais les gens à façons me paraissent bien insupportables.*

On

On dit bien, *ce jeune homme a bonne façon*; c'est-à-dire, *il a une figure et des manières qui préviennent en sa faveur. Il n'a ni mine, ni façon*, signifie le contraire.

Art. CCCXXXVIII.

Faire de l'argent d'une chose, pour *La vendre.*

Ne dites point: *j'ai fait de l'argent de tout ce que j'avais de métal;* on croirait que vous êtes faux monnoyeur. Mais dites: *j'ai vendu tout le métal que j'avais*, ou, *j'ai fait de l'argent de la vente de tout ce que j'avais de métal.*

Art. CCCXXXIX.

Disgracieux, pour *Malheureux.*

Je sais que *disgrâce* signifie quelquefois *revers, malheur.* Je me souviens que le poète Rousseau a dit, *Rome au plus fort de ses disgrâces*, c'est-à-dire, de ses *malheurs*, de ses *revers.*

Mais l'adjectif *disgracieux* est trop faible pour signifier *malheureux.* On peut dire, par exemple: *il est bien disgracieux*, c'est-à-dire, *bien désagréable de se trouver avec des gens qui parlent mal*: mais il serait ridicule de dire: *il est bien disgracieux de perdre son père, de se voir déshonoré, etc.*; car *disgracieux* n'exprime pas assez fortement le malheur de perdre un père, de perdre son honneur, etc.; il faut ici employer le terme *malheureux, affreux, désolant, etc.*

Art. CCCXL.

Couvert, pour *Couvercle*, et *Couverte* pour *Couverture*.

On ne dit point le *couvert*, mais le *couvercle* d'une tabatière, d'une cafetière, d'un vase quelconque.

On ne dit point la *couverte*, mais la *couverture* d'un lit.

Art. CCCXLI.

Grenade, pour *Crevette*.

Les marchandes ambulantes de ces plies (*pladys*) corrompues, et séchées au soleil, qu'on appelle *schol*, ont aussi coutume de vendre des espèces de petites écrevisses de mer, auxquelles on donne ici le nom de *grenades*. Ce nom ne convient, ou qu'au fruit de l'arbre qu'on appelle grenadier, ou qu'à ces petits globes creux et meurtriers dont nos grenadiers se servent souvent dans les siéges, ou qu'à une ville d'Espagne. Cette petite écrevisse salée, se nomme *crevette* : *ces crevettes sont excellentes*.

Il y en a qui l'appellent *chevrette*. D'autres la nomment *salicoque*. Je crois que ce dernier nom se donne à cette sorte de crevette, connue ici sous celui de *steurcrab*.

Art. CCCXLII.

Vous m'avez toute déchirée, pour *Vous avez déchiré ma robe.*

Vous m'avez déchirée peut aller de pair avec *vous êtes sur moi.* (*Voyez* l'art. CCCV). La dame à qui serait arrivé ce petit malheur, devrait dire plutôt : *vous avez fait un accroc à ma robe.*

Art. CCCXLIII.

Héritance, pour *Succession*, *héritage.*

Il vient de faire une grande héritance, dit-on ici très-souvent. Il faut dire, *une grande succession*, *un grand héritage*. *Héritance* n'est pas français.

Art. CCCXLIV.

Caresser, pour *Faire politesse*, *témoigner de l'amitié.*

Je sais bien qu'on dit et qu'on peut dire : *ces messieurs nous ont bien caressés* ; c'est-à-dire, *ils nous ont fait bien des politesses* ; *ils nous ont témoigné bien de l'amitié.*

Mais il y a des circonstances, où le verbe *caresser* serait mal employé dans ce sens, parce qu'il offrirait une équivoque peu honnête. La petite conversation suivante en offrira un exemple.

Madame, soyez la bien venue ; que puis-je

avoir l'honneur de vous présenter? — Rien, monsieur : je n'ai absolument besoin de rien (68). — Accepterez-vous un verre de vin? — Je ne bois que bien rarement entre les repas : je n'ai pas soif. — Mais, madame, ne puis-je donc pas vous *caresser* ? — Me *caresser* ! Pour qui me prenez-vous ? — Pour une aimable dame, que l'on ne saurait trop *caresser*. — Monsieur, ménagez vos termes, ou apprenez à en sentir la force. Je vous sais gré des offres polies que vous me faites : mais pour vos *caresses*, je vous en dispense : sachez que, ni *caresses* ni *caresser* ne s'emploient qu'à l'égard des personnes de mon sexe, qui renoncent au droit d'inspirer l'estime et le respect.

Art. CCCXLV.

Cartabelle, pour *Directoire*.

Le petit livre qui enseigne la manière de réciter l'office, se nomme en bon français, *un directoire*. Les ecclésiastiques wallons l'appellent improprement *une cartabelle*.

Art. CCCXLVI.

Sur la diligence, pour *Dans la diligence*.

Dites, *il est dans la diligence*, et non pas *sur la diligence*, à moins que vous ne vouliez dire qu'il est juché sur l'impériale.

---

(68) Il y en a qui diraient, *je n'ai rien besoin*. (*V.* l'art. CCIII.)

De même, si ma chambre est au dernier étage de ma maison, et que l'on dise que je suis *sur ma chambre*, on donne à entendre que je suis dans le grenier. (*Voyez* l'art. XXVII.)

Art. CCCXLVII.

Posture, pour *Statue*.

Ne dites pas, comme bien des gens, *il y a, dans le parc de Bruxelles, de belles postures*; mais..... *de belles statues*.

Posture signifie *situation, attitude du corps : ce jeune homme a une belle*, ou *mauvaise posture. — L'attitude ou la posture de cette statue n'est pas naturelle.*

Art. CCCXLVIII.

De la suif de cheminée, pour *De la suie de cheminée*.

Suif (masculin) signifie cette matière grasse, dont on fait des chandelles. Tout le monde sait également ce que c'est que de la *suie*. Il est bien étonnant qu'il y ait des personnes qui confondent ces deux mots.

Art. CCCXLIX.

Gabriolet, pour *Cabriolet*.

Gabriolet, au lieu de *cabriolet*, ne se dit que par ceux qui disent *geval*, au lieu de *cheval*.

Art. CCCL.

Émouchettes, *épinces*, *épincettes*, pour *Mouchettes*, *pinces*, *pincettes*.

On ne dit ni *émouchettes*, ni *épinces*, ni *épincettes* : il faut ôter la première lettre de ces trois mots, dont le premier ne se dit qu'au pluriel.

Art. CCCLI.

Se bouger, pour *Bouger*.

Bouger est un verbe neutre qui signifie *changer de place. Ne bougez point d'où vous êtes. — Il ne bouge pas d'auprès du prince, etc.* Mais ne dites pas : *il ne se bouge point. Se bouger* n'est pas français.

Art. CCCLII.

Justement, pour *Juste* (adverbe).

Ces deux mots ne signifient pas tout-à-fait la même chose. Par exemple, je dirai, *vous avez deviné juste :* mais je ne dirai pas, *vous avez deviné justement ;* ni, *ce chasseur tire justement*, mais *tire juste* ; ni, *il parle justement*, mais *il parle juste, etc.*

Justement signifie *avec justice : il a été condamné justement.*

Justement signifie aussi la même chose que *précisément : vous êtes arrivé justement*, c'est-à-

dire, *précisément, lorsqu'on se mettait à table.*

On peut dire aussi du ton de l'ironie : *justement vous y êtes.*

Art. CCCLIII.

Le vin est en bas, pour *Le vin est bas.*

Il ne faut pas dire, *le vin est en bas ;* mais, *le vin est bas*, pour signifier que le tonneau est presque vide.

En bas, se dit par opposition à l'adverbe *en haut. On a descendu ce vin ; il est maintenant en bas.*

Art. CCCLIV.

Il bègue, pour *Il bégaie.*

Bègue est un adjectif, qui se dit d'un homme qui parle avec peine. Mais bien des gens l'emploient comme venant du verbe *bégayer*, et rien n'est si commun que d'entendre dire, par exemple : *il a beaucoup d'esprit : c'est dommage qu'il bègue* : il faut dire : *c'est dommage qu'il bégaie.* Il vaut encore mieux *bégayer*, que de parler si mal.

Art. CCCLV.

Vieux, vieille, pour *Agé, âgée.*

Un enfant de cinq ans est *âge* (car il l'est de cinq ans) ; mais il n'est pas *vieux.*

Un homme de 80 ans est plus *vieux* qu'un homme de 70, et une demoiselle de 20 ans, est plus *âgée* qu'une de 16 : mais aucune des deux n'est plus *vieille* que l'autre ; car, aucune des deux n'est *vieille*.

Au reste, *vieux* et *vieille* ne doivent jamais se dire, même aux personnes les plus avancées en âge, et ce serait blesser la politesse du langage, que de dire à une dame : *madame, vous êtes plus vieille que moi.* A peine même devrait-on lui dire, *vous êtes plus âgée, etc.* ; car l'urbanité de la conversation ne permet pas de se servir d'expressions capables de faire naître des idées mortifiantes ou tristes.

Art. CCCLVI.

Se découcher, pour *Se lever.*

Ne dites pas : *je me suis aujourd'hui découché à cinq heures et demie* ; mais, *je me suis levé, etc.*

Découcher est français ; mais *se découcher* ne l'est pas. *Découcher* signifie *coucher hors de la maison : ce domestique découchait souvent ; je l'ai renvoyé.*

On dit aussi : *découcher quelqu'un*, et cela veut dire, *coucher dans son lit, qu'il nous cède.*

Art. CCCLVII.

Vase, pour *Vaisseau, église.*

Vase pris dans ce sens, n'est pas français. On dit : *c'est un beau vaisseau*, en parlant d'une belle

église. *C'est un beau vase* serait ridicule. Quelqu'un disait à un curé : *Votre église est trop petite : il vous faudrait un plus grand vaisseau. — Je me contenterais bien de la barque de S. Pierre*, répondit le curé.

Art. CCCLVIII.

Je suis votre valet, pour *Je suis votre serviteur.*

S'il y a une expression basse et abjecte, c'est bien, *je suis votre valet*; *votre valet bien humble.* Le mot *serviteur* vaut infiniment mieux : il ne veut pas dire la même chose que *valet*; il signifie seulement qu'on est disposé à obliger la personne à qui l'on parle.

Art. CCCLIX.

Serrer la porte, pour *Fermer la porte.*

On dit bien, *serrer son argent, le renfermer: j'ai serré mon argent, mes papiers, etc.*; mais *serrer la porte* ne se dit pas, ou du moins se dit mal. Dites : *j'ai fermé*, et non pas *j'ai serré la porte.*

Art. CCCLX.

Canari, et encore plus mal, *Canarien*, pour *Serin.*

Dites : *ce serin*, et non pas *ce canari*, et encore moins *ce canarien, chante bien.*

Art. CCCLXI.

Canard, pour *Chien barbet*, ou simplement *Barbet*.

Le nom *canard* convient à un oiseau aquatique bien connu. On le donne improprement à cette sorte de chiens, qu'on apprend si facilement à sauter dans l'eau. Leur vrai nom est *barbet* : *ce barbet paraît avoir beaucoup d'intelligence.*

Art. CCCLXII.

Affligé, pour *Estropié.*

Affligé se dit d'un homme qui éprouve une douloureuse affection de l'ame ; comme quand on dit : *il est affligé de la mort de son fils.*

Mais bien des gens emploient le mot *affligé*, pour signifier *un homme estropié : c'est un affligé qui implore votre assistance* : dites plutôt, *c'est un estropié, qui, etc.*

Art. CCCLXIII.

Loque, pour *Guenille*, *haillon.*

Loque n'est en usage que chez nos fripiers et chez ceux qui parlent aussi mal qu'eux. Les uns et les autres disent en conséquence, *déloqueté* pour *déguenillé.*

Un de nos poètes les plus médiocres, a dit:

Un passant tout *déguenillé*
Gueusait d'une manière immonde :
Il était si mal habillé,
Qu'il scandalisait tout le monde.

Un fripier aurait dit tout *déloqueté*.

Ceux qui disent, *homme de loques* (*voddeman*), devraient plutôt dire, *homme mal-adroit, inepte.*

Art. CCCLXIV.

Ridicule, pour *D'un avis différent, entêté, difficile à contenter.*

Allons, ne faites donc pas le ridicule, ou *ne soyez pas ridicule*, disent bien des gens à celui qui n'adopte pas leur avis. Ils devraient dire : *ne soyez donc pas entêté; entendez raison*, ou *rendez-vous à la raison.*

Ridicule signifie *quelqu'un qui prête à rire ; qui fait rire à ses dépens;* tel que serait, par exemple, celui qui s'habillerait aujourd'hui comme on s'habillait du temps de Henri IV, etc.

Art. CCCLXV.

Sot, pour *Fou*, et *vice versâ.*

Ces deux expressions, que l'on confond souvent, ne signifient pourtant pas tout-à-fait la même chose.

On est *sot*, quand on manque d'esprit et de bon sens.

On est quelquefois *fou* par trop d'esprit, et alors, c'est le bon sens qui manque.

Un *fou* fait des folies, des extravagances: il peut même être fort aimable: un *sot* dit et fait des sottises, et ne saurait jamais plaire.

Art. CCCLXVI.

Raver en carreaux, pour *Carreler*.

Pourquoi dire en trois mots ce qu'on peut exprimer en un seul?

Art. CCCLXVII.

Il n'y a pas de fiat, pour *Il ne faut pas s'y fier.*

Fiat est un mot latin qui signifie *qu'il se fasse*, comme dans l'oraison dominicale, *fiat voluntas tua*. Mais parce que *fiat* a quelque ressemblance avec le mot *fier*, plusieurs l'emploient dans ce sens, et disent d'un homme qui ne mérite aucune confiance, *il n'y a pas de* fiat *à lui*. Qu'ils disent plutôt, *il ne faut pas se fier à lui*. (*Voyez* l'article CCXII.)

Art. CCCLXVIII.

A l'entour de, pour *Autour de.*

A l'entour est un adverbe, et ne doit pas être suivi

suivi de *de : je n'ai pas été dans ce jardin ; mais je me suis promené à l'entour.* On dit aussi, *le pays d'alentour ; les échos d'alentour.* On lit dans une chanson connue :

La volupté suit sa cour ;
Les jeux volent *à l'entour.*

Mais ne dites pas : *j'ai chassé à l'entour de cette plaine ; le voleur a rodé à l'entour de ma maison.*

Autour de est une préposition ; *le loup rôde autour de la bergerie ; la rivière passe autour de la ville*, et non pas, *à l'entour de la bergerie*, ni *à l'entour de la ville.*

ART. CCCLXIX.

Cerveau, pour *Cervelle*, et *vice versâ.*

En flamand, *cerveau* et *cervelle* se rendent par le substantif *de herssens :* mais, en français, *cerveau* et *cervelle*, tout synoymes qu'ils sont, ne peuvent s'employer indifféremment. Voici, à ce sujet, quelques exemples qui pourront suffire.

On dira bien : *il s'est brûlé la cervelle ;* mais on ne dira pas : *il s'est brûlé le cerveau.*

On dit encore : *c'est une tête sans cervelle :* mais on ne dira pas aussi bien : *c'est une tête sans cerveau.*

Quelqu'un a dit touchant les faiseurs d'anagrammes :

Sur le Parnasse nous tenons,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la *cervelle* renversée.

Cerveau n'aurait pas été ici aussi bien employé que *cervelle*.

On dit aussi *mettre quelqu'un en cervelle*, et non pas *en cerveau*, pour *le mettre dans l'inquiétude*.

Je crois que le poète Rousseau a dit quelque part :

Et délivre ma Minerve
Des prisons de mon *cerveau*.

Prisons de ma cervelle n'aurait pas été si bon.

De même, Voltaire a dit, si je m'en souviens bien :

Qui me dira comment, dans les plis du *cerveau*,
D'un objet éloigné vient se peindre un tableau ?

Ici, *cerveau* se dit mieux que *cervelle*.

Cerveau mal timbré vaut mieux que *cervelle mal timbrée*.

Je dirais encore : *il a une bonne cervelle* : je ne dirais pas, *il a un bon cerveau*.

On dit, *rhume de cerveau*, et non pas, *rhume de cervelle*.

Art. CCCLXX.

Déguisé, pour *Difforme*.

Ne dites pas, comme bien des gens : *la petite-vérole l'a bien déguisé* ; mais, ... *l'a bien défiguré*, ou, *l'a rendu bien difforme*.

Déguisé signifie *masqué*, *travesti* : *je me suis déguisé en femme*. — *Des soldats déguisés en paysans prirent autrefois la ville d'Amiens*.

Déguisé (au figuré) veut dire *feint*, *dissimulé*: *la vérité est souvent déguisée*; — *il a déguisé sa voix.*

Art. CCCLXXI.

Croquer, pour *Piquer*, *offenser.*

Ne dites pas, comme bien des Wallons, *on m'a croqué*; mais *on m'a piqué*, *on m'a piqué au vif*; c'est-à-dire, *on m'a tenu des propos offensans.*

On dit *croquer une noisette*; *croquer un tableau*, c'est-à-dire, *le commencer*, *l'esquisser*, *l'ébaucher.*

On dit, lorsqu'il s'agit d'un tableau, *un croquis*, *une esquisse*, *une ébauche*, et quand il s'agit d'une pièce d'écriture, *un brouillon*, *une minute.*

Art. CCCLXXII.

Soutasse, pour *Soucoupe.*

On dit bien *tasse*; mais *soutasse* ne se dit pas, ou du moins se dit mal. Il faut dire *soucoupe*: *j'ai cassé une soucoupe.*

Art. CCCLXXIII.

Un six semaines, pour *Six semaines.*

Je vous payerai dans un six semaines d'ici. Quel langage! Cet *un* est du plus grand ridicule. Pourquoi ne pas dire simplement, *dans six semaines?*

Art. CCCLXXIV.

Mauvais mal, pour *Cruel mal, cruelle douleur, etc.*

J'ai mal aux dents. (69) — C'est un *mauvais* mal. — Comme s'il y avait, ou pouvait y avoir des maux qui ne fussent pas *mauvais !* C'est votre langage qui est *mauvais*, et il pourrait, ou plutôt devrait ne pas l'être. Mais tout mal est essentiellement *mauvais*, comme tout cercle est essentiellement rond. — Je conviens de mon erreur : votre mal de dents a été bon du moins, en ce qu'il m'a procuré cette petite leçon, dont je profiterai. Je n'ai garde d'ajouter ici ce que diraient bien des gens à grossière pensée comme à grossier langage, *c'est un bon mal* ; *mais c'est quand il est passé* (70). C'est assez d'avoir blessé la délicatesse de vos oreilles, sans blesser encore celle de votre esprit.

Art. CCCLXXV.

Se stamper, pour *Se tenir debout.*

Se tenir debout, ou *être debout*, est trop long. *Se stamper*, qui n'est pas français, n'a pas

(69) Plus d'un dirait : *mal à mes dents.* (*Voyez* l'art. CXLIX.)

(70) Ce n'est pas que je veuille dire qu'il y a une faute grammaticale dans cette phrase. Je n'en condamne que la fadeur et la trivialité.

l'air si méprisable. Il est plus court, il a de l'énergie, et paraît venir du verbe latin *stare*. *Je me suis stampé vis-à-vis de sa fenêtre*, vaut bien, ce me semble, *je me suis tenu debout vis-à-vis, etc.* Au reste, c'est une observation que je fais sans orgueil, ni prétention.

Art. CCCLXXVI.

Laissant les intimés, etc. sur le droit de se pourvoir, etc., pour *Sauf aux intimés le droit, etc.*, ou *laissant les intimés libres de se pourvoir, etc.*

Je vous laisse sur vos droits est une mauvaise façon de parler. Dites plutôt: *je vous laisse le droit de, etc.*, ou *je vous laisse libre de, etc.* Il y a des personnes, dont l'état respectable sous tous les rapports, nous donne droit d'exiger qu'ils s'énoncent avec autant de pureté que d'élégance.

Art. CCCLXXVII.

Motte, pour *Teigne.*

La *teigne* est, comme on sait, un petit insecte, un petit ver, qui ronge les étoffes, etc. *Amassez-vous*, dit l'évangile, *des trésors que ni la rouille, ni la teigne ne puissent gâter.*

Je ne sais pourquoi l'on a donné à cet insecte le nom de *motte*, qui veut dire *élevation, butte.* On dit: *une motte de terre, etc.: ce terrain est plein de mottes, etc.*

Art. CCCLXXVIII.

Crier, terme générique dont on se sert mal, pour exprimer la voix particulière de chaque animal.

Il serait ridicule de dire : *ce chien, ce chat, ces grenouilles, ces corbeaux ne font que crier.* Ils ont, chacun son cri particulier, et ce cri a un terme propre qui le désigne.

La grenouille *coasse* ; le corbeau *croasse* : ainsi l'on dit *le coassement d'une grenouille; le croassement d'un corbeau.* Le chat *miaule.* Le pigeon *roucoule.* L'âne *brait.* Le lion *rugit.* Le mouton *bêle.* Le bœuf *beugle.* La vache *meugle* : l'un et l'autre *mugissent.* Le renard *glapit.* Le cheval *hennit.* Le loup *hurle.* Le mâtin, le dogue *aboient* : le chien de chasse *donne* : le roquet *jappe.* Le moineau *pépie.* La poule *glousse* du verbe *glousser*, et en latin, *glocire*). Le petit poulet *piaule.* Le pourceau *grogne.* La tourterelle *gémit.* Le rossignol *ramage, etc.*

Les Wallons font assez fréquemment la faute d'employer les mots : *crier après* pour *appeler* : *je vais crier après ma domestique*, pour *je vais appeler ma domestique.*

Art. CCCLXXIX.

Donner le dernier, pour *Administrer l'extrême-onction.*

Donner le dernier est une expression wallonne, à laquelle il faut substituer *administrer*

l'extrême-onction. Il est près de sa dernière heure : on vient de lui administrer l'extrême-onction.

Art. CCCLXXX.

Faire une somme, pour *Faire une addition, etc.*

Les maîtres d'arithmétique ont coutume de dire à leurs élèves, *faites-moi cette somme ;* ils doivent dire : *faites-moi cette addition, cette soustraction, etc.*, ou *trouvez le total, le reste, etc.*

On dit bien *faire une somme ;* comme quand on dit : *j'ai vendu tels ou tels effets, et du produit de cette vente, j'ai fait une somme, etc.*

Art. CCCLXXXI.

Se presser vîte, se dépêcher vîte, pour *Se presser, se dépêcher.*

Vîte se trouve implicitement dans ces deux verbes : donc c'est un pléonasme de l'ajouter.

Art. CCCLXXXII.

Ajoute, pour *Alonge.*

Qu'une dame ne dise pas : *ma robe était trop courte ; j'y ai fait* (71) *mettre une ajoute ;* mais *j'y ai fait mettre une alonge.*

---

(71) Il en est plus d'une qui dirait : *j'y ai laissé mettre une, etc.* (*Voyez* l'art. XI.)

Qu'un avocat ne dise pas : *j'avais omis quelque chose dans mon mémoire : j'y ai mis une ajoute;* mais, *j'y ai mis* ou *joint un supplément.*

Art. CCCLXXXIII.

Aller à l'amour, pour *Aller courtiser une demoiselle, en vue de mariage.*

M.r... va tous les jours à l'amour chez M.lle..., dit-on en plus d'un pays wallon. Cette façon de parler ne me paraît guère décente. J'aimerais mieux : *il va faire sa cour à M.lle...*; cette expression est plus honnête.

Art. CCCLXXXIV.

Doxal, pour *Jubé.*

Doxal paraît venir du mot grec *doxa*, qui signifie *gloire;* il n'a donc aucun rapport avec cette tribune des anciennes églises, où sont les orgues, et où se placent les musiciens, pour y chanter les louanges du Seigneur. Cette tribune se nomme *jubé.*

Art. CCCLXXXV.

Frais, pour *Froid*

Il fait *froid* en hiver ; il fait *frais* dans les belles nuits d'été. Ces deux exemples suffiront pour faire connaître la différence tant d'écriture que de prononciation de ces deux mots.

Art. CCCLXXXVI.

Galanteries, pour *Modes.*

Qui croirait que, dans certain pays, les marchandes de *modes* s'appellent quelquefois *marchandes de galanteries?* Cette dernière dénomination offre une idée bien différente.

Art. CCCLXXXVII.

Gouverne, pour *Direction.*

Direction est plus clair, plus expressif que *gouverne*, qui est français comme verbe, et ne l'est pas comme substantif : *je vous dis cela, je vous donne cet écrit pour votre direction*, et non pas, *pour votre gouverne.*

Art. CCCLXXXVIII.

Succades, pour *Sucreries.*

Ne dites pas : *cet enfant est malade, parce qu'il mange trop de succades;* mais dites, ..., *parce qu'il mange trop de sucreries.*

Art. CCCLXXXIX.

Petit, pour *Court*; *Long*, pour *Grand.*

Au lieu de dire, *cet habit est trop petit*, dites, *cet habit est trop court.*

Au lieu de dire, *cette femme est longue*, ou *d'une longue taille*, dites, *cette femme est grande*, ou *d'une grande taille*.

Art. CCCXC.

Moulin employé génériquement pour exprimer toute sorte de machines qu'on fait tourner.

On dit *moulin à vent, moulin à eau, moulin à bras, moulin à huile.*

Mais le mot *moulin* s'emploie mal pour *rouet à filer le lin, le chanvre, le coton.* Le mot *rouet* est ici le mot propre.

Art. CCCXCI.

Académicien, pour *Académiste.*

Académicien se dit d'un membre d'une académie de sciences, de belles-lettres.

Académiste se dit d'un jeune homme qui apprend ses exercices, comme l'équitation, etc. Ces deux termes ne doivent pas se confondre.

Art. CCCXCII.

Entre quatres yeux, ou *quatre-zieux*, pour *Entre quatre yeux.*

Rien de plus commun, que d'entendre dire, *entre quatre-zieux*; comme s'il y avait une *s* ou

un *z* entre les deux mots. C'est une prononciation des plus vicieuses. Elle peut aller de pair avec *Malbrouk s'en vaten guerre*; il faut absolument dire : *entre quatre yeux.*

Art. CCCXCIII.

Ce soulier n'entre pas dans mon pied; Ce bas n'entre pas dans ma jambe; Ce chapeau n'entre pas dans ma tête, au lieu de *Mon pied n'entre pas dans ce soulier; Ma jambe n'entre pas dans ce bas; Ma tête n'entre pas dans ce chapeau.*

Il est assez singulier que de telles façons de parler se soient introduites dans le langage; car rien de plus absurde que de dire : *ce soulier n'entre pas dans mon pied; — ce bas n'entre pas dans ma jambe, etc.* C'est une inversion de bon sens, aussi bien que de termes. Il y en a qui disent : *ce chapeau ne m'entre pas;* autre absurdité encore plus forte.

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable. (*Boil.*)

Art. CCCXCIV.

Un sentinelle, pour *Une sentinelle.*

Ce substantif est du féminin; donc il faut dire : *une*, et non pas, *un.*

Art. CCCXCV.

Matinal, pour *Matineux*.

On dit d'un homme qui se lève de bon matin : *il est matineux*; et non point *matinal*. Ce dernier ne se dit bien que de l'aurore. Le poète Rousseau a dit, en parlant du soleil,

Environné de lumière,
Cet astre ouvre sa carrière,
Comme un époux glorieux,
Qui, dès l'aube *matinale*,
De sa couche nuptiale
Sort brillant et radieux.

Art. CCCXCVI.

Invoquer, pour *Évoquer* (les ombres).

Invoquer signifie *appeler quelqu'un à son secours : il faut invoquer le Seigneur dans les tribulations.*

Mais *évoquer* se dit de ces cérémonies magiques, par lesquelles les nécromanciens, ou plutôt ceux qui croient l'être, prétendent appeler et faire venir les mânes.

Rousseau a dit, en parlant de Circé,

Elle *invoque* à grands cris tous les dieux du Ténare.

Si par *elle invoque*, il a voulu dire qu'elle appelle *à son secours, etc.*, il s'est servi du terme propre; mais s'il a voulu dire qu'elle fait sortir ces dieux de leur séjour infernal, je crois qu'il aurait dû dire, *elle évoque*.

Évoquer,

Évoquer (en terme de palais) signifie aussi, *tirer une cause d'un tribunal, pour le porter à un autre : on a évoqué cette cause, etc.*

Art. CCCXCVII.

Encatarré, pour *Enrhumé.*

Dites : *je suis enrhumé*, et non pas, *je suis encattaré.* Le mot *rhume* est plus en usage que le mot *catarre.*

Art. CCCXCVIII.

Dénoncer, pour *Contremander.*

Ne dites pas, comme plusieurs disent, *j'avais annoncé un petit bal chez moi : je l'ai dénoncé;* dites plutôt, *je l'ai contremandé.*

On dit : *dénoncer quelqu'un en justice;* mais on ne dit pas *dénoncer*, pour exprimer le contraire d'*annoncer.*

Art. CCCXCIX.

Luxurieux, pour *Donnant dans le luxe.*

Luxurieux vient de *luxure*, et non de *luxe.* Il signifie donc la même chose que *lubrique, impudique.* Or, on peut aimer le *luxe*, sans mériter pour cela cette injurieuse qualification.

Art. CCCC.

P....., pour *Courtisanne*, *fille* ou *femme perdue*, ou *débauchée*.

Ne prononcez jamais le mot p....., en bonne compagnie : aimons la décence, et parlons décemment. Un certain proverbe grec dit : *les actions qui sont honteuses à faire, le sont à dire.* Ainsi, je le répète, ne disons rien que d'honnête et de conforme à la vertu, ou à une vertueuse gaîté.

Ne dites point *la p..... nourrit son corps au dépens de son corps* (*meretrix corpore corpus alit*) ; mais, *la courtisanne nourrit, etc.*

Quand M.r***, quitta son épouse, et se pourvut d'une.... gouvernante, quelqu'un dit à ce sujet : *p..... pour p....., il aurait aussi bien fait de garder sa femme.* Si j'avais voulu dire cette méchanceté, j'aurais du moins dit, *courtisane pour courtisane, il, etc.*

Art. CCCCI.

Je la suis, pour *Je le suis*, en réponse à la demande qu'on ferait à une femme, si elle est malade, etc.

M.me de Sévigné prétendait qu'il faut dire : *je la suis* ; car, disait-elle, si je disais *je le suis*, je croirais avoir de la barbe.

Malgré une si respectable autorité, il est sûr,

très-sûr, qu'une dame doit, en ce cas, dire : *je le suis*.

Le grammairien Restaut en donne une excellente raison. L'adjectif, dit-il, n'ayant point, par lui-même, de genre fixe et déterminé, est censé n'en avoir qu'un, dépendant de celui du substantif, auquel il se rapporte. Donc, *malade, malheureux, etc.*, sont, pour ainsi dire, indifférens à être mis au masculin ou au féminin ; donc, par une seconde conséquence, le pronom conjonctif qui s'y rapporte, doit être nécessairement *le* et non point *la*. Car ce *le* signifie *cela*, c'est-à-dire, ce qui est exprimé par *malade* ou *malheureux*.

La langue latine semble venir à l'appui de cette réflexion. On lit, je crois, dans Sénèque, *miser est, qui se id esse putat*. Cet auteur ne dit pas *eum*, mais *id* (cela), c'est-à-dire, ce qu'on entend par le mot *miser*.

Si ce pronom conjonctif se rapportait à un substantif, et que ce substantif fût au féminin, il n'y a point de doute qu'il ne fallût *la* : *madame, êtes-vous l'épouse de M.r *** ? — Oui je la suis* : la raison en est que *la* se rapporte au substantif *épouse*.

Mesdames, êtes-vous les personnes que j'eus l'honneur de voir avant-hier chez M.me ? — Oui, nous les sommes : *les* se rapporte au substantif pluriel *personnes*.

Mesdames, êtes-vous de bonne humeur ? — Oui, nous le sommes. Le se rapporte à *de bonne humeur*, qui équivaut à un adjectif ; c'est-à-dire, nous sommes ce qu'on entend par *de bonne humeur*.

Art. CCCCII.

Horloge, pour *Pendule.*

Ces deux substantifs signifient au fond la même chose ; cependant on ne les emploie pas indifféremment.

Horloge se dit d'une horloge publique : *l'horloge de S.te-Gudule est bonne et belle.*

Pendule se dit d'une horloge placée dans un appartement : *ma pendule m'a coûté fort cher.*

Art. CCCCIII.

Purge, au lieu de *Purgation*, *médecine*, ou *remède qu'on prend pour purger.*

Purge n'est pas français, du moins dans ce sens. Il faut dire : *médecine, purgation, remède.* Ce dernier se dit aussi pour *clystère : je dois prendre demain une médecine*, et non pas, *une purge* ; — *il n'est guère rien de plus contraire à la santé, que de prendre trop souvent médecine* (et non point *purge*), disent les médecins les plus dignes de ce nom.

Art. CCCCIV.

Polir le linge, pour *Le repasser.*

De ce linge que je *repasse*
Chaque pli disparaît soudain,

dit une ariette de je ne sais quel opéra. — *Voilà des chemises bien repassées ;* et non pas,

bien polies. Cependant on nomme *polissoir* l'instrument de fer, dont on se sert pour repasser le linge.

Il faut dire, *repasseuse*; et non pas, *polisseuse*.

Art. CCCCV.

Tendresse, pour *Tendreté*.

Mademoiselle, voulez-vous que j'aie l'honneur de vous servir une aile de ce poulet? Il est d'une *tendreté* si appétissante! — Monsieur, j'aime la *tendresse* dans un poulet : chez lui du moins elle n'est point équivoque. — Vous me lancez ici une épigramme : je ne la mérite assurément pas : si ce poulet est *tendre*, il ne l'est point à mes dépens :

Un poulet l'est à sa manière;
Il l'est, lorsque facilement
Il cède à la dent mâchelière :
Je le suis, quand mon cœur aimant
Cède aux charmes d'une bergère :
Tel je suis à votre côté,
Lorsque ma *tendresse* fidelle
Vous invite à manger une aile,
Dont je vante la *tendreté*.

— *Tendreté!* voilà un nom que j'ignorais. Je connaissais bien celui de *tendresse*; mais..... — Pourquoi ne le connaîtriez-vous pas? Vous faites si bien connaître, si bien sentir la chose! heureux qui vous la ferait connaître et sentir à votre tour!.... Quoi qu'il en soit, ma *tendresse* obtiendra son but, si elle me rend digne de vous

plaire, et la *tendreté* de ce poulet aura rempli son destin, si, en exerçant vos belles dents, elle rassasie délicieusement votre appétit.

Art. CCCCVI.

En vouloir après quelqu'un, pour *En vouloir à quelqu'un*; et *en avoir après quelqu'un*, pour *En avoir à quelqu'un.*

Au lieu de dire : *vous en voulez toujours après moi*; dites : *vous m'en voulez toujours*; ne dites pas : *j'en veux après lui*; mais, *je lui en veux.*

Ne dites pas non plus : *après qui en avez-vous?* mais *à qui en avez-vous?*

Art. CCCCVII.

Chercher après quelqu'un, après quelque chose, pour *Chercher quelqu'un, quelque chose.*

Après qui cherchez-vous, dit-on assez souvent : dites, *qui cherchez-vous? — Je vous cherchais*; et non pas : *je cherchais après vous.*

De même dites : *que cherchez vous?* et non pas : *après quoi cherchez-vous? — Je cherche ma montre*, et non pas, *après ma montre* — Diogène, tenant à la main une lanterne allumée, *cherchait*, en plein jour et plein marché, un *homme*, et non pas, *après un homme.*

Je crois m'être trompé dans l'article 152, en condamnant cette expression : *j'ai long-temps attendu après vous*. Il paraît qu'elle est admise dans le style familier. Cependant je persiste à mieux aimer, *je vous ai long-temps attendu*.

Remarquez ici, qu'on ne pourrait pas dire au présent, *je vous attends long-temps*; il faudrait dire : *je vous attends depuis long-temps*, etc. (*Voyez* l'art. XLV.)

Art. CCCCVIII.

Brader, pour . . . . . .

Ma foi, c'est ici que, comme en bien d'autres points, j'avoue mon ignorance. Le sens que les Wallons attachent au verbe *brader*, se comprendra bien aisément par l'exemple suivant :

Une mère qui voit ses enfans manger leurs beurées ou leurs *tartines* (72), de façon à en laisser tomber les miettes en pure perte, leur dit en wallon, *vous bradez tout votre pain*. Ce verbe, qui n'est nullement français, exprime tout au mieux ce qu'elle veut dire. Elle ne pourrait pas se servir du verbe *prodiguer*; car *prodiguer* signifie *donner avec profusion* : or, ce n'est pas là ce que font ces enfans. Le verbe *émier* ne convient pas non plus; car *émier du pain* donne à entendre, qu'on en fait tomber les miettes exprès,

(72) *Voyez* notre remarque sur ce mot, dans l'article CCXXXIX.

pour s'en servir, comme l'on fait dans ce qu'on appelle *fricadelles*. Or c'est encore ce que ces enfans ne font pas. Le mot *perdre* n'est pas non plus le mot propre; car si elle leur disait : *vous perdez votre pain*, ce ne serait pas là ce qu'elle veut dire.

Mais quel verbe remplacera *brader?* Le plus court serait de l'honorer d'une place parmi les mots français Pour moi je ne balance pas de l'adopter, dussé-je m'exposer à quelque bordée de plaisanteries de la part de nos puristes, ou j'y renoncerai, quand ils m'en apprendront un meilleur.

Il y a un grand nombre d'autres expressions, dont je ne me souviens pas, et qui, sans être françaises, n'en sont pas moins dignes de le devenir, sur-tout à cause de leur énergie. Il en est une, entr'autres, pour laquelle je serais tenté de demander grâce, et à laquelle je m'intéresse singulièrement, c'est le mot *arnu*, qui est en usage dans certains cantons voisins de la Belgique. Il exprime parfaitement bien un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, et le distingue de celui qui n'amène que du vent et de la pluie. Il a pour étymologie *ardens nubes* (ardent nuage) : il est formé de chaque première syllabe de ces deux mots, *ar* et *nu*; de là vient *arnu*. C'est ainsi que, de ces trois mots, *luce lucens aliena*, on a pris *lu* et *na*, et l'on en a fait *luna*. Telle a été, dans toutes les langues, l'origine de la plupart des mots.

Art. CCCCIX.

Alou, pour *Alouette.*

D'*ALOUETTE*, que nos chasseurs ont estropié, reste *alou*, terme qui leur tient fort à cœur, et dont il ne paraît pas qu'ils veuillent se défaire : on les entend tous les jours dire : *nous avons tué autant d'alous, etc.*; pourquoi ne pas dire, *autant d'alouettes?* Il y a pour le moins autant de gloire à bien parler qu'à bien chasser, et, si je voulais faire un plat calembourg, je dirais que, si l'on tire droit, on ne doit pas du moins parler *tortu.*

Art. CCCCX.

Bancal, pour *Bancroche, qui a les jambes torses* ou *tortues.*

REGARDEZ un peu ce bancal, disait l'autre jour un mauvais plaisant, *donnez de belles jambes à cet homme-là; voyez comme il vous les accommode.* Il aurait dû dire : *regardez un peu ce bancroche.*

Art. CCCCXI.

Avoir bon de quelqu'un, pour *Avoir encore de l'argent à en recevoir.*

COMBIEN avez-vous bon de lui? dit-on souvent, et la réponse ordinaire est, par exemple,

j'ai encore de lui dix écus de bon. Il est plus naturel et plus analogue à la langue de dire : *combien vous doit-il encore?* et de répondre, *il me doit encore, etc.*

Au lieu de dire : *j'ai encore un escalin de bon;* dites, *il me revient un escalin,* ou *il reste encore un escalin à me payer.*

Art. CCCCXII.

Baboter ou, moins mal, *barboter*, pour *Grommeler, murmotter.*

Barboter ne doit se dire que des canards, des oies, qui *barbotent* dans l'eau, dans la boue; mais il pourrait se dire, au figuré, de ceux qui *barbotent* dans la fange du mauvais langage.

Quand on veut parler d'une personne difficile à contenter, qui gronde entre ses dents, les verbes *marmotter, grommeler* valent mieux que *barboter : ce vieillard est de si mauvaise humeur! il ne fait que marmotter toute la journée. Baboter* n'est pas supportable.

Art. CCCCXIII.

Berce, pour *Berceau.*

C'est être encore au *berceau* du bon langage, que de dire *berce*, au lieu de *berceau.*

Art. CCCCXIV.

Tout-à-l'heure joint à un prétérit, pour *Sur-le-champ, aussi-tôt, tout de suite, etc.*

Il n'y a point de doute qu'on ne puisse joindre *tout-à-l'heure* à un futur, et dire, par exemple, *je reviendrai*, ou *je vais revenir tout-à-l'heure*; — *je vous payerai tout-à-l'heure* ou *dans l'instant.*

Mais *tout-à-l'heure* se joint mal à un prétérit. Je n'oserais pas dire, par exemple, *il m'attaqua, et je me défendis tout-à-l'heure*; mais, *je me défendis sur-le-champ, incontinent, à l'instant.*

Ne dites pas : *après avoir dîné, nous allâmes tout-à-l'heure nous promener*; mais, *nous allâmes sur-le-champ, etc.*

Cette faute se trouve dans le conte suivant du sieur d'Ouville.

« Une jeune fille ayant été, un an durant (73), « fiancée avec un jeune homme de fort bonne « volonté, il la sollicita plusieurs fois, durant « cette année, de vouloir contenter ses désirs, « et de mettre fin à leur mariage, dont quelques « obstacles retardaient l'accomplissement en ce « qui est des cérémonies de l'église : mais cette

(73) J'aimerais mieux *durant* ou *pendant un an*, ou, et mieux, *une jeune fille, fiancée depuis un an, etc.*

« jeune fille, sourde à toutes ses prières, ne « voulut rien accorder..... La noce faite, il « lui dit : je vous veux franchement avouer, que « vous avez très-bien fait de ne m'avoir (74) rien « voulu accorder auparavant (75) notre mariage : je ne vous aurais jamais épousée. A quoi « la jeune fille, sans considérer (76) ce qu'elle « disait, repart *tout-à-l'heure* : vraiment je n'avais garde d'être si sotte ; j'y avais déjà été attrapée deux ou trois fois. »

L'auteur aurait dû dire : *repart sur-le-champ*.

Ce conte a fourni à Molière la plaisanterie suivante, qui se trouve dans une de ses comédies. Lubin demande à Claudine un petit baiser, en rabattant sur leur mariage. Hé que nenni, répond Claudine, j'y ai déjà été attrapée.

Remarquez cependant, que *tout-à-l'heure* peut se joindre à un prétérit, lorsqu'il veut dire, *il n'y a qu'un moment*, comme quand on dit : *il est sorti tout-à-l'heure*, c'est-à-dire, *il n'y a qu'un moment*, ou *il vient de sortir*.

---

(74) Il devait dire, *de ne me rien vouloir accorder* ; il faut ici le présent et non le passé.

(75) Il faut *avant*. (*Voyez* l'art. CXLIII.)

(76) Il devait plutôt dire, *sans faire attention à ce, etc.* ; car *considérer* se dit plutôt par rapport aux objets visibles. En effet, je ne crois pas qu'on puisse dire : *considérez vos paroles*, comme on peut dire, *considérez vos actions*.

Art. CCCCXV.

Le flagrant du tumulte, pour *Le fort du tumulte.*

Flagrant est un adjectif, qui ordinairement précède le substantif *délit* : *on l'a surpris en flagrant délit.*

Mais je n'oserais employer *flagrant* comme substantif; je me servirais plutôt du mot *fort*, pris comme substantif, qui exprime le temps où une chose est à son plus haut point, à son plus haut degré, dans sa plus grande intensité : c'est dans ce sens qu'on dit : *le fort de l'été, le fort de l'hiver, le fort de la mêlée, le fort de la fièvre, etc.* On dit aussi, *dans le plus fort du combat.*

Le poète Rousseau a dit, je crois, que Rome

> Vit, au *plus fort* de ses disgrâces,
> Changer ses cyprès en lauriers.

Art. CCCCXVI.

Il suit, pour *Il s'ensuit.*

Suivre est un verbe actif, dont personne n'ignore la signification : *le chien suit son maître; — suivons la raison, et non pas la passion.*

> Amant de la simple nature,
> Je *suis* la trace de ses pas. (*Bernis.*)

Mais *s'ensuivre* est un verbe impersonnel, qui marque qu'une conséquence découle d'un principe; comme quand on dit : *si deux choses sont*

égales à une troisième, il s'ensuit qu'elles sont égales entr'elles. Ce serait une faute, que de dire : *si deux, etc., il suit qu'elles, etc.*

De ce que la mort d'un grand prince a suivi de près l'apparition d'une comète, il ne s'ensuit pas que ce soit cette comète qui en a été la cause (77); et non point, *il ne suit pas, etc.*

Art. CCCCXVII.

Import, pour *Montant.*

Dites : *je vous enverrai le montant*, et non pas, *l'import* de ce que je vous dois.

Art. CCCCVIII.

Aspiral, pour *Ressort spiral*, ou simplement *spirale.*

Les horlogers, à qui l'art ingénieux qu'ils exercent donne le droit de mieux parler que les artisans, ne trouveront pas mauvais que je leur dise, que ce qu'ils appellent *aspiral*, se nomme *ressort spiral*, ou simplement *spirale : la spirale de cette montre est cassée*, ou *le ressort spiral est cassé.* Il se nomme *spiral*, parce qu'il a la forme d'une ligne spirale, ou d'une vis.

---

(77) Un tel argument serait ce sophisme, que les logiciens appellent *non causa pro causâ.*

DIALOGUES.

DIALOGUE Ier.

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
A.	A.
Qu'est-ce que c'est ça pour un homme ?	*Qui est cet homme-là ?*
B.	B.
Il arrive premièrement ici. *Il est*, je crois, un Allemand, et même je n'en doute pas.	*Il ne fait que d'arriver* ici. *C'est*, je crois, un Allemand, et même je n'en doute pas.
A.	A.
Et moi aussi pas. Mais *veux-je lui demander* de quel pays *qu'*il est ?	*Ni moi non plus.* Mais *lui demanderai-je* de quel pays *il* est ?
B.	B.
Pour faire à un honnête homme une telle question, il faut *premièrement* lui avoir parlé ; sans quoi c'est une impolitesse. Mais *c'est* bien étonnant qu'il *y a* des gens qui poussent à un tel point la curiosité.	Pour faire à un honnête homme une telle question, il faut lui avoir parlé *auparavant ;* sans quoi c'est une impolitesse. Mais *il est* bien étonnant qu'il *y ait* des gens qui poussent à un tel point la curiosité.
A.	A.
Quel mal y aurait-il que je lui *demanderais* d'où *qu'*il vient, s'il est riche, ce qu'il vient faire ici ; etc. ?	Quel mal y aurait-il que je lui *demandasse* d'où *il* vient, s'il est riche, ce qu'il vient faire ici, etc. ?
B.	B.
Comme vous parlez, on de-	*A vous entendre*, on de-

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
vine aisément où *que* vous êtes né.	vine aisément où vous êtes né.
A.	A.
Ma ville vaut *meilleur* et *davantage* que la vôtre.	Ma ville vaut *mieux* et *plus* que la vôtre.
B.	B.
Je ne vois ni pourquoi, ni en quoi *qu'*elle l'emporte sur cette ville *ici*.	Je ne vois ni pourquoi, ni en quoi elle l'emporte sur cette ville-*ci*.
A.	A.
C'est parce qu'elle a *davantage* de richesses.	C'est parce qu'elle a *plus* de richesses.
B.	B.
Sont-ce donc les richesses qui *font un homme* plus estimable, qui constituent *les vrais mérites?*	Sont-ce donc les richesses qui *rendent l'homme* plus estimable, qui constituent *le vrai mérite?*
A.	A.
Un homme sans argent n'est qu'un *homme de loques*. Je sais *dehors* deux beaux vers de Boileau à ce sujet; *là ils sont:*	Un homme sans argent n'est qu'un *ignorant*. Je sais *par cœur* à ce sujet deux beaux vers de Boileau; *les voici:*
L'argent, l'argent fait tout: *sans lui, tout est stérile;* *La vertu, sans argent, n'est* *qu'un meuble inutile.*	*L'argent, etc.*
Et pour vous faire voir que je sais plus *qu'*une langue, j'ajoute cette belle pensée de Juvénal,	Et pour vous faire voir que je sais plus *d'*une langue, j'ajoute cette belle pensée de Juvénal,
O cives, cives, quærenda pecunia primùm.	*O cives, etc.*
B.	B.
Je ne doute pas *ou vous savez* aussi le latin.	Je ne doute pas *que vous ne sachiez* aussi le latin.

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
A.	A.
Et encore quelque *chose d'autre*.	Et encore quelque *autre chose*.
B.	B.
Je sais long-temps que *vous avez été bien éduqué*.... Mais pour revenir à votre noble et délicate façon de penser, dites-moi *une fois*, voudriez-vous *marier* une demoiselle laide, *boissue*, bête, méchante, qui *serait plus que septante* ans, et qui *aurait plus que* dix mille francs de revenu?	*Il y a* long-temps que *je sais que vous avez reçu une bonne éducation*..... Mais pour en revenir à votre noble et délicate façon de penser, dites-moi *un peu*, voudriez-vous *épouser* une demoiselle laide, *bossue*, bête, méchante, qui *eût plus de soixante-dix* ans, et qui *eût plus de* dix mille francs de revenu?
A.	A.
Procurez-la-moi, et je *la marie* tout de suite .... Vous en êtes *comme* surpris! Vous *ne* feriez pas *cela*, vous?	Procurez-la-moi, et je *l'épouse* tout de suite... Vous en êtes *donc* surpris! Vous *n'en* feriez pas *autant*, vous?
B.	B.
Non certes; je ne voudrais pas *une* pareille femme, *serait*-elle encore plus riche; j'aimerais mieux qu'on me *ferait* partir *au* Spitzberg, et qu'on m'y *forcerait* de rouler la brouette: mes chaines seraient moins dures *pour* supporter, que les vôtres. *Tellement que* je suis persuadé qu'il s'en faudrait de beaucoup que je *serais* heureux à ce prix-là!	Non certes; je ne voudrais pas *d'une* pareille femme, *fût*-elle encore plus riche; j'aimerais mieux qu'on me *fît* partir *pour le* Spitzberg, et qu'on m'y *forçât* de rouler la brouette: mes chaines seraient moins dures *à* supporter que les vôtres. *Tant* je suis persuadé qu'il s'en faudrait de beaucoup que je *fusse* heureux à ce prix-là!

DIALOGUE II.

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
A.	A.
COMMENT *va-t-il avec vous? je ne vous ai pas vu si long-temps!*	COMMENT *vous portez-vous? il y a si long-temps que je n'ai eu le plaisir de vous voir!*
B.	B.
C'est que j'ai *été en* campagne.	C'est que j'ai été *à la* campagne.
A.	A.
Vous y *avez*-vous bien amusé?	Vous y *êtes*-vous bien amusé?
B.	B.
Je m'y *aurais* amusé *d'avantage*, s'il n'*aurait* pas toujours ou presque toujours plu.	Je m'y *serais* amusé *davantage*, s'il *n'avait* pas toujours ou presque toujours plu.
A.	A.
Je n'ai jamais vu un temps aussi mauvais *comme* celui-ci.	Je n'ai jamais vu un temps aussi mauvais *que* celui-ci.
B.	B.
Je ne crois pas qu'il *durera la* baromètre *a* déjà remonté. Enfin *c'est assez beau temps aujourd'hui.*	Je ne crois pas qu'il *dure : le* baromètre *est* déjà remonté. Enfin *voici aujourd'hui un assez beau temps.*
A.	A.
S'il *avait* venu deux mois plutôt, la moisson serait déjà *long-temps* faite. Mais ne serait-il pas à propos qu'on *ordonnerait* des prières publiques, pour obtenir du ciel une heureuse récolte?	S'il *était* venu deux mois plutôt, la moisson serait déjà *dès long-temps* faite, ou, il y a déjà long-temps que la moisson serait faite. Mais ne serait-il pas à propos qu'on *ordonnât* des

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
B.	
Il ne peut encore *mal.*	*Il n'y a* encore *rien à craindre.*
A.	A.
Mais faut-il donc, pour faire ces prières, attendre que ce soit *fini avec* la moisson?	Mais faut-il donc, pour faire ces prières, attendre que ce soit *fait de* la moisson, ou, que tout soit perdu?
B.	B.
Encore quinze jours aussi beaux *comme* celui que nous allons avoir, je ne doute pas *on nous aurons* une superbe moisson.	Encore quinze jours aussi beaux *que* celui que nous allons avoir, je ne doute pas *que nous n'ayons* une superbe moisson.
A.	A.
C'est ce *que* je ne doute *aussi pas*..... Mais parlons *de quelque chose d'autre. N'avez-vous pas vu long-temps M.**?*	C'est ce *dont* je ne doute *pas non plus*.... Mais parlons *d'autre chose. Y a-t-il long-temps que vous n'avez vu M.** ?*
B.	B.
Hélas! il vient de mourir d'une *atteinte* d'apoplexie.	Hélas! il vient de mourir d'une *attaque* d'apoplexie.
A.	A.
Cela est bien *disgracieux* pour sa famille.	Cela est bien *malheureux* pour sa famille.
B.	B.
Je ne me suis pas huit jours trouvé avec lui *sur* la diligence de Gand. Il n'y avait point de société que je *préférais* à la sienne.	*Il n'y a pas encore huit jours que je me suis* trouvé avec lui *dans* la diligence de Gand. Il n'y avait point de société que je *préférasse* à la sienne.
A.	A.
Il est vrai qu'il avait beau-	Il est vrai qu'il avait beaucoup

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
coup *de l'esprit* : il n'y avait rien sur quoi il ne *pouvait* parler sensément et avec éloquence.	*d'esprit* : il n'y avait rien sur quoi il ne *sût* parler sensément et avec éloquence.
B.	B.
C'était dommage qu'il *béguait* un peu.	C'était dommage qu'il *bégayât* un peu.
A.	A.
Sa demoiselle ainée a un autre défaut, si pourtant c'en est un, elle *gracie* beaucoup.	Sa demoiselle ainée a un autre défaut, si pourtant c'en est un; elle *grasseye* beaucoup.
B.	B.
Son parler n'en a que plus *de la* grâce : c'est une des plus charmantes personnes que je *connais*.	Son parler n'en a que plus *de* grâce : c'est une des plus charmantes personnes que je *connaisse*.
A.	A.
La parlez-vous quelquefois?	*Lui* parlez-vous quelquefois?
B.	B.
J'ai *souvent* coutume de la voir chez M.me ***; je voudrais *que je fusse* riche; je lui offrirais mon hommage et ma fortune... Mais il est midi *précise*; *c'est* temps que j'aille au café lire les gazettes. Voulez-vous venir *avec?*	J'ai coutume de la voir, ou (et mieux) j'ai souvent l'honneur de la voir chez M.me ***; je voudrais *être* riche, je lui offrirais mon hommage et ma fortune... Mais il est midi *précis*; *il est* temps que j'aille au café lire les gazettes. Voulez-vous venir *avec moi*?
A.	A.
Je ne puis avoir *cette* honneur; je suis invité *de* dîner chez M.r ***, et j'ai une *commission* à faire, *auparavant* de m'y rendre.	Je ne puis avoir *cet* honneur, je suis invité *à* dîner chez M.r ***, et j'ai une *emplette* à faire, *avant* de m'y rendre.

DIALOGUE III.

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
A.	A.
Monsieur, *je vous prie* le bon jour ; vous n'avez aujourd'hui rien appris de *neuf* ?	Monsieur, *j'ai l'honneur de vous souhaiter* le bon jour ; vous n'avez aujourd'hui rien appris de *nouveau* ?
B.	B.
Je ne *sais* rien qui *soit digne* de vous *réciter* : je n'ai point lu les gazettes ; et *si je les aurais lues*, je ne saurais peut-être encore rien de bien sûr.	Je ne *sache* rien qui *vaille la peine* de vous *être récité* : je n'ai point lu les gazettes, et *les eussé-je lues*, je ne saurais peut-être encore rien de bien sûr.
A.	A.
Mais comment *va-t-il avec vous* ? il semble que vous *voyiez* pâle.	Mais comment *vous portez-vous* ? il semble que vous *soyez* pâle.
B.	B.
Je me porte *meilleur* qu'avant-hier.	Je me porte *mieux* qu'avant-hier.
A.	A.
Qu'aviez-vous pour une maladie ?	*Quelle maladie aviez-vous* ?
B.	B.
J'ai eu une fameuse indigession, et c'était *fini avec moi*, si je *n'aurais* pris un *lavement*.	*J'eus une terrible indigestion*, et c'était *fait de moi*, si je *n'avais*, ou *n'eusse*, pris un *remède*.
A.	A.
Qu'aviez-vous donc mangé, qui *était* si indigeste ?	Qu'aviez-vous donc mangé, qui *fût* si indigeste ?

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
B.	B.
.. J'avais mangé *des choux*, où *que l'on* avait mis trop *de la* graisse; *alors* j'ai mangé la moitié d'un melon.	J'avais mangé *du chou*, où *l'on* avait mis trop de graisse; *ensuite* j'ai mangé la moitié d'un melon.
A.	A.
J'en mangerais un tout entier, *et je ne saurais rien de cela.*	J'en mangerais un tout entier, *sans qu'il m'incommodât.*
B.	B.
Mais vous *portez un air* rêveur.	Mais vous *avez l'air* rêveur.
A.	A.
Oui; je suis occupé *de* faire *une petite* ouvrage assez difficile: *nous sommes* demain le 7, et je veux faire un chronique pour M.lle ***, dont c'est *sa* fête. Mais je ne *puis en sortir*;.. cependant je crois l'avoir: *là il est:*	Oui; je suis occupé *à* faire *un petit* ouvrage assez difficile: *c'est* demain le 7, et je veux faire un chronique pour M.lle ***, dont c'est *la* fête. Mais je ne *saurais en venir à bout*;.. cependant je crois l'avoir: *le voici.*
LES COEURS CHANTENT LE NOM DE REINE.	LES COEURS CHANTENT LE NOM DE REINE.
B.	B.
Oh! que cela est *pauvre!*	Oh! que cela est *pitoyable!*
A.	A.
Je le montrerai *une fois* à un habile connaisseur *de* chronique, et je ne crois pas qu'il *souscrira* à votre avis.	Je le montrerai à un habile connaisseur *en* chronique, et je ne crois pas qu'il *souscrive* à votre avis.
B.	B.
Tel habile qu'il soit, il ne me persuadera pas qu'un chronique *convient* à la fête d'une belle. Ce *que* je suis persuadé, c'est que le meilleur *ne signi-*	*Quelqu'*habile qu'il soit, il ne me persuadera jamais qu'un chronique *convienne* à la fête d'une belle. Ce *dont* je suis persuadé, c'est que le meilleur

FLANDRICISMES, ETC.	BON FRANÇAIS.
fie pas beaucoup, hormis qu'il ne serve à rappeler à la mémoire une époque historique, comme celui sur la prise et démolition de Térouane, par Charles-Quint. Je ne sais si je *m'en* rappellerai..... Oui, *là il est :*	*chronique ne vaut pas grand' chose*, hormis qu'il ne serve à rappeler à la mémoire une époque historique, comme celui sur la prise et démolition de Térouane, par Charles-Quint. Je ne sais si je *me le* rappellerai..... Oui, *le voici :*
DELETI MORINI.	DELETI MORINI.
Je ne crois pas qu'on en *a* jamais fait de plus beau : c'est, selon moi, le roi des chroniques.	Je ne crois pas qu'on en *ait* jamais fait de plus beau : c'est, selon moi, le roi des chroniques.
A.	A.
Mais *voulons-nous essayer* de faire plutôt ensemble *un* anagramme, pour cette fête, qui m'intéresse si tendrement ?	Mais *essayerons-nous* de faire plutôt ensemble *une* anagramme, pour cette fête, qui m'intéresse si tendrement ?
B.	B.
Celui que nous ferions ne vaudrait jamais *celui*-ci, sur une demoiselle, nommée Marie Touchet : JE CHARME TOUT. Mais ne serait-il pas plus à propos, que vous *feriez* et *offririez* à votre belle quelques couplets fins et délicats ? Au reste	*Celle* que nous ferions, ne vaudrait jamais *celle*-ci, sur une demoiselle, nommée Marie Touchet : JE CHARME TOUT. Mais ne serait-il pas plus à propos que vous *fissiez* et *offrissiez* à votre belle quelques couplets fins et délicats ? Au reste
Que, par de jolis vers, par une chansonnette, *Un amant trouve grâce auprès d'une coquette,* *Je le crois bien :* *Mais que cent pistoles en prose* *Ne feraient mieux la même chose,* *Je n'en crois rien.*	*Que par de jolis vers, par une chansonnette,* *Un amant trouve grâce auprès d'une coquette,* *Je le crois bien :* *Mais que cent pistoles en prose* *Ne fissent mieux la même chose,* *Je n'en crois rien.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A.

Académicien, *pour* Académiste, *page* 226
Accidens (les), *pour* le Casuel d'une cure, 166
Accompagner sur l'oreille (en parlant de musique), *pour* Accompagner d'oreille, 182
Adjectifs (les) qui expriment la couleur, placés avant leur substantif, 59
Affligé, *pour* Estropié, 214
Agers (les) ou agets d'une maison, *pour* les Êtres d'une maison, 71
Agréation, *pour* Agrément, 185
Aimer de faire quelque chose, *pour* Aimer à faire, etc., 99
Ajoute, *pour* Alonge, 223
A l'entour de, *pour* Autour de, 216
A l'honneur, *pour* En l'honneur, 112
Alou, *pour* Alouette, 237
Aller à, suivi d'un nom de personne, 1
Aller à l'amour, *pour* Aller courtiser une demoiselle, en vue de mariage, 224
Aller avec, sans ajouter de régime, 15
Aller en haut, *pour* Monter; Aller en bas, *pour* Descendre, 34
Aller sur l'eau, sur la terre, *pour* Aller par eau, par terre, 203
Alors, *pour* Ensuite, 54
Amancher, *pour* Emmancher, 165

Appas, *pour* Marche, degré d'un escalier, 166
Aspiral, *pour* Ressort spiral, ou simplement spirale, 242
Aspirer après quelque chose, *pour* Aspirer à quelque chose, 98
Assez capable, *pour* Capable de, 134
Assez suffisant, *pour* Suffisant, 154
Assoyez-vous, *pour* Asseyez-vous, 161
Atteinte (une), *pour* une Attaque d'apoplexie, 156
Attendre après quelqu'un, *pour* Attendre quelqu'un, 98
Avant, *pour* Devant et *vice versâ*, 90
Avoir bon de quelqu'un, *pour* Avoir encore de l'argent à en recevoir, 237
Avoir l'eau, *pour* Être hydropique, 48
Avoir quelque chose contre de faire telle ou telle chose, *pour* Avoir de la répugnance à la faire, 7
Avoir souvent coutume, *pour* Avoir coutume, 175
Avoir une chose dans l'œil, *pour* La voir, 128
Auparavant, *pour* Avant, 93
Aussi..... comme, *pour* Aussi..... que, 133
Aussi pas, *pour* Non plus, 16
Aussi, si, autant, tant, employés indifféremment l'un pour l'autre, 42
Auxiliaire (l') *avoir*, *pour* l'Auxiliaire *être*, dans les temps composés des verbes *venir*, *arriver*, *tomber*, *partir*, *mourir*, *etc.*, *etc.*, 77

B.

Baboter ou, moins mal, barboter, *pour* Grommeler, marmotter, 238
Bancal, *pour* Bancroche, qui a les jambes torses ou tortues, 237
Béatilles mal employé *pour* signifier des ouvrages et des dons pieux de religieuses, 169
Beaucoup de peuple, *pour* Beaucoup de monde, 56

Beaucoup du, beaucoup de la, beaucoup des, *pour* Beaucoup de, 81
Berce, *pour* Berceau, 238
Bientôt, *pour* Presque, 30
Boire du café, du thé, du chocolat, *pour* Prendre du café, etc., 22
Boire jusqu'au cou, *pour* Boire tout son soul, 86
Bon pour, *au lieu* De bon à, 12
Brader, *pour* 235
Brûler (à l'impersonnel), *pour* Y avoir un incendie, 163
Brûler du café, *pour* Rôtir, griller, torréfier du café, 132

C.

Canard, *pour* Chien barbet, ou simplement barbet, 214
Canari, et encore plus mal, canarien, *pour* Serin, 213
Caresser, *pour* Faire politesse, témoigner de l'amitié, 207
Cartabelle, *pour* Directoire, 208
Cela m'étonne fort que, etc., *pour* Je suis bien étonné que, etc., 167
Cela ne vient pas à huit jours, *pour* Huit jours de plus ou de moins n'y font rien, ou ne font rien à l'affaire, 89
Cela va sans parler, *pour* Cela va sans dire, 162
Cerveau, *pour* Cervelle, et *vice versâ*, 217
Ce soulier n'entre pas dans mon pied; ce bas n'entre pas dans ma jambe; ce chapeau n'entre pas dans ma tête, *au lieu de* Mon pied n'entre pas dans ce soulier; ma jambe n'entre pas dans ce bas; ma tête n'entre pas dans ce chapeau, 227
C'est aujourd'hui trois ans que, etc., *pour* Il y a aujourd'hui trois ans que, etc, 110
C'est à vous à qui, etc., *pour* C'est à vous que, etc., 63
C'est beau temps, *pour* Il fait beau temps, ou il fait beau, 56
C'est bien employé, *pour* C'est bien fait; il a ce qu'il mérite; il paye sa faute, etc., 183

C'est bien étonnant, *pour* Il est bien étonnant, 120
C'est ce que je me plains, *pour* C'est ce dont je me plains, 92
C'est fini avec moi, avec lui, etc., *pour* C'est fait de moi, de lui, etc., 103
C'est inconcevable, suivi d'un substantif, 154
C'est moi qui a gagné, *pour* C'est moi qui ai gagné, 142
C'est pauvre, *pour* C'est misérable, ou cela est bien misérable, 148
C'est pourquoi que, *pour* C'est pourquoi, 158
C'est temps, *pour* Il est temps, 150
C'était dix heures, *pour* Il était dix heures, 113
Cet homme n'est pas à fier, *pour* Cet homme n'est pas sûr, ou ne mérite aucune confiance, ou il ne faut pas se fier à lui, 131
Chacun chez eux, *pour* Chacun chez lui; Chacune en leur maison, *pour* Chacune en sa maison, etc., 157
Chaire prêchoire, *pour* Chaire de vérité, ou simplement chaire, 194
Chercher après quelqu'un, après quelque chose, *pour* chercher quelqu'un, quelque chose, 234
Chienne chaude, *pour* chienne en folie, 187
Cimetière (la), *pour* le cimetière, 78
Comme ça, ajouté mal-à-propos, 119
Comme il parle, *au lieu d'*A l'entendre, 109
Comment vous va? comment va-t-il avec vous? *pour* comment vous portez-vous? 135
Comparaître, *pour* comparer, 104
Conditionnel (le) présent ou le conditionnel passé, avant la particule conditionnelle *si*, 45
Conditionnel (le) présent ou passé, *pour* L'imparfait ou plusque-parfait du subjonctif, 47
Connaisseur de, *pour* connaisseur en, 106
Conseiller quelqu'un ou a quelqu'un, 173
Consommer, *pour* consumer, 80
Courteresse d'haleine, *pour* courte haleine, asthme, 190
Couvert, *pour* couvercle, 206

Converte, *pour* converture, 206
Crapule, *pour* Petit-peuple, populace, gens sans éducation, lie du peuple, 151
Crier après, *pour* Appeler, 222
Crier, terme générique dont on se sert mal, pour exprimer la voix particulière de chaque animal, 222
Croix (une), *pour* Le signe de la croix, 33
Croquer, *pour* Piquer, offenser, 219
Cueillé, *pour* cueilli, 96
Cul de chandelle, *pour* Bout de chandelle, 188

D.

Dans le soleil, *pour* Au soleil, 110
D'avantage, *pour* Davantage, et Davantage, *pour* Plus, 8
Davantage, *pour* Le plus, 91
Davantage de, *pour* Davantage, 61
Dégourdi, *pour* Déniaisé, 53
Déguisé, *pour* Difforme, 218
Dehors ajouté inutilement après certains verbes, 20
Demander après quelqu'un, *pour* Demander quelqu'un, 97
Demander excuse, *pour* Faire excuse, 75
Demie (la) de neuf heures, *pour* Huit heures et demie, 112
Dénoncer, *pour* Contremander, 229
Dépendre à, *pour* Dépendre de, 7
Dialogue I.er, 243
Dialogue II, 246
Dialogue III, 249
Différer à une chose, *pour* Différer d'une chose, 171
Disgracieux, *pour* Malheureux, 205
Dites-moi qu'elle différence qu'il y a, *pour* Qu'elle différence il y a, etc., 158
Donner le dernier, *pour* Administrer l'extrême-onction, 222
Dont..... (le pronom relatif) suivi du pronom en, 178

Dormir, *pour* coucher, 17
Doxal, *pour* Jubé, 224
Drêve, *pour* Avenue, allée d'arbres, 192
Dringuelle, *pour* Petit présent, petite largesse, quelque mounaie qu'on donne aux domestiques, aux ouvriers, etc., pour boire un coup, 192
Drôle (substantif), *pour* Drôle (adjectif), 50
Du bon vin, *pour* De bon vin, 91

E.

Éduqué, *pour* Elevé, 201
Émoucher la chandelle, *pour* Moucher, etc., 159
Émouchettes, *pour* Mouchettes, 210
Empêché, *pour* Occupé, 10
Empêcher à quelqu'un quelque chose, *pour* Empêcher quelqu'un de faire quelque chose, 171
En avoir après quelqu'un, *pour* En avoir à quelqu'un, 234
En campagne, *pour* A la campagne, 63
En débit, *pour* En détail, 197
En place de, ou à la place de, *pour* Au lieu de, 155
En rue, *pour* Dans la rue, 196
En vouloir après quelqu'un, *pour* En vouloir à quelqu'un, 234
Encatarré, *pour* Enrhumé, 229
Encore pas, *pour* Pas encore, 129
Enfant de sucre, *pour* Enfant-gâté, 62
Enge é, *pour* Gelé, 107
Entre quatres yeux, ou quatre-z-ieux, *pour* Entre quatre yeux, 226
Épinces, *pour* Pinces, 210
Épincettes, *pour* Pincettes, 210
Escarbilles, *pour* Menus charbons qu'on sépare de la cendre de houille, 185
Et encore, *pour* Et même, 181

Être à son dernier liard, *pour* Être pauvre, n'avoir pas le sou, 51
Être à votre goût, *pour* Être de votre goût, 106
Être fâché à quelqu'un, ou sur quelqu'un, *pour* Être fâché contre quelqu'un, 6
Être gagné, *pour* Avoir gagné, 121
Être hors d'enfant, *pour* N'être plus en âge d'en avoir, 180
Être logé, *pour* Avoir des soldats logés dans sa maison, 71
Être perdu, *pour* Avoir perdu, 122
Être quitte d'une chose, *pour dire* Avoir perdu cette chose, 166
Excellent, précédé de très ou de plus, 94

F.

Faible, *pour* Fade, 102
Faire, *pour* Rendre, 24
Faire bien ses embarras, *pour* Faire beaucoup d'apprêts, 135
Faire dans telle ou telle chose, *pour* Faire le commerce de telle ou telle chose, 160
Faire de l'argent d'une chose, *pour* La vendre, 205
Faire la messe, *pour* Dire la messe, 11
Faire une somme, *pour* Faire une addition, etc., 223
Fameux, *pour* Très-grand, très-gros, 198
Feu (le) brûle, *pour* Le feu est allumé, 118
Fièvres (les), *pour* La fièvre, 186
Fille (la) à Nicolas, *au lieu de* La fille de Nicolas, 181
Finir à, suivi d'un infinitif, 6
Flagrant (le) du tumulte, *pour* Le fort du tumulte, 241
Frais, *pour* Mouillé, et Fraîche, *pour* Mouillée, 73
Frais, *pour* Froid, 224
Franc, *pour* Hardi, effronté, présomptueux, impudent, 188
Frayeux, *pour* Coûteux, 83

G.

Gabriolet, *pour* Cabriolet, 209
Galanteries, *pour* Modes, 225
Génie, *pour* Industrie, adresse, 194
Gloriette, *pour* Cabinet de verdure, 168
Glou, *pour* Glouton, goulu, gourmand, 203
Gourmeur; *pour* Gourmet, 70
Goûter, *pour* Être agréable, plaire, être du goût de quelqu'un, etc., 64
Goûter bon, *pour* Être d'un bon goût, 116
Gouverne, *pour* Direction, 225
Grenade, *pour* Crevette, 206
Gros, *pour* Grand, 195

H.

Héritance, *pour* Succession, héritage, 207
Heure, *pour* Lieue, 4
Hochecul, *pour* Hochequeue, 188
Homme à façons, *pour* Homme comme il faut, 204
Horloge, *pour* Pendule, 232
Horlogeur, *pour* Horloger, 71
Huitante, ou octante, *pour* Quatre-vingt, 133

I.

Ici, *pour* Ci, 40
Il bègue, *pour* Il bégaie, 211
Il est devenu rouge, *pour* Il a rougi, 154
Il est douze heures, *pour* Il est midi, il est minuit, 53
Il fait gras, *au lieu d'*Il fait un air étouffant, une chaleur étouffante, une chaleur qui annonce de l'orage, etc., 177
Il faut compter que la chose est ainsi, *au lieu de* C'est comme si la chose était ainsi, 182

Il me faut de la peine que..., *pour* Je suis fâché que..., 85
Il ne peut mal, *pour* Il n'y a pas de danger, il n'y a rien à craindre, 129
Il n'est pas à parler, *pour* On ne peut pas lui parler, il n'a pas le temps de donner audience, etc., 141
Il n'est pas quatre ans mort, *pour* Il n'y a pas encore quatre ans qu'il est mort, 181
Il n'y a pas de *fiat*, *pour* Il ne faut pas s'y fier, 216
Il n'y a pas long-temps, etc., dans le sens d'auparavant, 2
Il n'y a point de danger, *pour* Il n'y a pas de différence, 100
Il pleut comme, *pour* Il paraît qu'il pleut, etc., 37
Il s'est mis dedans, *pour* Il s'est mis dans l'embarras, 135
Il suit, *pour* Il s'ensuit, 241
Il va avec ceci comme avec cela, *pour* Il en est de ceci comme de cela, 15
Ils (le pronom) avec la première personne du plurier, comme ils chantions, ils buvions, etc., *pour* Ils chantaient, ils buvaient, etc., 142
Imparfait (l') de l'indicatif, *pour* Le prétérit, 43
Import, *pour* Montant, 242
Imposer, *pour* En imposer, 174
Indicatif (l'), *pour* Le subjonctif, 144
Indigession, *pour* Indigestion, 72
Influence, *pour* Afluence, 151
Inviter de, *pour* Inviter à 99
Invoquer, *pour* Évoquer (les ombres), 228
Ivrogne, *pour* Aurone, 193

J.

J'ai mal à mes dents, à mon pied, etc., *pour* Aux dents, aux pieds, etc., 96
Je demeure ou je reste (à la fin d'une lettre), votre, etc., *pour* Je suis, ou j'ai l'honneur d'être, etc., 147

Je dis, inséré et répété plusieurs fois dans la conversation, 87
Je la suis, *pour* Je le suis, en réponse à la demande qu'on ferait à une femme, si elle est malade, etc., 230
Je l'enverrais comme ça promener, *pour* Je l'enverrais promener, 119
Je n'ai plus rien profité, *pour* Je n'ai plus ni mangé, ni bu, 100
Je n'ai rien besoin, *pour* Je n'ai besoin de rien, 126
Je ne puis pas contre, *pour* ce n'est pas ma faute, 47
Je ne puis vous l'empêcher, *pour* Je ne puis vous en empêcher, 172
Je ne sais que faire avec cela, *pour* Je ne sais que faire de cela, 108
Je ne vous veux pas, *pour* Je ne veux pas de vous, 116
Je semble, *pour* Il semble, 114
Je suis allé, *pour* J'ai été, 51
Je suis couru à son secours, *pour* J'ai couru, etc., 77
Je suis peur, *pour* J'ai peur, 28
Je suis un Français, *pour* Je suis Français, 37
Je suis vingt ans, *pour* J'ai vingt ans, 28
Je suis votre valet, *pour* Je suis votre serviteur, 213
Je voudrais que je fusse, *pour* Je voudrais être, etc., 78
Je vous aurai, *pour* Je vous attraperai, ou vous me le payerez, 25
Je vous saurai à dire, *pour* Je vous dirai, ou je pourrai vous dire, 88
Je vous vendrais en latin, *pour* Je sais le latin mieux que vous, 157
Joli, *pour* Beau, et *vice versâ*, 142
Jouer avec les cartes, *pour* Jouer aux cartes, 150
Jouer banqueroute, *pour* Faire banqueroute, 163
Jouer dans la tête (en parlant d'idées, de chimères, de ce qu'on appelle faire des châteaux en Espagne), *pour* Passer par la tête, 104
Journalièrement, *pour* Journellement, 161

Jusqu'à là, *pour* Jusque là, 149
Justement, *pour* Juste (adverbe), 210
Justicier, *pour* Justicier, 75

L.

La il est, *pour* Le voici, 20
Laissant les intimés sur le droit de se pourvoir, etc., *pour* Sauf aux intimés le droit, etc., ou, laissant les intimés libres de se pourvoir, etc., 221
Laisser, *pour* Faire, 9
Laisser la porte sur la serrure, *pour* Laisser la porte à demi-fermée, 117
Laissez-nous aller, *pour* Allons, 114
Lasse, *pour* Las, 69
Légume (la), *pour* Le légume, 78
Lire hors d'un livre, *pour* Lire dans un livre, 114
Loin de là, *pour* Il s'en faut bien, 161
Long, *pour* Grand, 22, 25
Long-temps, *pour* Depuis long-temps, dès long-temps, il y a long-temps que, 32
Loque, *pour* Guenille, haillon, 214
L'un, *pour* Un, 130
L'un et l'autre avec le singulier, 93
Luxurieux, *pour* Donnant dans le luxe, 229

M.

Mais, *pour* Seulement, 38
Mande, *pour* Panier, 115
Manger des choux, *pour* Manger du chou, 199
Marché (le) des grains, *pour* Le marché aux grains, 13
Marier, *pour* Se marier, 36
Matinal, *pour* Matineux, 228
Mauvais, mauvaise, *pour* Fâché, fâchée, 199

Mauvais mal, *pour* Cruel mal, cruelle douleur, etc., 220
Meilleu[illegible] *pour* Mieux, 17
Mérités (au pluriel), *pour* Mérite (au singulier), 101
Messe (une) à chanter, *pour* Une grand'messe, 31
Mettre les clefs sur le cercueil, ou sur le tombeau, *pour* Renoncer à une succession, 149
Mettre plusieurs choses sur un, *pour* Mettre plusieurs choses les unes sur les autres, 41
Midi précise, *pour* Midi précis, 177
Motte, *pour* Teigne, 221
Moulin, employé génériquement pour exprimer toute sorte de machines qu'on fait tourner, 226
Mousseur, *pour* Mousseux, 70

N.

Ne pas signifier beaucoup, *pour* Ne pas valoir grand'chose, 44
Ne point douter ou, *pour* Ne point douter que, 24
Ne pouvoir sortir d'une chose, *au lieu de* N'en pouvoir venir à bout, 184
Ne savoir rien de cela, *pour* Être insensible à cela, n'en souffrir aucun dommage, 60
N'être rien d'autre que, etc., *pour* N'être autre chose que, etc., ou n'être que, 127
Neuf, *pour* Nouveau et moderne, 26
Néyé, ou nié, *pour* Noyé, 50
Nonante, *pour* Quatre-vingt-dix, 133
Nous sommes à trois, à quatre, etc., *pour* Nous sommes trois, quatre, etc., 62
Nous sommes aujourd'hui le deux, le trois, etc., du mois *pour* C'est aujourd'hui le deux, le trois, etc., 74

O.

Occupé de faire, *pour* Occupé à faire, 124
Octante. *Voyez* Huitante.

On l'a vu venir, *pour* On l'a trompé, ou on lui a vendu trop cher, etc., 147
Osu, *pour* Osé, 190
Ou, *pour* Qui, 172
Où... (le pronom relatif), suivi du pronom y, 178
Où que, *pour* Où, 16
Oui fin, *pour* Ouie fine, 159

P.

Pain enchanté, *pour* Pain à cacheter, 197
Paire (une), *pour* Une couple, et *vice versâ*, 32
Parler latin, *pour* Être fêlé (en parlant d'un vase de terre), 150
Parler quelqu'un, *pour* Parler à quelqu'un, 61
Parmi payant une telle somme, *pour* Moyennant le paiement d'une telle somme, 127
Partir à, *au lieu de* Partir pour, 15
Pasquille, *pour* Pasquinade, 177
Passer sa parole, *pour* Donner sa parole, 83
Paver en carreaux, *pour* Carreler, 216
Peine, *pour* Souffrance du corps, 200
Personne d'autre, *pour* D'autre personne, 160
Personne (la première) du singulier avec la première du pluriel; comme Je savons, *pour* Je sais, etc., 153
Petit, *pour* Court, 225
Petit peu (un), *pour* Un peu, bien peu, tant soit peu, fort peu, 17
Petit peu (donnez-moi-z-en un), *pour* Donnez-m'en, etc., 61
Pierre de cerise, *pour* Noyau de cerise, 175
Pire, *pour* Pis, 58
Plus meilleur, *pour* Meilleur, 59
Plus que, *pour* Plus de, etc., 5
Polir le linge, *pour* Le repasser, 237
Po quettes (les), *pour* La petite vérole, 198

Porter un air, *pour* Avoir un air, 129
Posture *pour* Statue, 209
Pourquoi que, *au lieu de* Pourquoi, 16
Pouvoir, *pour* Savoir, 18
Pouvoir, *pour* Avoir la permission de faire quelque chose, 28
Pouvoir contre la boisson, *pour* Savoir supporter la boisson, ou boire sans s'enivrer, 132
Pouvoir peut-être, *pour* Pouvoir (tout simplement), 95
Préface de l'éditeur, j
Premièrement, dans le sens de tout-à-l'heure; Il n'y a pas long-temps, etc., dans le sens d'auparavant, 2
Prendre attention, *pour* Faire attention, ou avoir, ou prêter attention, 130
Prendre mauvais, *pour* Prendre en mauvaise part, ou trouver mauvais; et Prendre bon, *pour* Prendre en bonne part, ou trouver bon, 54
Prenez garde de ne pas tomber, *pour* Prenez garde de tomber, 63
Présent (le), *pour* L'imparfait du subjonctif, après l'imparfait, le plusque-parfait, un des prétérits, ou un des conditionnels d'un verbe qui régit le subjonctif, 136
Prêt, *pour* Près, 92
Prêter, *pour* Emprunter, et *vice versâ*, 39
Prétérit (le) simple, *pour* Le prétérit indéfini, et *vice versâ*, 66
Prier, *pour* Souhaiter, 85
Promener, *pour* Se promener, 37
Propre (l'adjectif) mis devant ou après son substantif, 123
Purge, *au lieu de* Purgation, médecine ou remède qu'on prend pour purger, 232

Q.

Quartier à louer, *pour* Appartement, ou quelques chambres à louer, 204

Que, après quel, quelle, dans un sens exclamatif, 7
Que veut on dire, *pour* Qu'y faire, 106
Quelque chose d'autre, *pour* Autre chose, ou quelqu'autre chose, 11
Quelquefois, *pour* Peut-être, 88
Quest-ce que c'est pour un homme ? *pour* Qui est cet homme là ? 25
Quitter, *pour* Oter, effacer ; 107
Quitter son habit, *pour* Oter, défaire ou mettre bas son habit, 108
Quittez ce papier de votre poche, *pour* Otez, etc., 166

R.

Rasserer, *pour* Rentraire ; et Rassercissure, *pour* Rentraiture, 97
Régime (un même) donné à deux verbes qui régissent chacun un cas différent, 90
Regnéri, *pour* Guéri, 53
Rêler, *pour* Bruiner, 107
Rendre un plaisir, *pour* Faire un plaisir, 40
Rester, *pour* Demeurer, 157
Rester, *pour* Devenir, 34
Revenir et retourner, pris indifféremment l'un pour l'autre, 65
Revenir sur l'eau, sur la terre, *pour* Revenir par eau, par terre, 203
Ridicule, *pour* D'un avis différent, entêté, difficile à contenter, 215
Rien d'autre, *pour* Pas autre chose, ou, et rien autre chose, 11
Ripopée (de la), *pour* Du ripopé, 75
Rire avec quelqu'un, *pour* Rire de quelqu'un, 201
Romatique, *pour* Humide, propre à donner des rhumatismes, 176
Ruses, *pour* Disputes, querelles, 49

S.

S'accoucher, *pour* Accoucher, 49
Saisi, *pour* Effrayé, 52
Savez, ajouté après certaines phrases, 86
Savez-vous ce que vous fassiez, *pour* Savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez, 125
Savoir, *pour* Pouvoir, 18
Se bouger, *pour* Bouger, 210
Se déconcher, *pour* Se lever, 212
S'encouir, *pour* S'enfuir, 136
Se mesurer contre, etc., *pour* Se mesurer avec, etc., 153
Se mettre assis, *pour* S'asseoir, 153
Se presser vite, se dépêcher vite, *pour* Se presser, se dépêcher, 223
Se rappeler de, *pour* Se souvenir de, 38
Se stamper, *pour* Se tenir debout, 220
Séché dehors, *pour* Desséché, 170
Séhu ou séyu, *pour* Sureau, 191
Sentinelle (un), *pour* Une sentinelle, 227
Septante, *pour* Soixante-dix, 133
Serrer la porte, *pour* Fermer la porte, 213
Singulier (le), *pour* Le pluriel, et *vice versâ*, 84
Songer de faire quelque chose, *pour* Songer à faire, etc., 111
Sortir de boire, de dîner, etc., *pour* Venir de boire, de dîner, ou avoir bu, dîné, etc., il n'y a qu'un moment, 126
Sortir hors d'un lieu, *pour* Sortir d'un lieu, 163
Sot, *pour* Fou, et *vice versâ*, 215
Soulé (un), *pour* Un ivrogne, 193
Sous-curé, *pour* Vicaire, 76
Soutasse, *pour* Soucoupe, 219
Spirink, *pour* Éperlan, 202

Stokfiche, *pour* Merluche, 201
Subite, *pour* Subitement, 119
Sucrades, *pour* Sucreries, 227
Suie de la de cheminée, *pour* De la suie de cheminée, 209
Sus, *pour* Dans, 19
Sûr, *pour* Sûrement, 89
Sur cela, *pour* D'après cela, 109
Sur la diligence, *pour* Dans la diligence, 208
Sur la foire, *pour* A la foire, 113
Sur le peu de temps que, etc., *au lieu de* Pour le peu de temps que, etc., 105
Sur trois heures, *pour* En trois heures, 105

T.

Tartine, *pour* Beurrée, 152
Tel ou telle que, *pour* Quelque ou quel que, 83
Tellement qu'il est malheureux, *pour* Tant il est malheureux, 107
Tendresse, *pour* Tendreté, 233
Tenir sa tête droite, *pour* Se porter bien, conserver sa santé, 180
Tiliasse, *pour* Coriace, 186
Tirer la clef en bas de la serrure, *pour* Tirer la clef de la serrure, 202
Tomber en impuissance, *pour* Tomber en défaillance, 48
Touiller, *pour* Brouiller, ou, et mieux, mêler des œufs, ou battre des œufs, 184
Tout-à-l'heure, dans le sens de presque, 171
Tout-à l'heure joint à un prétérit, *pour* Sur-le-champ, aussitôt, tout de suite, etc., 239
Traiter, donner un traitement, *pour* Donner un repas, donner à manger, 57
Translater, *pour* Traduire, 159

U.

Un chacun, *pour* Chacun, 59
Une fois, après un impératif, 13
Une fois pour tout, *au lieu d'*Une fois pour toutes, 160
Une heure sont sonnées, *pour* Une heure est sonnée, 74
Un quelqu'un, *pour* Quelqu'un, 94
Un six semaines, *pour* Six semaines, 219

V.

Valoir plus, *au lieu de* Valoir mieux, et *vice versâ*, 164
Vase, *pour* Vaisseau, Eglise, 212
Venir de, suivi d'un nom de personne, 1
Veux-je, voulons-nous boire? *pour* Boirai-je? boirons-nous? 23
Vice, *pour* Faute grammaticale, 168
Vieux, *pour* Ancien, antique, âgé, 29
Vieux, vieille, *pour* Agé, âgée, 211
Vin (le) est en bas, *pour* Le vin est bas, 211
Vingt pieds large, *pour* Large de vingt pieds, 23
Visnm-visu, *au lieu de* Vis-à-vis, 191
Vitement, *pour* Vîte, 35
Vivre sur ses rentes, *pour* Vivre de ses rentes, 180
Voir pâle, *pour* Être pâle, 103
Volontaire, *pour* Soumis, docile, de bonne volonté, 189
Volontiers, *pour* volontairement, et *vice versâ*, 41
Volte (la), *pour* La vole, 180
Vous en avez de l'honneur, ou, encore pis, vous en avez de l'honneur en bas, 57
Vous êtes bien obligé, *pour* Je vous suis bien obligé, 35
Vous êtes sur moi, *pour* Vous êtes sur ma robe, 187

Vous m'avez toute déchirée, *pour* Vous avez déchiré ma robe, 207

Voyez quel désagrément je n'ai pas eu, *pour* Voyez quel désagrément j'ai eu, 162

Y.

Y a-t-il quelque chose de votre service? *pour* A votre service? 99

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 19, lig. 26, *proposition*, lisez *préposition.*
Page 42, ligne 20, *dont*, lisez *donc.*
Page 78, lig. 18 et 19 *d'éventail*, lisez *éventail.*
Page 92, lig. 28, *c'est dont*, lisez, *c'est* ce *dont.*
Page 130, lig. 13, *quelle erreur est la nôtre*, lisez *quel malheur est le nôtre.*
Page 138, lig. *sabstiendraient* lisez *s'abstiendraient.*
Page 146, lig. 25, *puisse*, lisez *pouvait.*
Page 191, lig. 9, *vison*, lisez *visum.*
Page 199, lig. 14, *choux*, lisez *chou.*

CATALOGUE

Des ouvrages imprimés chez J. Tarte, Imprimeur de l'École spéciale de Droit, à Bruxelles, rue des Sables, n.° 1043.

Décisions Notables des Cours d'Appel de Bruxelles, Liége et Trèves, avec des Remarques sur des points essentiels de la procédure civile; par *Fournier* et *J. Tarte*.

Cet ouvrage, commencé en l'an XII, se continue avec succès : il se livre par cahier de trois feuilles; l'on en distribue 24 par année, chaque année forme 3 volumes. — Le prix de l'abonnement est de 22 fr. 50 cent., pour Bruxelles, et de 24 fr. pour les autres villes.

Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César, par M.r *Dewez*, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert, département de Sambre-et-Meuse.

Le sixième volume de cet ouvrage, qui en comprendra 7, est imprimé. Le dernier volume paraîtra dans les premiers mois de l'an 1807. — Prix de la souscription, 3 fr. par vol.

Dictionnaire Bibliographique choisi du XV.e siècle, par M.r *De la Serna-Santander*.

Cet ouvrage se continue par souscription. — Prix des 1.er et 2.e vol., 6 fr. chacun. — *Nota*. Le second et le troisième volumes (ce dernier est sous presse) s'impriment chez le sieur Huyghe : on trouvera l'ouvrage chez les deux imprimeurs.

Table Générale des Lois et Arrêtés publiés dans les neuf départemens réunis de la ci-devant Belgique, depuis prairial an II, jusqu'en floréal an XII, collection de M.r *Hayez*. — Prix, 9 fr.

Vues sur quelques améliorations dans l'agriculture et le commerce, présentées au grand-électeur de l'empire ; par un négociant belge. — Prix, 1 fr.

Réglement pour l'Ecole spéciale de Droit de Bruxelles. — Prix, 50 cent.; et Procès-verbal de l'installation de cette Ecole, avec les discours de M.r l'Inspecteur général des Écoles de Droit, et ceux de plusieurs Professeurs, Prix, 1 fr.

Dissertation sur l'ancien et le nouveau Système hypothécaire, par M.r *Barthélemy*, ancien jurisconsulte, et avocat à la cour d'appel de Bruxelles. — Prix, 1 fr. 50 cent.

Usage de la Philosophie dans le Tribunal de la Pénitence. Traduit du latin. Avec des notes du traducteur. — Prix, 1 fr. 25 c.es.

e com-
négo-

les. —
l'école,
Droit,

écrire,
la cour

ITENCE.
Prix,